

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

DE L'URGENCE À L'INSERTION



UNE OUVERTURE A L'ART ET A LA CULTURE

Dans l'esprit, de notre fondateur Paulin Enfert, les Œuvres de la Mie de Pain souhaitent faire entrer l'art et la culture au sein de ses structures et en particulier auprès des personnes hébergées.

En partenariat avec l'école d'art ICART, dirigée par Nicolas Laugero Lasserre, l'association a pour projet de créer une galerie de street-art. Les étudiants de cette école proposeront des visites des expositions organisées avec les artistes, à destination du grand public et des personnes hébergées. L'objectif est de susciter des échanges entre les personnes que nous aidons, le public, les artistes et les étudiants dans des valeurs d'ouverture aux autres, de mixité et de socialisation.

Artistes exposés au Refuge: Anna Conda, BK Foxx, Digo Cardoso, Erell, Erwan Guerroué, Fé tavier, Gilbert1, Heartcraft, Jibé, Marquise, Nasti, Poulain, Logan Hicks, Ozmo, Bault, Romain Froquet, Gris1, VLP, Gérard Zlotykamien

(Illustrations page de garde et pages 55 et 67)

SOMMAIRE

5

ÉDITO

Mot de la Présidente
des Œuvres de La Mie de Pain
– Florence Gérard

13

L'ASSOCIATION

La Mie de Pain
et son organisation

25

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat au sein
des 7 structures

31

LE PROJET ASSOCIATIF

Les réalisations 2019

35

LES TEMPS FORTS 2019

Visites, rencontres et sorties

39

L'ESI L'ARCHE D'AVENIRS

Accueil de jour
des Œuvres de La Mie de Pain

49

LE BÂTIMENT D'URGENCES EXCEPTIONNELLES

Dispositif hivernal

55

L'ESPACE BIENVENUE

Mise à l'abri d'urgence
pour hommes isolés

61

LE RELAIS SOCIAL

Domiciliation, prestations sociales,
service RSA, espace emploi,
permanences CPAM et juridique,
psychologue

67

LE RÉFECTOIRE

800 à 1 000 repas réa lisés
et distribués chaque jour

71

LE REFUGE

Centre d'hébergement
d'urgence et d'inser tion
pour hommes maje urs isolés

89

LE FOYER FEMMES

Centre d'hébergement
hivernal pour femmes isolées

97

L'INFIRMERIE DU REFUGE

Accompagnement so in et santé

103

LE PÔLE LOGEMENT ADAPTÉS

BOBILLOT - MARTIN BERNARD

Foyer Jeunes Travaille urs
Villa de l'Aube

123

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Chantier Restauration
Chantier Nettoyage
Dispositif Premières Heures

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers tous,

Au regard de l'année si particulière que nous sommes en train de vivre, et qui marquera sans nul doute l'histoire, 2019 fait figure d'année sereine.

Ce fut en effet une année de poursuite de la mise en œuvre de notre projet associatif « En route pour 2025 », avec un important travail des équipes dans chacune des structures de l'association pour accompagner celles et ceux qui en ont si besoin, de l'urgence à l'insertion. Dans les faits marquants, de l'an dernier : le Foyer pour femmes Vergniaud, ouvert de façon temporaire en décembre 2016, a poursuivi ses activités une année encore. Les 60 places d'Urgences exceptionnelles du Refuge ont réintégré le dispositif hivernal, cœur des missions des Œuvres de la Mie de Pain.

Poursuite du projet associatif, mais également intensification, avec la préparation de plusieurs projets de développement, dont les efforts ont porté leurs fruits début 2020. Des projets pour développer notre association et chercher à accueillir encore davantage de personnes à la rue, dans l'esprit de Paulin Enfert. Accueillir et héberger plus de femmes isolées, avec le projet d'ouverture d'un nouveau foyer dans un autre arrondissement parisien : le quinzième. Accueillir et permettre de se développer à des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans les locaux de l'Ancien Refuge, laissés vacants par le déménagement du siège.

Ce fut une année aussi dynamique dans le cadre de notre mission de changement de regard sur les personnes en situation d'exclusion, avec des visites d'institutionnels et d'élus, des sensibilisations en milieu scolaire, la participation à des forums et salons, le tournage en immersion d'un documentaire au Refuge par RMC Story ou encore l'accueil d'une nouvelle promotion du cycle Emouna « L'Amphi des religions » de Sciences Po.

2019, c'est également une année sous la signe du renforcement de la générosité de nos bienfaiteurs. Plus de dix mille nouveaux donateurs ont soutenu nos actions. Une vingtaine de nouveaux mécènes et partenaires ont financé des projets ou fait des dons en nature à l'association. Les collectes alimentaires n'ont jamais été aussi importantes. Et de nouveaux legs ou donations ont été enregistrés. Merci à tous ces soutiens indispensables pour rendre possible nos actions et garantir notre indépendance. La Mie de Pain a reçu le renouvellement du label Don en confiance, pour la troisième fois consécutive.

Nous avons à regretter cependant en 2019 la fin de l'activité d'accompagnement de bénéficiaires du RSA, menée par le Relais social, le marché n'ayant pas été renouvelée par la Ville. Chaque bénéficiaire a pu compter sur l'accompagnement de l'association pour une transition en douceur vers son nouvel opérateur.



Au nom du Conseil d'administration, je tiens à adresser un grand merci et à féliciter l'ensemble des équipes salariées et bénévoles qui font vivre au quotidien notre projet associatif.

Florence Gérard
présidente des Œuvres de la Mie de Pain ■

Merci, A-Dieu



Geneviève LAFFON



Daniel MICHEL

LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

3 287 personnes accueillies, hébergées, logées ou domiciliées en 2019

181 salariés (dont 75 postes pour les salariés en insertion)

450 bénévoles réguliers et 28 900 heures de bénévolat.

MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI

1 111 personnes mises à l'abri et 1527 domiciliations

L'ARCHE D'AVENIRS

79 359 passages

2 597 entretiens en 2019 dont 679 personnes reçues pour un premier entretien

3 175 demandes d'ouvertures de droits et 508 demandes d'hébergement

232 entretiens avec la psychologue

859 domiciliations dont 211 nouvelles

14 408 douches

840 kits hygiène distribués

LE DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT EXCEPTIONNEL

66 personnes hébergées durant le dispositif hivernal du 1er janvier au 30 juin 2019

60 sorties orientées

12 personnes mises à l'abri, dont 2 femmes au Foyer femmes, suite au démantèlement de la colline du Crack, le 4 décembre 2019

L'ESPACE BIENVENUE

1 033 personnes accueillies

86 personnes par mois en moyenne

7 231 nuitées, soit une durée moyenne d'hébergement égale à 7 jours (24h de plus qu'en 2018)

8 personnes accueillies orientées vers des structures adaptées à leur parcours (EHPAD, hôtel, CHU, CHRS, logement de droit commun...)

LE RELAIS SOCIAL

668 domiciliations dont 244 nouvelles en 2019

278 allocataires du RSA suivis

184 personnes suivies par l'espace emploi

43 personnes suivies par le psychologue



MISSION ALIMENTER

28,3 tonnes de denrées collectées en mai et novembre 2019

LE RÉFECTOIRE

305 412 repas distribués dont 58 924 pour les personnes extérieures
aux Œuvres de la Mie de Pain

28,3 tonnes de denrées collectées lors des collectes alimentaires de mai et novembre 2019.

MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE

368 personnes hébergées

LE REFUGE

284 personnes hébergées et accompagnées, dont 51 nouveaux entrants et 46 sorties.

LE FOYER FEMMES

59 places d'hébergement d'urgence

84 femmes hébergées

16 femmes orientées vers des structures adaptées aux nouvelles situations des personnes

4 départs volontaires.

MISSION LOGER DE FAÇON ADAPTÉE

190 personnes logées et accompagnées en 2019

LA VILLA DE L'AUBE

30 places de pension de famille et **15 à 17** places de résidence sociale

49 résidents

9 entrées dont 8 résidents orientés par le SIAO

10 sorties, dont 5 départs pour un logement autonome.

LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

114 places

141 résidents au FJT en 2019

42 entrées et 30 sorties.

MISSION INSÉRER PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

91 personnes accueillies au pôle IAE

LE PÔLE IAE

58 salariés en insertion sur le chantier remobilisant

24 salariés en insertion sur le chantier qualifiant dont 20 qui se sont présentés et ont obtenu le titre professionnel d'agent de restauration en 2019

9 personnes ont bénéficié du Dispositif Premières Heures (DPH) en 2019, dont 5 nouvelles recrues. Un total de 750 heures de travail a été réalisé



LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

L'ASSOCIATION ET SON ORGANISATION



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

L'ASSOCIATION

PLUS DE 130 ANS D'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES

En 1887, les Œuvres de la Mie de Pain servent la première soupe populaire.

Quarante ans plus tard, le premier dortoir est ouvert et permet d'héberger, chaque nuit, des personnes sans-abri.

Les Œuvres de La Mie de Pain sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1984. Elles s'appuient sur le bénévolat et la générosité du public.

L'association se soumet aux contrôles qui découlent de ses statuts et entend agir avec la plus grande rigueur et transparence pour ses adhérents, donateurs et financeurs. Dans cette perspective, elle respecte les règles de déontologie du Don en Confiance.

La gestion et la mise en œuvre des orientations stratégiques et des projets sont, quotidiennement, assurées par la direction collégiale des Œuvres de La Mie de Pain, les équipes de bénévoles et de salariés : travailleurs sociaux, animateurs-éducateurs, psychologues, équipe médicale, fonctions supports, agents d'accueil, cuisiniers, encadrants techniques, salariés en insertion... ■

NOS MISSIONS

Les Œuvres de la Mie de Pain participent à la prise en charge des personnes en situation de précarité et à la lutte contre l'exclusion :

- ✓ **aider les personnes en difficultés** : accueillir dans l'urgence, nourrir, héberger ou loger sans discrimination et de façon inconditionnelle toutes personnes majeures en situation de précarité, de marginalisation ou d'exclusion, et leur apporter une assistance morale et matérielle sous toutes ses formes ;

- ✓ apporter un accompagnement à ces personnes et les aider dans leur cheminement vers l'insertion sociale et/ou professionnelle ;
- ✓ sensibiliser les citoyens aux difficultés liées à la précarité et à l'exclusion dans notre société. ■

NOS VALEURS

Les Œuvres de la Mie de Pain accueillent les personnes en situation d'exclusion de façon **inconditionnelle, gratuite et anonyme**.

Son action est fondée sur les valeurs de respect, de partage et d'exigence de justice.

Les actions bénévoles témoignent concrètement de cette solidarité.

Les personnes bénévoles et salariées des Œuvres de la Mie de Pain agissent dans le respect de tous, accueillis et accueillants. Elles reconnaissent la valeur de chacun. Dans leur implication volontaire ou professionnelle, elles s'attachent à favoriser une rencontre véritable et réciproque avec l'autre.

Convaincues que toute personne peut se construire un avenir et avoir sa place dans la société, elles agissent pour développer les capacités de chacun.

Elles témoignent que les personnes les plus démunies peuvent sortir de l'exclusion et contribuer positivement à notre société. ■

Créée en 1891 par Paulin Enfert.

Constituée en « association loi 1901 » en 1920.

Reconnue d'utilité publique en 1984.

Agréée Don en confiance de puis 2010.

**Comptes certifiés
par un Commissaire aux Comptes.**

NOTRE ORGANISATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale (AG) se prononce sur les éléments ayant trait à l'existence, à la pérennité et à l'indépendance de l'association. Elle définit ses missions (pourquoi l'association est là), la répartition des rôles et des responsabilités en son sein (le *qui fait quoi* entre l'AG, le Conseil d'Administration (CA) et le bureau) et ses activités. Elle est compétente notamment en matière de patrimoine et se prononce sur toute décision importante concernant l'association.

Elle est garante du projet de Paulin Enfert, fondateur des Œuvres de la Mie de Pain.

Les adhérents en 2019

Le Conseil d'Administration du 20 juin 2019 a admis 25 nouveaux adhérents, sous réserve du paiement de leur cotisation, ce qui porte le nombre d'adhérents à 203.

Chaque année, une campagne d'adhésion est menée. Comme précédemment, les donateurs réguliers et fidèles à l'association, sans considération de montant des dons, ont été sollicités. Ont également été sollicités les personnes intervenant à titre bénévole dans l'association. Une commission d'adhésion, se réunissant une fois par an, examine les candidatures et les soumet au CA. Enfin, ce dernier examine la liste des candidats avant de la proposer au vote de l'AG. ■

Nombre d'adhérents présents au 31 décembre 2018	201
Nombre d'adhérents présents au 31 décembre 2019	203

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA gère et administre l'association. Il dispose d'une compétence générale, à l'exception des attributions confiées à l'AG par les statuts.

Le Conseil prépare les décisions de l'Assemblée Générale et lui propose le projet associatif et le budget annuel. Il définit les orientations de la politique sociale, la politique en matière de collecte de fonds, l'organisation de l'association en structures et services.

Il adopte le règlement intérieur des structures, la charte du bénévolat, etc.

Il élit son bureau et fonctionne avec des commissions spécifiques.

Il compte de 12 à 21 membres, élus pour 3 ans, et se renouvelle d'un tiers chaque année.

Actuellement, il se compose de dix-sept membres, dont un tiers de femmes.

Le Conseil réunit une variété d'âges, de 28 à 81 ans. Un tiers de ses membres a moins de 50 ans. Si la plupart des administrateurs sont retraités, tous ont travaillé et un tiers est toujours en activité professionnelle. Les parcours sont divers et les compétences plurielles.

Le bureau est majoritairement composé de personnes de moins de 50 ans en activité.

La moitié des administrateurs n'était pas au conseil il y a trois ans. ■

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Florence GÉRARD, présidente
David FISK, vice-président
Louis-Bernard BOHN, trésorier
Charles de FREMINVILLE, trésorier-adjoint
Jean-Eric JOIRE, secrétaire

Et Sabrina DRLJEVIC-PIERRE,
Abderrazak EL GHARIANI, André GARDES,
Yves GAUBERT, Yves GAUTHIER,
Olivier d'HARCOURT, Joëlle LACAU SAINT-GUILY, Étienne
LACOURT, Dominique MASSOT,
Jean-Franck MAZZALOVO,
Véronique ROUSSELET, Henri SEGUIN.

LE BUREAU

émane du Conseil d'Administration ; il est élu
par les administrateurs

Le bureau est élu pour 1 an et il est chargé
d'exécuter les décisions prises lors de
l'Assemblée Générale. Il comprend :

- ✓ un président : représente l'association
dans tous les actes de la vie civile ;
- ✓ un vice-président ;
- ✓ un secrétaire ;
- ✓ un trésorier ;
- ✓ et un trésorier-adjoint.

LA PRÉSIDENTE prépare et met en œuvre les
décisions du conseil, elle recrute le directeur
par délégation du conseil, elle prend part au
suivi des activités et est juridiquement
responsable des actions entreprises.

LE SECRÉTAIRE assure le bon fonctionnement
administratif. Il rédige les convocations et comptes
rendus, organise les réunions, tient à jour les
registres, dépose les dossiers de subventions...

LE TRÉSORIER a la responsabilité de la gestion
et des finances des Œuvres de La Mie de Pain
(cotisations, préparation des dossiers de
subventions...).

LA VIE ASSOCIATIVE EN 2019

Le Bureau s'est réuni à 9 reprises notamment
pour préparer les séances du Conseil
d'Administration qui a tenu 9 sessions. Les
commissions spécialisées du conseil,
commission des marchés, la commission
ressources humaines et développement social,
la commission finances et la commission
éthique et vie associative ont été dynamiques,
consultées fréquemment par la présidence en
amont de ses décisions.

Une Assemblée Générale exceptionnelle a été
réunie le 11 janvier 2019, afin d'actualiser la
feuille de route 2019-2021 de notre Projet
Associatif « En route pour 2025 ! ». ■

LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION

La direction de l'association est chargée de la préparation et de la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration, sous l'autorité du président, auquel elle rend compte régulièrement,

Elle est assurée de façon collégiale, par deux co - directeurs.

Le siège est composé de cinq services :

- ✓ Ressources Humaines ;
- ✓ Finances et Affaires Générales ;
- ✓ Ressources, Développement et Valorisation ;
- ✓ Achats et logistique ;
- ✓ Communication interne et bénévolat.

LES SALARIÉS

Le taux de féminisation de l'association est de 45 %.

La population masculine est majoritaire (55 %) cependant nous constatons plus de parité en 2019 dans certains métiers très féminisés (travailleurs sociaux) ainsi que dans certains métiers très masculins (agents d'accueil et agents de service) .

Nous constatons une moyenne d'âge de 52 ans, avec une variation moyenne de 3 ans entre les différents établissements. On peut donc remarquer que le salarié type a vieilli par rapport à 2018 où il avait 45 ans.

L'ancienneté moyenne en 2019 est de 3 ans comme pour 2018.

**Au 31 décembre 2019,
l'effectif total était de 181 salariés.**

181 personnes sont présentes à la fin de l'année: 127 personnes avec l'ajout de 54 personnes en CDDI (contrat aidés relatifs au pôle IAE avec les CAE et les emplois d'avenir) sur l'ensemble des Œuvres de la Mie de Pain.

Les salariés assurent le fonctionnement des 7 structures et du siège. L'ensemble est réparti sur 4 sites géographiques situés dans le 13^{ème} arrondissement.

LES ACCORDS

Des accords sont en cours de signature (Négociation annuelle obligatoire (NAO).

L'accord sur le télétravail a été révisé.

Le bilan social a été présenté en conseil d'Administration.

LA FORMATION

En matière de formation professionnelle, les OMDP continuent leur effort supplémentaire de 0,30 % au regard de leurs obligations conventionnelles. Cet effort de formation s'inscrit dans la politique sociale de l'association.

LA MOYENNE DES SALAIRES

En 2019, la moyenne des 10 salaires les plus élevés et celle des 10 salaires les plus bas sont stables. La première est à 4 539€ et la seconde est à 1 607€.

LES MIES DE PAIN D'HONNEUR

Depuis quelques années, les Œuvres de la Mie de Pain ont décidé de mettre en avant l'engagement des salariés pour leur fidélité au poste. Ainsi ont été créées les Mie de Pain d'Honneur.

En 2019, 9 salariés ont reçu une Mie de Pain d'Honneur. ■

PLAN DE COMMUNICATION INTERNE 2017-2019

POUR LES ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES DES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

En avril 2017, le Conseil d'Administration a adopté un plan pluriannuel de communication interne, résultat d'un diagnostic réalisé par la responsable communication interne et bénévolat à partir d'entretiens auprès des directeurs de structures, de la délégation unique du personnel, de certains salariés, ainsi que d'un questionnaire à destination des bénévoles.

Ce plan prévoit une série d'actions à mettre en place en 2017, 2018 et 2019 pour améliorer la circulation de l'information en interne, fédérer, créer de la transversalité et valoriser les actions et les acteurs de l'association, pour mieux faire ensemble.

En 2019, l'effort d'accueil des nouveaux membres de l'association, salariés, bénévoles, adhérents et administrateurs s'est poursuivi, ainsi que celui d'information.

Les « fêtes » initiées en 2013 (temps associatifs de rencontres, d'échanges et de convivialité) sont désormais entrées dans les habitudes de l'association : Saint-Paulin, 5 juillet, Fête des bénévoles... Et cette année, le renforcement de la transversalité et des liens entre les différentes structures de la Mie de Pain a été une priorité.

Fin 2019, toutes les propositions du plan d'actions triennal ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

La communication interne étant l'affaire de tous, ces actions sont le fruit d'un travail d'équipe. ■



17 OCTOBRE 2019
JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

MOBILISATION DES SALARIES DU SIÈGE



LES DONNS, LE MÉCÉNAT ET LES LEGS

Grâce à la générosité du public, l'association poursuit, depuis sa création, l'œuvre de Paulin Enfert. L'implication de nos bienfaiteurs, donateurs et mécènes représente 30 % du budget global de l'association.

L'intégralité des dons est dédiée au fonctionnement des structures de l'association et contribue au financement de l'accueil, de l'accompagnement, de l'hébergement et des soins prodigués gratuitement et de façon inconditionnelle aux personnes en difficulté.

LES DONNS

43 actions de collecte multicanal ont été menées en 2019, conformément au budget validé par la gouvernance

Le don moyen en 2019 était de 40€ en prospection (+4,3% vs. 2018) et de 60€ en fidélisation (+1% vs. 2018).

LE MARKETING

Afin de collecter des dons privés, les Œuvres de la Mie de Pain utilisent plusieurs supports de communication :

- ✓ Actions papier : 21 mailings
- ✓ Actions télémarketing : 8 vagues d'appels téléphoniques
- ✓ Actions internet : 14 opérations

Support papier

Les campagnes papier entrent dans le cadre d'un plan d'investissement visant à stabiliser le recrutement de nouveaux donateurs, fidéliser les donateurs nouvellement recrutés, pérenniser le soutien des donateurs fidèles, réactiver les anciens donateurs et développer la mise en place des prélèvements automatiques. Les campagnes papier s'accompagnent du journal des donateurs.

Support télémarketing et Support internet

Rubrique donateur sur le site des OMDP et les réseaux sociaux, campagnes d'appels à dons « ciblés » (ex : duvets, urgences grand froid et canicule, Noël...). La campagne internet « Impôt sur la fortune immobilière (IFI) » est dédiée aux Chantiers d'Insertion.

BILAN DE LA COLLECTE 2019

Le principal vecteur de collecte de la Mie de Pain est le don privé. Les legs-donations ne sont pas inclus dans ces données.

L'année 2019 a connu un net rebond de la collecte de fonds privés, confirmant l'attentisme momentané dont les donateurs avaient fait preuve en 2018. Cette année-là avait été moins favorable à la générosité du public en raison de l'instauration de trois mesures fiscales symboliquement fortes et génératrices d'inquiétude : l'augmentation de la CSG, le passage à l'IFI et le prélèvement de l'impôt à la source.

Ce redressement des dons en 2019 démontre le maintien de l'intérêt des donateurs pour les missions sociales des Œuvres de La Mie de Pain et leur mise en œuvre au travers d'actions concrètes.

La collecte de fonds 2019 (hors legs et donations) a augmenté de 12% par rapport à 2018.

- ✓ La part de la collecte en ligne a été de 14,14%, celle du mécénat de 9,22% et celle des prélèvements automatiques de 11,29%.
- ✓ La part totale de l'IFI est de 47,22% issus des mailings papier et 52,78% issus du canal digital.
- ✓ A noter qu'à compter de la mi-2020, le canal SEPA papier sera également proposé aux donateurs digitaux réfractaires au débit régulier de leur carte. ■

LES DONATEURS

En 2019, nous comptons 50 000 donateurs dont 10 000 nouveaux donateurs qui ont soutenu les actions des Œuvres de La Mie de Pain.

LE MÉCÉNAT

Des associations, des fondations, des fonds de dotation et des sociétés soutiennent chaque année les Œuvres de la Mie de Pain sous forme d'aides financières ou matérielles et de mécénat de compétences. Ces dernières sont mises bénévolement au service des personnes en difficulté. Il peut s'agir de volontariat dans le cadre de démarches RSE des entreprises partenaires.

20 nouveaux mécènes ont soutenu La Mie de Pain et ont participé au fonctionnement des activités des différentes structures :

Le Refuge : les repas extérieurs, les repas des réveillons de fin d'année, le fonctionnement de l'infirmerie, l'achat d'un fauteuil de podologie, les examens ophtalmologiques et la fourniture de lunettes adaptées...

L'ESI l'Arche d'Avenir : l'informatisation du service domiciliation, la création d'une salle bien-être, la création et l'installation de casiers de rechargements téléphones et ordinateurs, des gourdes, du café pour l'animation de la cafétéria...

Le Pôle Logement Adapté : la rénovation d'un espace convivial et l'achat de matériel informatique pour l'espace service du FJT, le financement d'une salle bien-être pour les seniors de la Villa de l'Aube...

Le Pôle Insertion par l'Activité Economique : le financement de 24 malles d'outils de cuisine certifiées pour le diplôme d'Agent polyvalent de restauration et 5 pour l'équipe de la cuisine du Refuge, le financement de nouveaux postes informatiques pour les CISP et les encadrants administratifs.

Le mécénat peut, dans un premier temps, se traduire par des actions en faveur des OMDP par la participation de nouveaux volontaires aux actions de l'association via, par exemple, du bénévolat. Les aides financières visent de plus en plus à soutenir des projets précis et chiffrés. Le mécénat se traduit également par le don de matériels et de mobiliers permettant de faire fonctionner les structures de l'association au quotidien et d'aider les personnes accueillies, accompagnées et hébergées.

LES LEGS

Depuis plus de 130 ans, l'association bénéficie du soutien de bienfaiteurs, notamment par des dons et legs. C'est pourquoi l'association s'est dotée d'une charte de déontologie et de procédures de contrôle.

Ainsi, les Œuvres de la Mie de Pain respectent scrupuleusement les principes fondamentaux suivants :

- ✓ l'autonomie de la volonté du bienfaiteur et le respect de la volonté du bienfaiteur ;
- ✓ l'absence de tout conflit d'intérêt pour la ou les personnes impliquées, tant dans la prospection que dans la gestion des dossiers ;
- ✓ le traitement impartial et désintéressé des dossiers ;
- ✓ une parfaite information des personnes impliquées sur la réglementation fiscale et successorale, ainsi que sur les enjeux éthiques liés au domaine des libéralités ;
- ✓ un esprit de fraternité et de loyauté lorsque plusieurs organisations sont conjointement impliquées ;
- ✓ la rigueur dans la gestion des dossiers et la transparence de l'information du public ;
- ✓ le strict respect de la confidentialité aussi bien dans les relations avec les bienfaiteurs que dans le traitement des dossiers.

En 2019, les Œuvres de La Mie de Pain ont bénéficié de 8 legs, dont 6 assurances vie.

Du 2 au 5 juin 2019, les Œuvres de La Mie de Pain ont participé au Congrès des Notaires qui s'est tenu à Bruxelles, afin de faire connaître et de promouvoir les actions de l'association et de renforcer les liens avec les notaires et les partenaires associatifs. ■



merci



NOS ENGAGEMENTS POUR MERITER VOTRE CONFIANCE

Agréée par le Comité de la Charte du don en confiance en 2010, l'association les Œuvres de la Mie de Pain s'engage à respecter un code de déontologie comprenant 4 grands principes:

- ✓ Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée;
- ✓ Une gestion rigoureuse des fonds qui lui sont confiés;
- ✓ Des actions de communication et de collecte de fonds appropriées;
- ✓ Une véritable transparence financière à l'égard des donateurs, avec notamment la diffusion annuelle de l'essentiel de ses comptes et de ses activités.

Nos comptes sont audités et certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

La Commission d'agrément du Comité de la Charte du Don en confiance a renouvelé notre agrément en novembre 2019, pour une durée de trois ans.

L'occasion pour la Mie de Pain de remercier ses généreux donateurs qui rendent concrets de nombreux projets d'accompagnement des personnes les plus exclues, de l'urgence à l'insertion. ■

RENOUVELLEMENT DU LABEL DON EN CONFIANCE

- 21 NOVEMBRE 2019 -



Ce label est délivré par le Don en Confiance aux organisations faisant appel public à la générosité qui respectent sa Charte de déontologie et se soumettent à son contrôle continu. www.donenconfiance.org

L'ASSOCIATION

LE BÉNÉVOLAT AUX ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

7 ÉTABLISSEMENTS ET 450 BÉNÉVOLES



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



LE BÉNÉVOLAT

« La marque et la réussite des Œuvres de la Mie de Pain résident dans la présence de bénévoles », stipule le Projet associatif « En route pour 2025 ! ». À l'origine des Œuvres de la Mie de Pain, les bénévoles sont essentiels à la vie de l'association. Ils participent, en complémentarité avec les équipes salariées, au fonctionnement des structures.

En 2019, les Œuvres de la Mie de Pain ont pu compter sur la mobilisation de 450 bénévoles inscrits dans la plupart des structures, ainsi qu'au siège de l'association, sur des missions variées : distribution de repas ou de boissons chaudes, accueil, écoute, animation, tri de vêtements, accompagnement scolaire, aide administrative, consultations médicales, etc.

En fin d'année, le bénévolat s'est mis en place au sein du pôle Insertion par l'Activité Economique, avec l'arrivée de trois bénévoles en décembre pour accompagner des salariés en insertion volontaires sur les savoirs de base au travers d'ateliers hebdomadaires.

Objectifs : les aider à pratiquer la langue, leur donner confiance et les amener à savoir présenter leur métier, leurs compétences, en vue d'entretiens professionnels. « Partager mes connaissances et mon expérience me rend toujours heureux, témoigne Gérard Bourgeois, bénévole au pôle IAE. Et je crois que ce bonheur partagé permet à « nos stagiaires » d'apprendre plus vite à parler le français. L'outil numérique (PC ou smartphone) donne accès aux vidéos, aux tests... et aussi aux fiches métiers de Pôle

Emploi. C'est un bon support pédagogique, en phase avec l'objectif d'Insertion par l'Activité Economique de La Mie de Pain ».

Le profil des bénévoles intervenant aux Œuvres de la Mie de Pain est varié : femmes et hommes ; de 16 à plus de 80 ans ; retraités, actifs, en recherche d'emploi, parents au foyer, étudiants ; du quartier comme de toute l'Ile-de-France, voire de régions voisines ; engagés depuis plus de vingt ans ou récemment arrivés.

Des bénévoles supplémentaires agissent également ponctuellement dans le cadre des collectes alimentaires, au réfectoire du Refuge en renfort des équipes de services repas pendant la période estivale ou les fêtes de fin d'année, ou encore sur une journée avec leur entreprise dans le cadre de journées de solidarité. Ce sont ainsi quatre entreprises, avec 61 collaborateurs au total, qui ont apporté un coup de main pendant une journée sur des missions aussi variées que la plantation d'herbes aromatiques ou le coaching emploi. Une façon également de sensibiliser un nouveau public à la lutte contre l'exclusion tout en faisant connaître les actions de l'association. Chaque année, plusieurs collaborateurs rejoignent par la suite les Œuvres de la Mie de Pain, à titre personnel, en tant que bénévoles ou donateurs.

En 2019, 28 900 heures de bénévolat ont été comptabilisées, soit 400h de plus qu'en 2018, un chiffre chaque année en progression. ■



PLAN D' ACTIONS BÉNÉVOLAT 2016-2019

BILAN 2019

Adopté en septembre 2016 par le Conseil d'Administration de l'association, le plan d'actions Bénévolat propose des actions pour développer et accompagner le bénévolat au sein des différentes structures, réparties en cinq axes :

- ✓ Cadrer ;
- ✓ Accueillir ;
- ✓ Accompagner ;
- ✓ Renforcer leur place ;
- ✓ Reconnaître et remercier.

En 2019, l'effort d'accueil et d'accompagnement des bénévoles s'est poursuivi avec, notamment : la tenue des journées d'accueil des nouveaux salariés et bénévoles ; la proposition de formations, internes (à l'Arche d'Avenir et au Refuge), mais aussi externes avec le développement de partenariats (Secours catholique, Fabrique de la Solidarité) ; et le suivi par les équipes des différentes structures.

La participation des bénévoles dans la démarche de suivi du Projet associatif a encouragé leur intégration dans l'association. Trois bénévoles ont participé également au séjour Fratello à Lourdes, en novembre, en accompagnant, aux côtés de deux travailleurs sociaux, le groupe composé d'hébergés du Foyer Femme et du Refuge et d'un résident du Pôle Logement Adapté. Ce fût l'occasion d'établir un contact différent de celui qu'ils peuvent avoir dans le cadre de leur mission habituelle.

Rendez-vous de fin d'année incontournable depuis le lancement du Plan d'actions Bénévolat, la Fête des bénévoles s'est tenue début décembre, à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat. Un temps important pour réunir et remercier les bénévoles au nom de l'ensemble de l'association. Cette année, ce « Merci » a été concrétisé par des gâteaux préparés spécialement par des hommes du Refuge et des femmes du Foyer Vergniaud, qui les ont servis eux-mêmes aux bénévoles présents.

Un accent a été mis également sur la valorisation du bénévolat au travers des réseaux sociaux de l'association (pages Facebook et LinkedIn) et dans les médias, façon de leur rendre hommage et de faire connaître à l'extérieur cette facette importante de l'association. Des bénévoles ont ainsi pu témoigner dans un article de deux pages sur le bénévolat aux Œuvres de la Mie de Pain paru dans Femmes actuelles Senior en février 2019 et une bénévole du service repas a été suivie dans le documentaire sur le Refuge diffusé sur RMCStory en novembre 2019.

Les trois quarts du plan d'actions Bénévolat 2016-2019 ont été réalisés.

2020 va permettre d'établir le prochain plan d'actions, en co-construction avec les bénévoles, les professionnels concernés et le Conseil d'Administration.

Les Œuvres de la Mie de Pain tiennent à remercier chaleureusement les bénévoles pour l'aide indispensable qu'ils apportent à l'association, quel que soit leur engagement : une journée, plusieurs mois ou plusieurs années. ■





Le bénévolat au cœur des actions

L'activité de La Mie de Pain s'appuie fortement sur la collaboration et le travail de tous nos bénévoles au sein de ses établissements sociaux.

Face à la réalité des publics accueillis, il arrive que la place de chacun soit confondue et des difficultés dans la relation usager/bénévole peuvent apparaître.

Un besoin de formation

D'une part, le bénévolat au sein de l'association étant fondamental et d'autre part, la relation usagers/bénévole pouvant être difficile à gérer, il était devenu nécessaire de proposer une sensibilisation à la notion de juste proximité.

Cette dernière n'est pas la confusion mais le repérage indispensable de rôles qui permet à chacun d'être pleinement acteur dans un projet commun.

Des sessions porteuses de changements

Des psychologues des OMDP ont construit et animé trois sessions de deux heures chacune. Ce type de format, défini par les psychologues, était à destination des bénévoles, sur le thème de la proximité à l'usager.

Au cours des trois séances de formation, la souffrance psychique, liée à l'exclusion, à l'histoire de vie et aux relations parentales précoces ont été abordées.

Au travers de discussions, de débats, et d'analyses de situations, la formation a permis de comprendre l'importance du rôle de chacun ainsi qu'une meilleure compréhension du public accueilli.

Ces sessions ont marqué les prémices d'une prise de conscience des conséquences du lien entre attitudes des usagers et du bénévole. Une perception différente des difficultés psychiques rencontrées par les usagers a été amorcée.

Un bénévolat humaniste et engagé

Les bénévoles, inscrits dans une dynamique de changement et très investis dans la démarche, ont partagé leurs expériences dans le but commun d'améliorer le soutien aux usagers.

L'ensemble de ce travail est venu renforcer les valeurs partagées par les bénévoles au sein des Œuvres de La Mie De Pain.

En effet, l'accueil inconditionnel, anonyme et gratuit ainsi que la volonté de tendre la main à l'autre ont émané de toute la formation. ■

TÉMOIGNAGES

FORMATION À DESTINATION DES BÉNÉVOLES

Chaque semestre des « temps de formation et d'échanges autour de l'accompagnement des bénévoles » sont animés par les psychologues des structures de La Mie de Pain.

Ces rendez-vous permettent de sensibiliser les bénévoles aux notions de proximité et de distance avec les usagers, d'aborder certaines problématiques du public accueilli, etc.

Les Œuvres de La Mie de Pain ont recueilli les témoignages de Jean-Luc Perrigault, responsable bénévole au Refuge (service repas du jeudi soir), présent à la session de mai 2019.

Jean-Luc Perrigault /

« Ayant participé à une formation destinée aux bénévoles de La Mie de Pain, j'invite et j'encourage les nouveaux bénévoles à participer aux prochaines formations.

Pour mieux comprendre, j'ai redécouvert, dans un premier temps, les mots, les nuances et les concepts : « Exclusion, précarité, pauvreté, souffrance physique et psychologique » ; dans un second temps, j'ai approfondi les piliers du bénévolat : « Accueil, juste distance... ».

Cette formation théorique, reçue en trois étapes, a permis le partage de bonnes pratiques de savoir-être face à des situations tendues qui peuvent survenir au réfectoire par exemple. Ces enseignements me permettent de mieux vivre mon bénévolat sur le terrain, depuis, la juste distance, la confidentialité, l'adaptation sont mieux assimilées et pratiquées dans ma relation avec les usagers ». ■



LE PROJET ASSOCIATIF

EN ROUTE POUR 2025 !



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



FEUILLE DE ROUTE 2019-2021

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS EN 2019

Depuis plus de 130 ans, les Œuvres de La Mie de Pain n'ont cessé de s'adapter aux besoins des personnes les plus exclues, de porter le message de solidarité de Paulin Enfert et de diversifier leur projet d'assistance matérielle et morale.

C'est avec cette volonté que salariés, bénévoles et adhérents portent le projet associatif « En route pour 2025 ! ».

Ce projet constitue le cadre d'action de l'association et de ses équipes.

Il est ensuite décliné par séquence de trois ans, pour répondre aux besoins des personnes de la rue, en constante évolution. En janvier 2019, l'Assemblée Générale a voté une série d'actions à réaliser à l'horizon 2021.

MISSION D'ACCUEIL ET DE MISE À L'ABRI ET MISSION PRENDRE SOIN

Orientation stratégique: Nous adapter pour accueillir et mettre à l'abri les personnes à la rue les plus éloignées des dispositifs installés.

L'Arche d'Avenirs

- ✓ a développé son activité « soins » en
 - ✓ faisant intervenir de nouveaux partenaires en santé pour améliorer les conditions de vie et la prise en compte des problématiques de santé des accueillis (AIDES, professionnels de santé...)
 - ✓ informant et mettant en place des activités telles que des consultations de sophrologie, tabacologie et ostéopathie
- ✓ a proposé des interventions thématiques autour de la prévention des addictions avec AIDES et la Française des Jeux
- ✓ a ouvert ses portes 2 jours par semaine à 7h30 pour les personnes orientées par le Recueil social RATP, et a recruté en CDD un aide médico-psychologique (AMP)
- ✓ a créé une salle mieux-être et un atelier dédié

MISSION HÉBERGER POUR SORTIR DURABLEMENT DE LA RUE

Orientation stratégique: Sortir durablement de la rue les personnes accueillies en les accompagnant vers une solution de logement adapté.

Le Refuge

- ✓ a mis en place des activités mixtes en lien avec le Foyer pour femmes:
 - ✓ activité « Arts culinaires » à l'occasion des grands rendez-vous des OMDP (fête des bénévoles et Saint-Paulin)
 - ✓ voyage Fratello à Lourdes
 - ✓ réalisation des affiches à l'attention des personnes hébergées
 - ✓ mise à disposition de la cafétéria du Refuge
 - ✓ mobilisation d'un TS et d'un agent d'accueil de chaque structure et de la psychologue du Foyer femmes

MISSION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Orientation stratégique: Construire un dispositif d'Insertion par l'Activité Economique complet et pertinent.

Le Pôle Insertion par l'Insertion Economique

- ✓ a proposé des cours d'alphabétisation et d'apprentissage du français à visée professionnelle:
 - ✓ savoir lire des documents inhérents à l'environnement professionnel et remplir une fiche de renseignements
 - ✓ décrypter les modes d'emploi des produits d'entretien et les mesures d'hygiène et sécurité en cuisine
 - ✓ mise en place d'ateliers d'expression orale et de mise en situation, test d'évaluation
- ✓ Ces séances sont réalisées avec des partenaires (FLES, Secours populaire, Mairie de Paris, organisme de formation Prosodia, OPérateurs de COmpétences (OPCO)) et la participation de bénévoles ■

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019

JANVIER

Vendredi 11 Janvier, jour de la Saint-Paulin, s'est déroulée la Cérémonie de bénédiction de Notre-Dame de La Mie-de-Pain par le Père Henri de Léprevier, en présence de Madame Florence Gérard, présidente de l'association, Madame Geneviève Laffon, Monsieur Louis-Bernard Bohn, trésorier de la Mie de Pain, des Amis de Paulin Enfert, des accueillis, des bénévoles et des salariés des Œuvres de La Mie de Pain.



Dans son homélie, le Père Henri a rendu hommage à Jean Laffon, à Paulin Enfert, fondateur de la Mie de Pain et a salué toutes les personnes qui ont permis à la Vierge de La Mie de Pain de retrouver son emplacement d'origine sur le terrain du Refuge, où elle continuera de veiller sur les accueillis, bénévoles, salariés et bien au-delà... ■



FEVRIER

22 février, nouvelle journée de solidarité avec notre fidèle partenaire METRO France. 10 collaborateurs du Groupe ont eu l'occasion de découvrir l'histoire, les actions et les coulisses

du Refuge des Œuvres de La Mie de Pain, plus grand centre d'hébergement d'urgence de Paris.

Une matinée rythmée par la bonne humeur de chacun, plus de 200 repas servis au déjeuner, de la convivialité avec les personnes hébergées et de la complicité avec l'équipe de bénévoles et de salariés. ■

MARS

8 Mars

L'ESI l'Arche d'Avenir célèbre la journée internationale des Droits des Femmes en offrant à ses bénéficiaires une pause mieux-être et mise en beauté en début de matinée, avant de partager ensemble un déjeuner participatif. Ce fut l'occasion d'aborder des sujets liés à la mixité au sein de l'accueil de jour, de l'isolement choisi par certaines dames, de l'accueil bienveillant des nouvelles bénéficiaires... Cette journée s'est conclue par un goûter-Karaoké animé par l'équipe sociale de l'ESI. ■

AVRIL

Visite officielle du Refuge et des Chantiers d'insertion des Œuvres de La Mie de Pain avec Mme Anne-Laurence Petel, députée, Mme Michèle de Vaucouleurs députée de la 7eme circonscription des Yvelines, accompagnées du groupe d'étude Économie Sociale et Solidaire de l'Assemblée nationale. ■



Des rencontres et des échanges enrichissants sur l'accompagnement, l'insertion et l'emploi avec : les salariés en insertion de la Mie de Pain, les équipes encadrantes et la présidente de l'association. ■

MAI

Madame Florence Gérard, présidente de l'association, reçoit Madame Dati - Députée européenne et Maire du 7e arrondissement de Paris - pour une visite officielle du Refuge et du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT Paulin Enfer). De l'urgence à l'insertion, telles sont les actions quotidiennes de l'association : fournir une aide d'urgence aux personnes vulnérables et accompagner leur réinsertion sociale et professionnelle.

Sensibiliser les citoyens et les élus aux difficultés liées à la précarité et à l'exclusion fait également partie des missions de l'association. ■



Le 25 mai, l'ESI l'Arche d'Avenir a organisé, à la veille des élections européennes, une simulation de vote afin que chacun puisse jouer le jeu des élections et ainsi exprimer son opinion à travers son scrutin ! Cette belle initiative permet aux personnes accueillies de faire entendre leur voix. ■

JUIN

20 JUIN— MIES DE PAIN D'HONNEUR

Les Œuvres de La Mie de Pain ont décerné les « Mies de Pain d'Honneur » à 9 salariés de l'Association.

En présence des administrateurs, des bénévoles, des directeurs de structure, du service RH, des chefs de service urgence et insertion du Refuge, et des salariés de La Mie de Pain, cet événement récompense les 5/10/15 ans d'ancienneté, l'engagement et la qualité des missions accomplies au quotidien. Il s'agit de remercier et saluer le professionnalisme, l'investissement et la

bienveillance de chacun, auprès des personnes les plus fragiles, hébergées ou accueillies au sein des structures de l'association. ■



15 JUIN

Aimez-vous Brahms? Les Œuvres de La Mie de Pain ont accueilli l'Orchestre Symphonique Coalescence pour 2 journées de répétitions au sein du Refuge.

Ce rendez-vous était consacré au double concerto pour violon et violoncelle de Brahms. Dernière œuvre symphonique du musicien, elle a été composée en 1887, année de création de l'association par Paulin Enfer.

Merci aux 60 musiciens et à Bertrand Causse, Chef de l'Orchestre Coalescence, d'avoir répondu à l'invitation de l'association.

C'est une occasion unique pour les personnes accueillies, les salariés et les bénévoles d'entrer dans les coulisses du travail instrumental autour de cette œuvre, désormais si chère à La Mie de Pain. ■



5 JUILLET

Fête de l'été de La Mie de Pain à l'Arche d'Avenir en présence du Maire du 13e arrondissement, M. Jérôme Coumet. ■



AOUT

Sortie à la base de loisirs de Torcy pour les personnes hébergées au Refuge. ■



SEPTEMBRE

SEMINAIRE DE RENTRÉE DU REFUGE

Des réflexions collectives, adossées au projet associatif des OMDP, seront des pistes d'évolutions possibles pour « le Refuge de demain » et devanceront certainement les nouveaux besoins des personnes en situation de grande précarité avec ou sans pathologie lourde. ■

19 SEPTEMBRE — REMISE DES DIPLÔMES AUX SALARIÉS EN INSERTION DU PÔLE IAE

Cet événement est un moment fort qui marque la fin d'un cycle de formation et le début de nouvelles aventures professionnelles pour nos 30 jeunes diplômés : 20 salariés du Chantier d'Insertion Restauration et 10 salariés du Chantier d'Insertion remobilisant Nettoyage ont remarquablement validé leur cursus. Inscrits aux programmes de formation d'agent polyvalent de restauration ou d'agent de propreté et hygiène, ce Certificat de

Qualification Professionnelle (CQP) est un titre qui atteste la maîtrise de compétences liées à leur métier. ■

4 OCTOBRE—IAE RESEAU CHANTIERS ECOLES

Les Œuvres de la Mie de Pain ont été heureuses d'accueillir le réseau Chantier Ecole réunissant les acteurs de l'insertion par l'activité économique d'Ile-de-France, en présence des pouvoirs publics, pour leur présenter les évolutions de la formation professionnelle liées à la Loi Avenir.

Une réunion de travail qui concourt à favoriser la collaboration au sein de l'écosystème parisien de l'insertion, tout en permettant à la Mie de Pain de mieux faire connaître ses actions aux autres acteurs de l'insertion par l'activité économique.

Merci et bravo aux salariés du Chantier Restauration de la Mie de Pain pour l'accueil gourmet réservé aux participants ! ■

17 OCTOBRE—Journée du Refus de la Misère

Dans le cadre de la 6e édition des Rencontres artistiques de la Mairie du 13e, les personnes hébergées au Refuge ont participé à l'exposition « Les Visages de la Solidarité du 13e ». Du 15 au 18 octobre 2019, les œuvres photographiques réalisées par une trentaine d'artistes en situation d'extrême précarité ou résidant en centres d'hébergement du 13e arrondissement, ont été exposées. ■

28 OCTOBRE—VISITE DU PÈRE GUY GILBERT AU REFUGE ET AU FJT PAULIN ENFERT

Les Œuvres de La Mie de Pain ont eu le plaisir de recevoir le Père Guy Gilbert au sein de leurs établissements : le Refuge et le FJT Paulin Enfert.

Surnommé « le Curé des Loubards, des clochards et des plus démunis », durant cette soirée, il est allé à la rencontre des personnes hébergées, des bénéficiaires en situation de grande précarité, des jeunes, des professionnels et des bénévoles de La Mie de Pain. ■



NOVEMBRE

22 NOVEMBRE—EXPOSITION TALENTS CACHÉS

Les Œuvres de la Mie de Pain ont accueilli au sein de l'Ancien Réfectoire l'exposition « Talents cachés », du 23 novembre au 1er décembre. Organisée par la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris et l'association Philia, elle met à l'honneur 150 œuvres d'une cinquantaine de femmes et hommes détenus dans les prisons d'Ile-de-France, « parce que la prison n'est pas seulement lieu de punition mais aussi lieu de réinsertion ».

Exposition d'œuvres de personnes détenues en Ile-de-France

Organisée par la Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Paris et l'association Philia- Promotion Sociale par le Travail et l'Insertion

TALENTS CACHÉS 2019
XXIV^e Edition



Du samedi
23 novembre
au
dimanche
1er décembre

Vernissage
vendredi
22 novembre
à partir
de 18h 30

Association Les Œuvres de la Mie de Pain
16 Rue Charles Fourier 75013 PARIS

METRO : Ligne 7
Station Tolbiac

BUS : Lignes 67 ou 69
Station Tolbiac-Bobillot

Ouvert tous les jours :
De 11 heures à 18 heures

Infos Philia :
01 46 77 85 88

Internet :
www.talentscachés.org

Facebook :
Talents Cachés



29 ET 30 NOVEMBRE - COLLECTE ALIMENTAIRE ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE

Près de 18 tonnes de produits ont été collectées par près de 300 bénévoles répartis sur 21 points de collectes.



DECEMBRE

5 DÉCEMBRE — JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

Les personnes hébergées des structures ont souhaité préparer une surprise pour les 450 bénévoles, qui œuvrent quotidiennement au sein des établissements, en leur concoctant un goûter sucré-salé. Elles y ont mis tout leur cœur pour leur dire de la manière la plus concrète qui soit :

Merci. ■

6 DÉCEMBRE — DON EN CONFIANCE RENOUVELLE SA CONFIANCE AUX ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

pour trois ans en accordant pour la troisième fois consécutive son label. ■

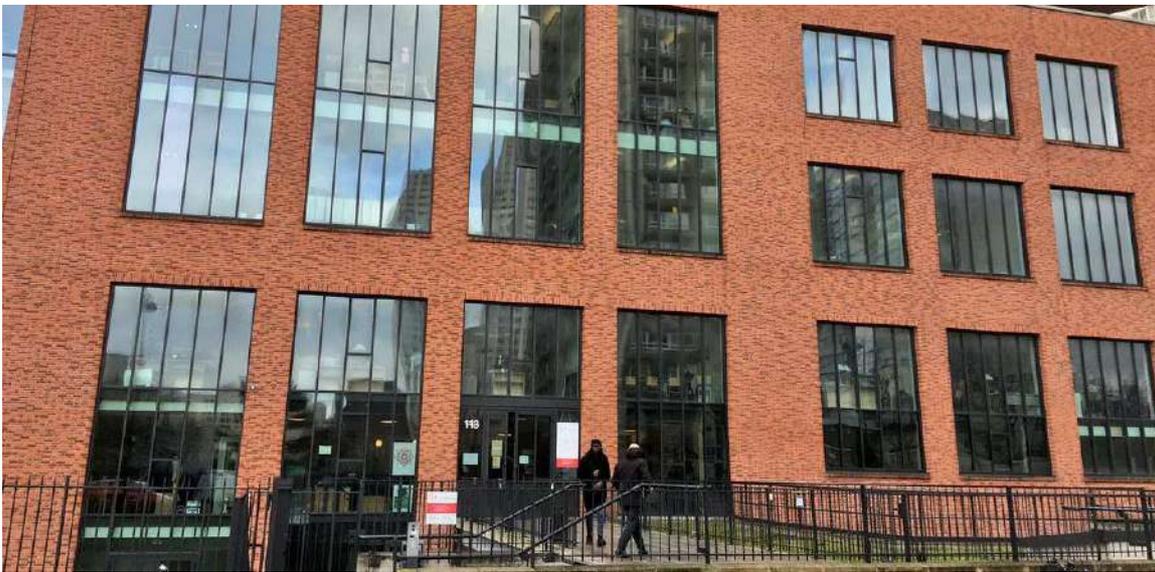
ESI L'ARCHE D'AVENIRS

ACCUEIL DE JOUR



DE L'URGENCE
À L'INSERTION





QU'EST-CE QUE L'ARCHE D'AVENIRS ?

L'Arche d'Avenir est l'accueil de jour des Œuvres de La Mie de Pain, ouvert en 2001 et labellisé Espace Solidarité Insertion (ESI) depuis 2006 par une convention tripartite entre la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) pour l'État, la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) pour la Ville de Paris, et la RATP.

L'Arche d'Avenir est le plus grand accueil de jour d'Ile-de-France en termes de fréquentation, de surface, mais surtout le seul qui a été pensé, construit et aménagé avec cette destination effective d'accueil pour le public sans-abri.

Ouvert du mardi au samedi, de 08h30 à 17h00, il accueille de façon inconditionnelle, gratuite et anonyme toute personne franchissant ses portes.

QUELLE EST SA MISSION ?

L'Arche d'Avenir est un lieu passerelle qui accueille tous les jours de nouvelles personnes, aux parcours et aux besoins variés.

Elle offre :

- ✓ un lieu de repos, de mise à l'abri et qui favorise l'accès aux services de la vie quotidienne (douche, buanderie, consignes, salles de repos) ;
- ✓ Un travail social et psychologique (évaluation, orientation, démarches administratives, ouverture et réactualisation de droits, soutien, accompagnement).

L'ESI permet aux personnes accueillies de reprendre peu à peu leur vie en main. Enfin, la mission de l'Arche d'Avenir est de rompre l'isolement en proposant également des actions citoyennes, des activités culturelles et

de loisirs qui ont comme fil rouge : l'expression des accueillis.

Ce dispositif à destination d'adultes (femmes ou hommes isolés, en couple) en situation d'errance, d'exclusion, sans domicile, hébergés en logement précaire ou en « abri de fortune » s'inscrit dans les orientations retenues par le Programme Départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, ainsi que dans le cadre de tout dispositif relatif à l'urgence sociale mis en place par les pouvoirs publics, notamment le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).



CHACUN VIENT AVEC SA PERSONNALITÉ

Il y a celles et ceux, qui :

- ✓ veulent passer inaperçus ;
- ✓ vont chercher l'attention de toute l'équipe ;
- ✓ ne sont pas en capacité de se projeter et de venir à un rendez-vous ;
- ✓ souhaiteraient être reçus tous les jours ;
- ✓ n'osent rien solliciter ;
- ✓ ne savent pas quelle demande formuler. ■

L'ACTIVITÉ DE L'ARCHE D'AVENIRS EN 2019

FRÉQUENTATION ANNUELLE

- ✓ 79 359 passages, dont 72 personnes accompagnées par des maraudes.

Une fréquentation en forte hausse : +45 % par rapport à 2018 (54 548 passages), soit plus de 270 passages par jour de femmes et d'hommes, du mardi au samedi.

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-PSYCHO-SOCIAL (moyenne établie sur la base de fréquentation hebdomadaire du lieu : 1354 personnes).

- ✓ 2 597 entretiens avec un travailleur social dont 505 hommes et 174 femmes reçus pour un premier entretien ;
- ✓ 232 entretiens avec la psychologue ;
- ✓ 69 orientations médicales ;
- ✓ 24 appels aux services d'urgence (police, SAMU, pompiers).

HYGIÈNE

- ✓ 14 408 douches ;
- ✓ 840 kits hygiène distribués ;
- ✓ 2 477 lessives effectuées.

SOUTIEN ET SUIVI

- ✓ 508 demandes d'hébergement ont été réalisées auprès du SIAO ;
- ✓ 3 175 demandes d'ouverture de droits.

DOMICILIATION

- ✓ 859 domiciliations, dont 211 nouvelles inscriptions.
- ✓ 351 demandes non pourvues.

Informatisation du service domiciliation

Auparavant, le courrier reçu était trié puis distribué dans les pochettes individuelles des accueillis destinataires.

Les personnes passaient régulièrement pour prendre les plis éventuellement reçus, contre signature de leurs fiches personnelles. Dans le cas contraire, ils indiquaient leur passage, comme preuve de présence (élément souvent nécessaire pour les démarches administratives ou pour confirmer l'utilisation effective du service de domiciliation).

Désormais, nous utilisons un logiciel dédié.

L'informatisation du service et la présence d'un salarié supplémentaire ont permis d'augmenter le nombre de domiciliations de 800 à 950 personnes.

L'équipement informatique a été installé en juillet 2019 et a été effectif à partir de septembre.

De plus, le fonctionnement du service s'est depuis fluidifié: moins de personnes se présentant spontanément et moins d'appels. Les agents se sont adaptés rapidement au logiciel.

Les accueillis apprécient les notifications de réceptions sur leur téléphone. Ils évitent ainsi des trajets inutiles pour vérifier leurs boîtes aux lettres. Ils sont prévenus par SMS de l'arrivée de courriers ainsi que de l'identité des expéditeurs. ■

QUI SONT LES PUBLICS ?

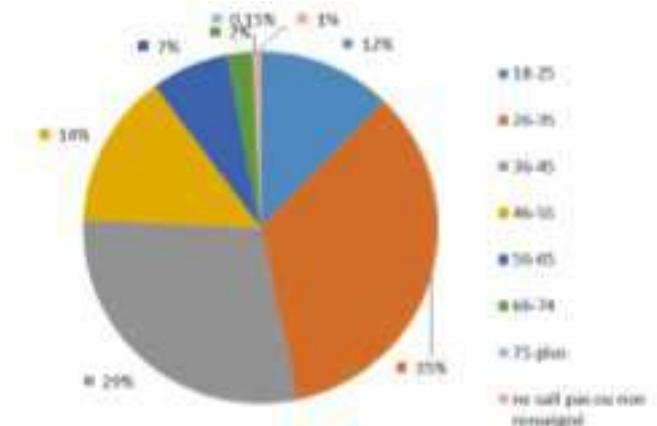
Premier maillon entre la rue et l'après, l'Arche d'Avenir est une balise dans le parcours haché des publics bénéficiaires.

Lieu d'accueil, de mise à l'abri, d'orientation et d'accompagnement, l'adresse se transmet de bouche à oreille entre personnes accueillies, et avec confiance, entre associations et maraudes.

ÂGES

Les profils des personnes accueillies à l'Arche d'Avenir se sont diversifiés tout au long de l'année :

- ✓ la tranche d'âge des 26-45 ans représente 64% des usagers ;
- ✓ Étudiants, apprentis ou jeunes actifs, âgés de 18 à 25 ans, sont 12% à bénéficier des services de premières nécessités offerts par l'ESI.

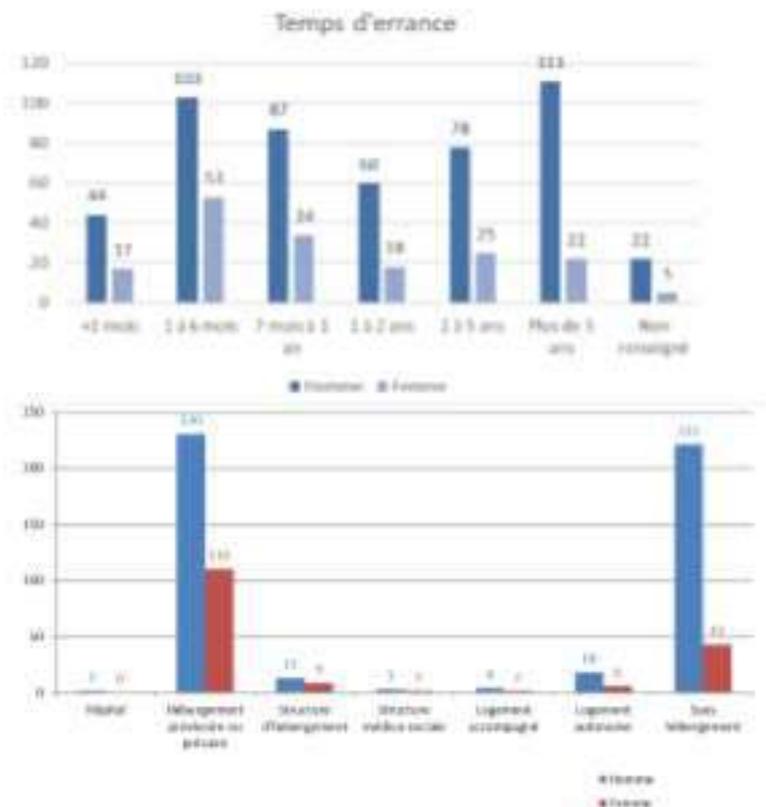


SITUATION VIS-À-VIS DE L'HÉBERGEMENT

(informations recueillies sur 679 personnes dont 174 femmes, reçues lors d'un premier entretien).

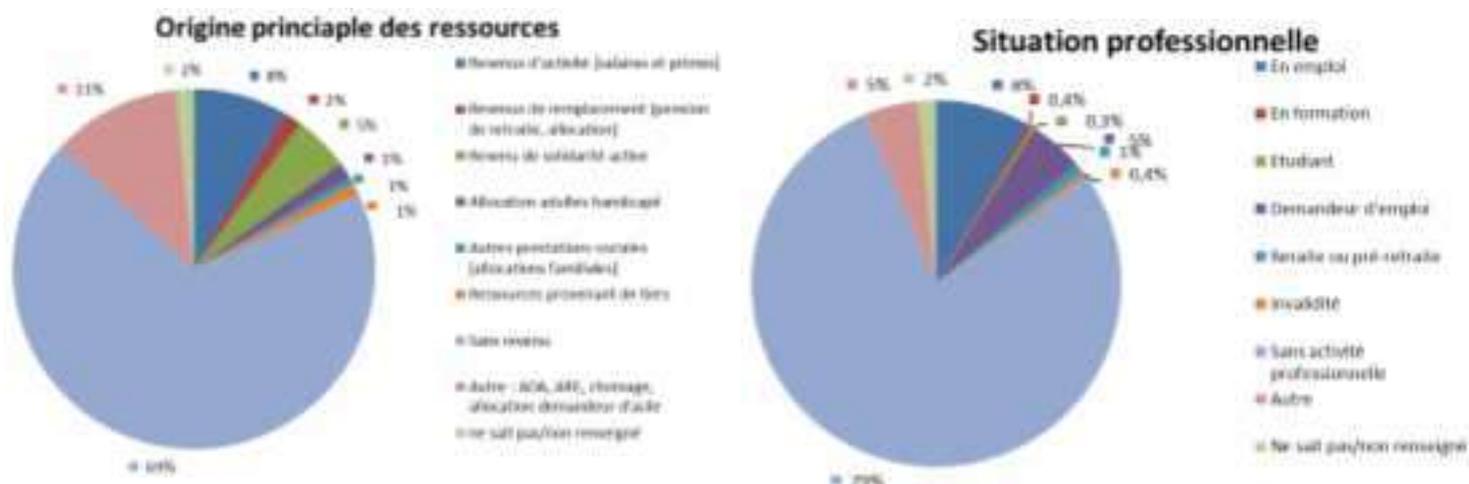
Être sans domicile peut être transitoire, permanent ou chronique. Cette variabilité explique pour partie la difficulté à dénombrer les personnes en situation de rue.

Les femmes et les hommes accueillis à l'Arche d'Avenir sont pour la plupart en situation d'errance ou en hébergement précaire. Le temps d'errance pour les femmes est de moins d'un an et pour les hommes de plus de 5 ans. Il est à noter que chaque année l'Arche d'Avenir accueille des jeunes gens sans hébergement depuis 1 à 6 mois.



ORIGINE DES RESSOURCES

70% des personnes sont sans revenu.
9% des personnes accompagnées perçoivent des revenus d'activités (salaires et primes). ■



TÉMOIGNAGE

Jean-Claude Goldschmit, Aide médico-psychologique



« (...) Lestés de sacs et bagages volumineux contenant toute leur vie, chaque matin, nous accueillons des femmes et des hommes fatigués par leur nuit passée dans un abri de fortune.

Je pense en premier lieu aux personnes orientées par le Recueil Social de la RATP que j'accompagne tout particulièrement.

Isolées, elles vivent leur infortune et les maux qui s'y rattachent, chaque jour de manière plus ou moins aiguë ; il est donc utile de savoir détecter les signaux non-verbaux et d'être à l'écoute de leurs problématiques nouvelles.

Dans leur quotidien parsemé d'embûches et d'incertitudes, répondre aux questions anodines des accueillis à propos des horaires de la cafétéria ou des douches permet d'établir un premier contact, d'engager une discussion qui aboutira à une demande d'accompagnement ou d'aide pour soulager les douleurs et les maladies qu'elles avaient fait taire durant la nuit et qui réapparaissent soudain.

Leur fragilité relève parfois d'un besoin de soins primaires (somatiques et psychiatriques). A l'Arche d'Avenirs, je peux m'appuyer sur la présence quotidienne d'une psychologue pour la prise en charge de personnes en détresse ou ayant un besoin ponctuel d'échanges avec une professionnelle.

Quant aux personnes présentant des troubles psychotiques, nous les orientons vers un infirmier psychiatrique du Service d'Appui « Santé mentale - Exclusion sociale » (SMES) du centre hospitalier Sainte-Anne. Une permanence hebdomadaire est assurée au sein de l'accueil de jour.

En complément des suivis administratifs et sociaux, il m'arrive également d'accompagner des accueillis à des rendez-vous médicaux. Les personnes aux pathologies assez lourdes peuvent se montrer réticentes à une prise en charge complète et correcte. Ma présence permet une meilleure communication entre les institutions et les personnes accompagnées ou encore, lors des consultations, elle favorise une relation apaisée entre médecins et patients (souvent en rupture de tout suivi médical).

Structure à taille humaine, l'Arche d'Avenirs est un lieu réparateur en lui-même (...) » ■

LES PARTENAIRES

TABACOLOGUE

Un tabacologue de la Fondation du Souffle tient une permanence, sensibilise et accompagne les fumeurs.

Il s'installe dans la cafétéria ou le patio pour échanger et répondre aux questions. Il propose également des substituts comme des patches, des gommes à mâcher ou des inhalateurs.

Ce partenariat fait suite à une expérimentation réalisée en novembre 2018 à l'occasion du mois sans tabac.

OSTHEOPATHE (bénévole)

Une ostéopathe présente chaque samedi occupe la salle bien-être, propose un bilan, met ses compétences à disposition du public.

SOPRHOLOGUE (bénévole)

Une sophrologue vient une fois par mois. Elle s'installe dans la salle de repos des femmes pour être dans une pièce fermée et isolée des bruits de l'espace collectif. Elle organise des séances de groupes mixtes.

AIDES

L'association AIDES assure une permanence mensuelle de prévention et de dépistage du VIH et des hépatites virales.

Une partie des intervenants est présente sur le collectif afin de sensibiliser le public, de distribuer des préservatifs et des dépliants informatifs.

Les autres sont installés dans un bureau afin de réaliser des entretiens individuels et confidentiels, suivis ou non, d'un dépistage. En cas de résultat positif, AIDES accompagne la personne dans le processus d'ouverture de droits et, si besoin, d'un traitement.

THEATRE FORUM

Chaque année, le Théâtre de l'Opprimé nous propose une représentation de théâtre forum, un exercice qui consiste à faire participer le public.

Cette séance fût organisée, en 2019, autour du lien de confiance que nous souhaitons entretenir avec nos accueillis. Les scènes présentées par la troupe traitaient de l'attente pour un service, de la séduction d'un professionnel par un accueilli et d'un comportement perturbant (un accueilli assis au sol, en état d'ébriété).

Les acteurs jouaient une première fois la scène jusqu'à ce qu'une situation dégénère. Puis, ils l'arrêtaient et proposaient aux personnes accueillies de les rejoindre et de rejouer ensemble. Cette activité est toujours un moment fort de la vie de l'établissement. ■



LES PROJETS RÉALISÉS EN 2019

CASIERS DE RECHARGE POUR TÉLÉPHONES ET ORDINATEURS PORTABLES

Si l'ensemble des personnes accueillies est en situation d'extrême précarité, ces hommes et ces femmes ne sont pas différents de nous. Une grande majorité d'entre eux possède un téléphone portable, un outil indispensable dans leur quotidien de survie.

Il contribue au maintien du lien social, et pour bon nombre de ces personnes, il permet de contacter le 115, afin de trouver une solution d'hébergement pour leur prochaine nuit.

En 2018, l'Arche d'Avenirs s'est dotée d'un réseau WIFI accessible à tous. Dans cette continuité, un projet de casiers de recharge pour appareils portables a vu le jour en avril 2019.

Opérationnels depuis le 7 août 2019, les casiers sécurisés ont été installés fin juillet et répartis sur les 2 niveaux de l'ESI :

- ✓ - un bloc de 20 casiers téléphones, au rez-de-jardin, lieu très fréquenté (cafétéria et espace douche/buanderie) ;
- ✓ - un second bloc de 6 casiers téléphones et 6 casiers ordinateurs à l'accueil.

Nous avons privilégié une gestion libre, en toute autonomie, sans inscription préalable auprès des membres de l'équipe.

Même si les multiprises ont été maintenues dans l'espace collectif, afin que les personnes puissent aussi charger et utiliser simultanément leur équipement, les casiers permettent d'assurer la sécurité du matériel, le temps de prendre une douche, de se reposer.

Ces casiers s'inspirent du système de fonctionnement de la consigne-bagagerie, déjà présente dans l'établissement.

Chacun choisit un casier dans lequel brancher son téléphone, qu'il ferme et rouvre grâce à un code personnel.

Comme dans tout espace collectif, des oublis (des vols) de matériel peuvent avoir lieu dans notre accueil de jour. Ce dispositif permet d'apporter une sérénité supplémentaire, contrairement aux conditions de survie dans la rue.

Les accueillis apprécient ce nouveau service mis à leur disposition. Ils peuvent ainsi bénéficier d'autres services autour de la vie quotidienne, se poser, se reposer.

Ainsi, ils peuvent mieux se détendre, et indirectement ce service peut influencer sur la tranquillité globale de l'établissement. ■



PROJET RÉALISÉ - BUDGET PARTICIPATIF PARIS 2019

KITS CANICULE ET GRAND FROID

En 2017, la mise en œuvre du projet lauréat au budget participatif édition 2016 « des abris pour les personnes sans domicile fixe » et plus précisément de son sous-projet « achat de kits hygiène » a permis la distribution de 2 500 kits hygiène au sein de l'ESI.

Ces kits ont été très appréciés par les bénéficiaires tant par leur contenu que leur format sous forme de trousse, particulièrement pratique. Ils répondent aux premiers besoins des personnes concernant leur hygiène quotidienne.

Lors des périodes de froid ou de canicule, le public à la rue, soumis à ces intempéries, est plus vulnérable et démuné de tout moyen de protection.

La problématique demeure la survie à la rue : le grand froid et la canicule ne font qu'empirer ces conditions.

Nous avons donc décidé de proposer aux votes des parisiens (via le budget participatif 2019) la proposition de kits « grand froid » et kits « canicule » afin de les distribuer gratuitement aux personnes qui fréquentent notre accueil de jour, lors des pics de températures saisonniers. ■

CINEMA SOLIDAIRE

L'Arche d'Avenir a organisé des projections-débats, ouvertes à tous, au sein de l'établissement (diffusion de films, événements sportifs). Suivies d'un moment convivial, elles permettent aux voisins et aux accueillis de se rencontrer.

Un temps différent est créé: un moment de détente, dans un lieu familier et rassurant, de coupure avec le quotidien, tout en favorisant des rencontres.

Pour les voisins, c'est l'occasion de s'impliquer dans la vie associative, de tisser des liens avec des personnes parfois très isolées et de changer leur regard. ■



LES ÉVÈNEMENTS

ATELIER ÉLECTIONS EUROPÉENNES

En 2017, l'Arche d'Avenirs organisait une simulation des élections présidentielles avec les accueillis.

La veille des élections Européennes 2019, l'ESI a de nouveau organisé une votation citoyenne. L'atelier s'est tenu la veille du scrutin officiel, le samedi 25 mai.

Une fois les professions de foi et les bulletins de vote imprimés, l'atelier s'est déroulé en deux temps. Dans un premier temps, les accueillis se présentaient devant une table où les professions de foi avaient été déposées. Leur était alors expliqué le rôle du Parlement Européen, le déroulé des élections, puis le contenu des programmes.

Ensuite, bulletins de vote en main, les accueillis allaient, seuls dans une petite pièce, faire leurs choix en toute confidentialité, et votaient dans l'urne qui avait été installée à l'entrée de la salle.

Cet atelier a permis de sensibiliser les accueillis à l'Europe et aux enjeux des élections. Il a donné lieu à différentes discussions sur la politique et les différents partis.

43 personnes ont exprimé leur voix. ■

JOURNÉE DEDIEES AUX FEMMES

L'Arche d'Avenirs est un lieu mixte mais qui avec ses équipements et ses intervenants facilite la présence du public féminin : espace repos et cabines douches dédiés, permanence avec une travailleuse sociale, jour réservé pour l'accès à la buanderie...

Nous encourageons les femmes à utiliser les services même si nous comprenons leur réticence face à un collectif masculin majoritaire dans la structure.

En complément, en 2019, nous avons organisé des journées réservées exclusivement aux femmes.

Nous débutons ces journées par un petit déjeuner commun puis nous proposons des temps d'échanges sur le modèle de l'atelier « Les accueillis ont la parole ».

Différents partenaires sont présents : une sophrologue, La Maison des Femmes de Paris pour aborder les violences faites aux femmes, une gynécologue. ■

COUPE DU MONDE ET COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

En 2018, l'Arche d'Avenirs avait diffusé la Coupe du Monde de football.

Nous avons renouvelé l'action en juin 2019 à l'occasion de la Coupe du Monde de football qui avait lieu en France. Sur la base du volontariat, les salariés restaient présents dans la structure afin d'assurer la retransmission de la quasi-totalité des matchs en soirée.

Pendant toute la durée de la compétition, des affiches collées sur les baies vitrées indiquaient les scores des équipes au fur et à mesure de l'avancée du tournoi.

A cette occasion, nous avons pu offrir des places pour assister au match dans le stade.

En Juillet, nous avons enchaîné avec la retransmission de la Coupe d'Afrique des Nations. ■

LE BÂTIMENT D'URGENCES EXCEPTIONNELLES

60 PLACES DE DISPOSITIF HIVERNAL



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



PÉRIODE DE JANVIER À JUIN 2019

Le plan hiver

L'association a signé une convention avec l'Etat, dans le cadre du dispositif hivernal et accueille, à ce titre, sur des places de court séjour, des personnes sans domicile pendant la période hivernale.

Les personnes sont orientées via le SIAO Urgence. Il existe déjà un partenariat avec le SIAO et les autres dispositifs, les Œuvres de la Mie de Pain étant membre du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale qui compose le SIAO. En effet, l'association s'inscrit dans le dispositif territorial d'accueil et d'hébergement et participe à ce titre aux réunions et rencontres organisées par les partenaires (DRIHL, ville de Paris, Agence Régionale de Santé d'Ile de France...) dont le suivi du pilotage du Comité de pilotage hiver.

Le bâtiment 4 accueille:

- ✓ des hommes majeurs;
- ✓ aptes à vivre en collectivité (dortoirs);
- ✓ qui adhèrent au règlement de fonctionnement;
- ✓ qui collaborent à l'accompagnement social proposé.

L'hébergement

Sur ce dispositif, la capacité d'hébergement est de 60 places ouvertes 24h/24h.

Chaque dortoir est équipé de 4 douches, 2 WC et 3 lavabos.

L'hébergé dispose d'un lit et d'un casier individuels.

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les prestations

* La restauration : les hébergés ont la possibilité de prendre leurs trois repas par jour sur place. Les repas sont équilibrés et tiennent compte des besoins des personnes. Le restaurant a une capacité de 158 places. Le service est assuré en continu.

* Les lieux collectifs : la cafétéria, en libre accès, d'une capacité de 40 places (équipée de tables, de chaises, de canapés), une salle de lecture dotée d'une bibliothèque et une salle de télévision.

* Le pôle santé : partie intégrante de l'insertion, l'hygiène et les soins sont des thématiques

prioritaires dans l'accompagnement des personnes accueillies. Celui-ci comprend : une infirmerie, un bureau d'entretien avec un psychologue et un vestiaire.

* Distribution des kits d'hygiène et du matériel de couchage :

- ✓ serviettes jetables ;
- ✓ gels douche, shampoings ;
- ✓ brosses à dents, dentifrices ;
- ✓ rasoirs ;
- ✓ draps, couvertures, taies d'oreiller.

* Cours intérieurs du Refuge accessibles de 8h à 23h

* Espace consigne

* Places de domiciliations, en fonction des disponibilités

* Permanences CPAM

* Permanences de Droit d'urgence.

L'accompagnement social

Chaque prise en charge sociale se déroule en 3 étapes :

- ✓ entretien d'évaluation, diagnostic social ;
- ✓ plan d'action individualisé et émergence/élaboration du projet personnel ;
- ✓ suivi et orientation.

Pierre angulaire de l'action du service, l'accompagnement socio-éducatif est centré sur les besoins de la personne. En privilégiant l'écoute, le soutien et la participation active de l'intéressé, la démarche vise à mettre en œuvre toute action concourant à l'autonomie des personnes accueillies.

Les axes de l'accompagnement social sont:

- ✓ accompagner dans les démarches administratives (renouvellement titre de séjour, mis en relation avec l'OFII, ouverture compte bancaire...);
- ✓ consolider les droits sociaux (Sécurité Sociale, CMU, AME, pôle emploi, RSA...), confirmer les processus de soins et de parcours de soins (bilans, orientations...) en lien avec les professionnels de santé ;
- ✓ impulser l'insertion professionnelle par la formation ou l'accès à l'emploi (DPH, CDDI, orientation vers des dispositifs IAE externes à la Mie De Pain, reprise d'études etc...).

Les professionnels accompagnent les personnes accueillies en leur permettant de se réapproprier leur quotidien. Ils favorisent toute situation permettant à la personne d’agir pour elle-même, puis, avec et pour les autres.

L’accompagnement social engagé auprès des personnes vise à restaurer le lien social, les rendre plus autonomes dans leur quotidien, dans leurs démarches, les soutenir dans leur projet de formation ou d’emploi.

Par ailleurs, les personnes accueillies au titre de l’hébergement d’urgence hivernal peuvent participer aux activités et animations proposées aux personnes accueillies au sein du Refuge. ■

Le public

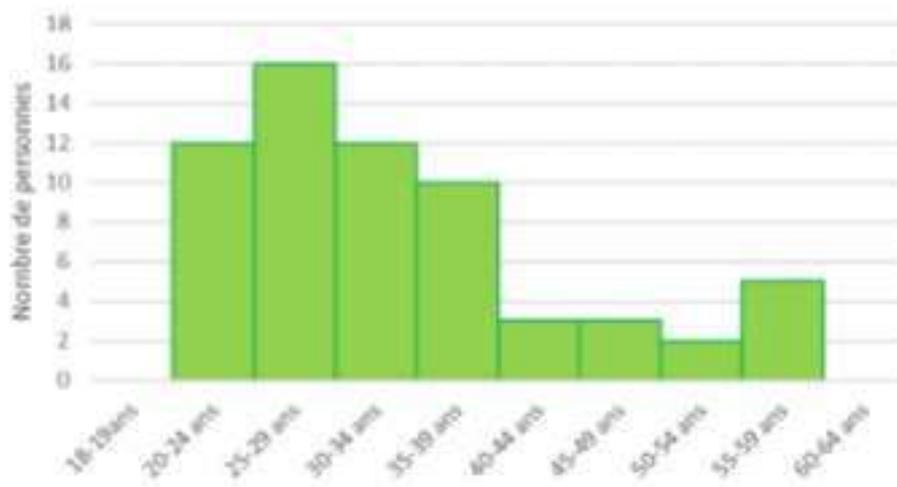
66 hommes ont été hébergés en 2019.

Les personnes accueillies sur ce dispositif sont des hommes dont la moyenne d’âge est 34 ans.

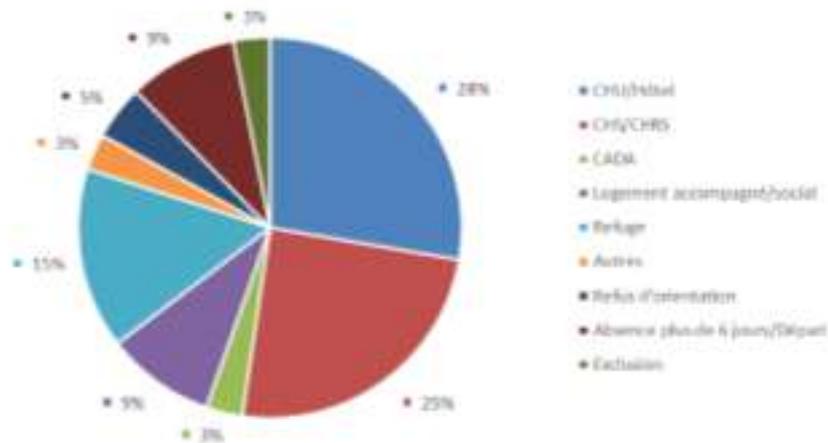
Ils sont restés en moyenne 1 an et 9 mois.

83% des personnes ont été orientées vers un dispositif adapté (74% vers un hébergement – dont 15% au Refuge - et 9% vers un logement adapté). ■

Âge des personnes accueillies



Orientations



PÉRIODE DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2019

Le plan d'actions « Crack » 2019-2021

Le plan d'actions sur la problématique du « crack » à Paris a été adopté en mai 2019 sous la présidence du Préfet de Paris pour la période 2019-2021. Les cosignataires du plan « crack » 2019-2021 sont :

- ✓ la Préfecture de Paris et d'Île-de-France;
- ✓ la Préfecture de police ;
- ✓ la Ville de Paris;
- ✓ l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS);
- ✓ les associations et les maires des arrondissements concernés.

Le plan d'actions 2019-2021 propose une meilleure régulation de l'espace public et une politique coordonnée de réduction des risques et des dommages (RDRD) en faveur des usagers de crack et des poly-consommateurs en errance.

Structuré en quatre objectifs, ce nouveau plan reste en cohérence avec le Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2021 ainsi qu'avec la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté :

- ✓ accompagner les usagers pour réduire les risques et favoriser les parcours de soin ;
- ✓ renforcer les capacités d'hébergement et d'espaces de repos;
- ✓ intervenir dans l'espace public à destination tant des usagers que des habitants;
- ✓ améliorer la connaissance des publics concernés.

Le plan d'actions 2019-2021 est décliné en 33 actions opérationnelles parmi lesquelles figurent le financement par l'État, pour un montant annuel de 1,2 million d'euros, de 80 nouvelles places d'hébergement pérennes pour les usagers de crack, qui s'ajouteront aux 72 places existantes, portant à 152 le nombre de places d'hébergement pour ce public.

S'appuyant sur le professionnalisme et la connaissance du public, l'Etat a confié aux Œuvres de la Mie de Pain la prise en charge et l'accompagnement de personnes venant de camps aux portes de Paris.

Sollicité par la DRIHL, dès novembre 2019, pour faire partie des structures d'hébergement d'accueil du public consommateur de crack, le dispositif hivernal du Refuge a accueilli ce public suite à deux démantèlements de camps (Porte de la Chapelle et Porte d'Aubervilliers) organisés par la Préfecture de Paris.

- ✓ 7 novembre 2019 :
 - ✓ Orientation de 10 hommes
 - ✓ Orientation de 2 femmes (accueillies au Foyer « Vergniaud »)

Une consultation médicale spécifique a été mise en place les jours d'arrivées pour examiner les personnes qui le souhaitent.

Les personnes accueillies disposent de toutes les commodités du Refuge (accès au réfectoire, infirmerie, vestiaire, rencontre avec un travailleur social...).

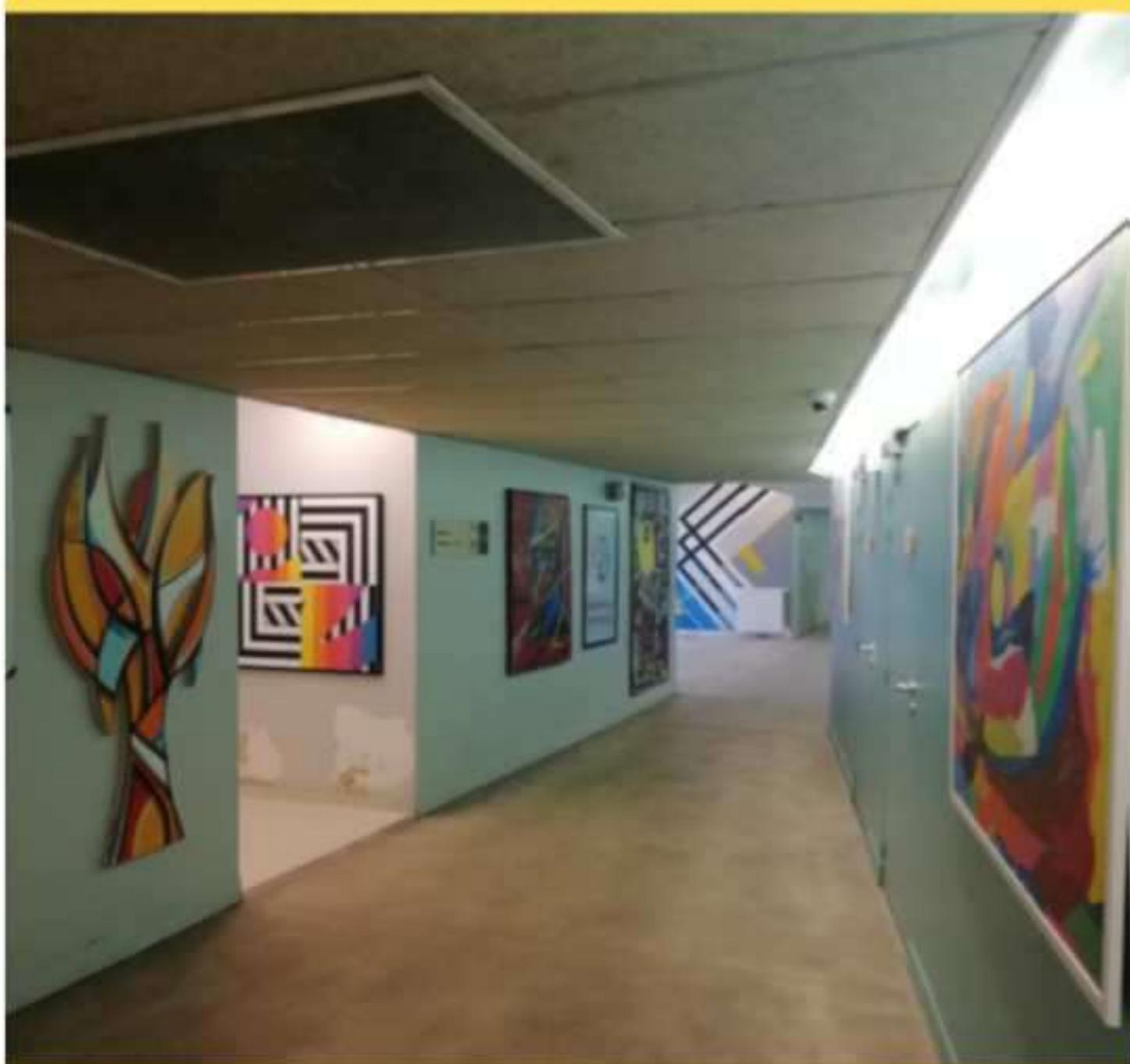
L'accompagnement social et médico-social relatif aux addictions est assuré en partenariat avec le dispositif d'accompagnement «ASSORE» géré par Aurore qui tient des permanences au sein du Refuge à destination des usagers. ■

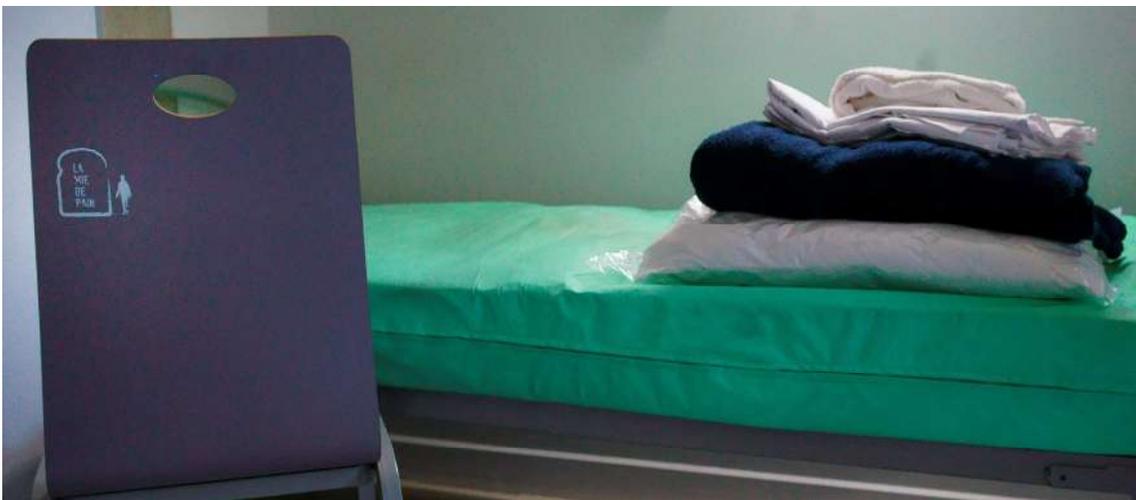
L'ESPACE BIENVENUE DU REFUGE

OFFRIR UNE TRÊVE AVEC LA RUE



DE L'URGENCE
À L'INSERTION





QU'EST-CE QUE L'ESPACE BIENVENUE ?

Installé au sein du Refuge des Œuvres de la Mie de Pain, l'Espace Bienvenue est un dispositif de mise à l'abri d'urgence qui accueille des hommes isolés en situation d'errance, généralement orientés par les maraudes du territoire parisien et les partenaires.

Ce lieu comprend 28 places, réparties en 7 unités d'hébergement de 4 places chacune. Chaque unité comprend une douche en libre accès.

Plus qu'un lieu de répit, l'Espace Bienvenue est à la fois un lieu d'hébergement, de réinsertion et de resocialisation pour les personnes sans-abri, dont certaines connaissent des problèmes de santé, de grande précarité sanitaire, voire des troubles psychiques. Un accompagnement sur-mesure est mis en place en lien avec des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux.

L'ÉQUIPE

Les agents d'accueil répondent aux questions des personnes accueillies sur le fonctionnement de l'établissement et les orientent dans les locaux, mais aussi à l'extérieur. Ils travaillent à la création de liens et fournissent le matériel dont les personnes ont besoin.

Le moniteur éducateur gère l'accueil et les sorties des personnes en lien avec le responsable de l'Espace Bienvenue. Il reçoit également les personnes en entretien dans le cadre des permanences sociales et les oriente au mieux vers les structures partenaires les plus adaptées à leur situation.

LES MARAUDES DU TERRITOIRE ET LES PARTENAIRES

Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri (BAPSA) ; Recueil social de la RATP ; Aurore ; Emmaüs ; Croix-Rouge ; Halte Jeune ; Association de Santé Mentale (ASM13)...

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- ✓ Héberger pour une durée de 3 jours ouvrés, 5 jours le weekend. **En 2019, une durée d'accueil de 7 jours est expérimentée;**
- ✓ Assurer la sécurité et le confort des personnes accueillies ;
- ✓ Assurer un premier contact avec les personnes en grande précarité en vue d'établir un lien plus pérenne qui tend à les « sortir de la rue », autant que possible ;
- ✓ Permettre aux personnes accueillies de bénéficier de 3 repas par jour ;
- ✓ Être un lieu ressource pour que les personnes fassent une pause dans l'errance ;
- ✓ Permettre de faire un point sur sa situation administrative avec un travailleur social, sa situation sanitaire avec une infirmière et/ou un médecin.

QUELLES SONT SES ACTIONS ?

Plusieurs actions sont menées pour améliorer l'accueil des personnes hébergées temporairement :

- ✓ la création de liens de confiance avec elles. Cela passe par le respect et le non jugement des personnes hébergées ;
- ✓ le repérage des personnes en grande exclusion et en isolement afin de les rassurer ;
- ✓ l'évaluation des besoins et des demandes des personnes rencontrées par un travailleur social, l'accompagnement vers une solution d'hébergement plus stable et l'amélioration du mieux-être.
- ✓ le maintien des relations avec les partenaires pour une meilleure prise en charge. ■



LES PRESTATIONS PROPOSÉES

Un hébergement temporaire

Les places proposées sont constituées d'un lit et d'une étagère. À la demande des personnes et à n'importe quel moment de la journée, l'établissement est en capacité de fournir :

- ✓ du matériel de couchage à usage unique (draps, couvertures, taies d'oreiller) ;
- ✓ des kits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, rasoirs, serviettes jetables, gel douche, shampoing) ;
- ✓ des sous-vêtements et vêtements de rechange ;
- ✓ Un accès à la bagagerie.

Des permanences sociales

Les personnes accueillies ont la possibilité de rencontrer un professionnel dans le cadre de permanences sociales pour échanger sur leur situation et obtenir des informations concernant leurs droits. L'équipe effectue un premier diagnostic des besoins des usagers et mobilise les partenaires du Refuge afin d'y apporter une première réponse adaptée.

Une infirmerie et des permanences médicales

L'équipe de l'infirmerie rencontre les bénéficiaires pour échanger sur leur parcours de soins ou sur toutes questions relevant de la santé et de la prévention ; elle réalise également les soins de première nécessité.

Les personnes accueillies ont la possibilité de rencontrer un médecin bénévole présent les lundis, mercredis et vendredis, un psychiatre les mardis et des étudiants en podologie les vendredis.

Des activités proposées

Durant leur séjour à La Mie de Pain, les personnes sont invitées à participer aux activités collectives du Refuge qui rythment la vie de l'Espace Bienvenue. Ces rendez-vous sont pour eux l'occasion de passer un moment convivial avec les autres personnes accueillies, les personnes hébergées au Refuge et de rencontrer l'équipe sociale dans un cadre différent. ■

LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Les équipes des Œuvres de La Mie de Pain sont conduites à rencontrer un grand nombre de personnes en situation d'errance aux profils différents qui, souvent, cumulent des difficultés sociales, économiques et de santé.

L'accueil et l'accompagnement sont personnalisés afin d'apporter une réponse ou une solution adaptée à la situation de chaque personne reçue.

Parmi les bénéficiaires que nous hébergeons temporairement, nous pouvons distinguer des personnes :

- ✓ très désocialisées qui n'ont aucune demande ;
- ✓ qui formulent une demande, mais qui ont des difficultés physiques, psychologiques ou à se mobiliser ;
- ✓ qui ont une demande, mais qui sont dans l'incapacité matérielle d'y répondre ;
- ✓ dont la rue est devenue un mode de vie et pour lesquelles l'acceptation d'être hébergées dans un centre est difficile ;
- ✓ nouvellement à la rue. ■

L'ACTIVITÉ DE L'ESPACE BIENVENUE EN 2019

L'année 2019 est marquée par un fonctionnement renouvelé de l'Espace Bienvenue.

Ce lieu de répit - qui protège et met à l'abri des hommes fragilisés, démunis financièrement et socialement - étend son hospitalité à 7 jours.

« Ces 2 à 4 jours supplémentaires, au chaud dans un vrai lit avec des draps propres, permettent aux personnes accueillies de mieux se reposer, de bénéficier de soins médicaux, de retrouver des repères temporels centrés sur les repas, de créer un lien, une écoute, une confiance avec les agents d'accueil et les travailleurs sociaux », soulignent Tahar Akarkar (chef de service du Refuge) et Hamid Hadj Belkacem (moniteur-éducateur).

Les équipes sociales peuvent ainsi entamer des démarches administratives dans leur globalité, allant de l'ouverture des droits administratifs jusqu'aux orientations adaptées et stables.

LES CHIFFRES-CLEFS 2019

- ✓ **1 033 personnes accueillies**, soit une moyenne de 86 personnes chaque mois ;
- ✓ les personnes hébergées temporairement ont une moyenne d'âge de 46,5 ans. Les plus âgées ont 75 ans et les plus jeunes 18 ans ;
- ✓ toutes les personnes ont rencontré un travailleur social durant leur séjour ;
- ✓ le cumul des séjours représente 7 231 nuitées, soit une durée moyenne d'hébergement égale à 7 jours (24h de plus qu'en 2018).

LES ORIENTATIONS EN 2019

Toutes ces personnes sans domicile ont bénéficié de quelques nuits de répit dans un quotidien d'errance, sous forme d'un hébergement temporaire en pension complète avec un accompagnement sanitaire et social adapté.

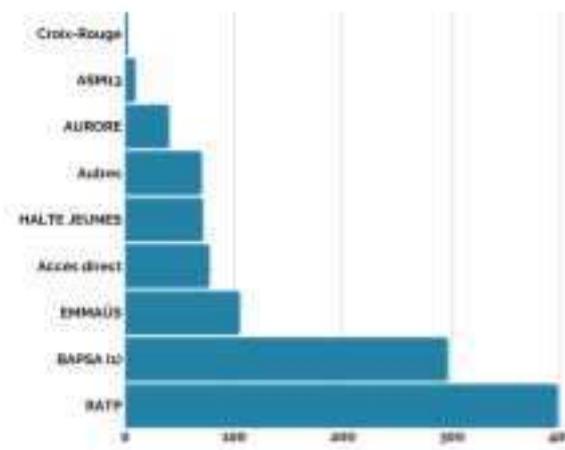
EN INTERNE OU EN ACCÈS DIRECT

En 2019, 77 personnes (7,2%) ont bénéficié d'un séjour à l'Espace Bienvenue du Refuge via des dispositifs internes à la structure.

Près de 70 personnes (6,6%) ont été accueillies via le dispositif d'accès direct, telle que la plateforme du Relais Social du Refuge.

PAR LES MARAUDES DU TERRITOIRE ET PARTENAIRES

En 2019, les maraudes du territoire parisien ont orienté 523 personnes (49%) vers l'Espace



Bienvenue et 397 personnes (37.2%) via notre partenaire Bus du Recueil social - RATP.

LES SORTIES 2019

Les courts séjours au sein de notre espace représentent une mise à l'abri toute relative pour les bénéficiaires.

L'une des missions des équipes sociales est de trouver une solution d'hébergement stable et adaptée aux différents types de personnes accueillies : jeunes en rupture, hommes seuls, personnes âgées, en souffrance physique ou psychique...

Pour mener des actions pertinentes dans la continuité de notre travail de prise en charge, nos professionnels entretiennent un maillage étroit avec les partenaires locaux et le SIAO.

C'est ainsi qu'en 2019, nos moniteurs - éducateurs ont pu orienter **8 personnes accueillies** vers des structures adaptées à leur histoire, à leurs besoins : EHPAD, hôtel, CHU, CHRS, logement de droit commun... ■



Tranche de Mie...

18-07-2019

« Votre aide m'a porté chance »

De l'urgence à l'insertion, c'est le slogan des Œuvres de la Mie de Pain, mais ce sont surtout des faits. Grâce aux actions quotidiennes des salariés et bénévoles de l'association, des femmes et des hommes reprennent pied progressivement et renouent avec l'autonomie, la vie sociale et le monde professionnel. Monsieur L. en est un bel exemple. Vingt ans après son passage au Refuge, il vient d'écrire par e-mail à Florence Gérard, présidente de l'association, pour donner de ses nouvelles et remercier la Mie de Pain. Témoignage.

« Je suis tombé par hasard sur le site de la "Mie de Pain" et j'ai toujours eu une eu une grande pensée de reconnaissance envers vous tous... Car il y a plusieurs années, j'ai été hébergé à la Mie de Pain avec le repas du soir, refoulé de ma famille, sans travail... ni ressources !

Puis votre AIDE m'a porté chance !

J'ai perdu un peu de ma stabilité faite à deux accidents de VTT, mais maintenant je suis à la retraite et j'habite à 18 kilomètres de Toulouse où je vis seul avec mon chat. Je ne manque de rien, sauf la solitude ! J'aimerais rendre ce que l'on m'a donné, mais par ici dans la région du Frontonnais, il y a peu de personnes dans le besoin !

J'aimerais rester un Ami de la Mie de Pain et savoir que devient cette "Maison". Je voudrais vous remercier Toutes & Tous pour ce que vous faites. Je vous offre à tous ma gratitude et reconnaissance sans oublier mon AMITIE car la Mie de Pain m'a très bien aidé il y a une vingtaine d'années (environ). Il ne faut jamais oublier !

BRAVO MIE DE PAIN.

Quelques photos de chez moi. »



Communication interne – Les Œuvres de la Mie de Pain.

Un jeudi sur deux, zoom sur une actualité, une action, un projet de l'association...

© Photos : OMDP

LE RELAIS SOCIAL



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

PLATEFORME D'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX



QU'EST-CE QUE LE RELAIS SOCIAL ?

Installé au cœur du Refuge, la plateforme du Relais Social est un service d'accès aux droits fondamentaux pour les personnes en situation de précarité (écoute, conseils, accompagnement administratifs, psycho-social ou juridique). Les rendez-vous sont ouverts à un public très large et à très faibles revenus.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Les différents accompagnements menés offrent aux bénéficiaires la possibilité d'établir ou de conserver un ancrage dans la vie sociale. Ils favorisent le début d'un parcours vers l'autonomie, l'insertion ou la réinsertion.

Le service est divisé en trois pôles, tous complémentaires : 1/ l'accueil-orientation-domiciliation; 2/ l'insertion par l'emploi; 3/ l'accès aux droits fondamentaux et

accompagnement des publics bénéficiaires du RSA.

LE SUIVI DES ALLOCATAIRES DU RSA

La plateforme du Relais Social a comme spécificité d'instruire des dossiers RSA, d'accompagner toutes les personnes bénéficiaires (en situation d'errance résidentielles, isolées ou en couple, ou ayant des parcours migratoires traumatiques) dans toutes les démarches sociales permettant l'accès au logement social ou l'hébergement adapté.

La prise en charge des allocataires du RSA fait l'objet d'un suivi individualisé basé sur une contractualisation avec un référent unique.

278 personnes ont fait l'objet d'une prise en charge en 2019, soit une diminution 27% de dossiers instruits par rapport 2018. ■



QU'EST-CE QUE LA DOMICILIATION ?

Le service domiciliation crée du lien social et offre la possibilité de faire valoir « ses droits » aux personnes extérieures, orientées par les nombreux partenaires des OMDP.

Egalement appelée élection de domicile, elle permet à toute personne, sans domicile fixe, de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et d'effectuer les démarches nécessaires à l'accès aux droits et prestations.

Ce service est assuré par un animateur d'accueil et d'orientation et six bénévoles.

QUI SONT LES DEMANDEURS ?

- ✓ des personnes en situation d'errance ou hébergées de façon temporaire par des tiers ;
- ✓ des personnes qui recourent à des centres d'hébergement d'urgence de façon ponctuelle ;
- ✓ des personnes placées sous tutelle sans domicile.

QUELLES SONT LES MISSIONS ?

L'animateur d'accueil et d'orientation reçoit les demandeurs au cours d'entretiens individuels.

Aux OMDP, les personnes domiciliées peuvent accéder sur rendez-vous aux permanences d'accès aux droits (Droits d'Urgence, CPAM).

L'animateur aide également en délivrant des cartes de restauration (Santeuil et Baudricourt), des colis alimentaires et/ou des produits d'hygiène selon les situations.

Il entretient également des liens étroits avec un réseau de partenaires institutionnels et associatifs, lui permettant de trouver des solutions d'urgence adaptées.

Au 31 décembre 2019, le nombre de personnes domiciliées au Refuge de La Mie de Pain est de 668 personnes, dont 244 nouvelles personnes inscrites. ■



QU'EST-CE QUE L'ESPACE EMPLOI ?

Créé en 2009, cet espace est spécialisé dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'accompagner, d'aider et d'apporter une réponse adaptée aux besoins d'un public éloigné du marché du travail, souvent sans projet professionnel défini.

L'équipe est constituée d'une coordinatrice emploi et de 4 bénévoles.

Chaque personne est suivie individuellement avec une méthode de travail adaptée et un accompagnement collectif (ateliers de (re)mobilisation et techniques de recherches d'emploi).

Ce service est ouvert à toute personne, sans condition, répondant ainsi aux valeurs portées par l'association.

Des personnes hébergées et/ou accueillies dans les différentes structures des Œuvres de La Mie de Pain bénéficient de cet accompagnement dans leur parcours d'insertion. ■

Pour l'année 2019, l'Espace Emploi a accompagné 184 personnes soit 159 hommes et 25 femmes.

Les ateliers collectifs

L'accompagnement collectif est effectué par la coordinatrice avec le soutien de bénévoles.

Le Cyber-Emploi

L'objectif du Cyber-Emploi est de permettre l'accès aux outils informatiques à toute personne en démarche d'insertion professionnelle. Il est principalement consacré à la recherche d'emploi et permet de consulter des offres et d'y répondre.

Grâce aux huit postes informatiques, plus de 1000 participants en 2019 ont bénéficié de l'Espace Informatique (Cyber Emploi).

L'espace informatique est mutualisé avec le Pôle IAE : des ateliers pour les salariés en insertion sont régulièrement effectués les mardis et jeudis après-midi.

L'espace est équipé de 8 ordinateurs, d'un accès à internet, du pack office, d'une imprimante, de deux photocopieurs et de deux téléphones en libre accès.

Les ATELIERS

Des ateliers autour de l'initiation à la pratique informatique, internet et bureautique sont proposés. En effet, face à la fracture numérique grandissante ces ateliers apportent aux usagers les connaissances nécessaires, qui leur permettent d'acquérir plus d'autonomie dans leurs démarches.

En parallèle, des ateliers « Techniques et Recherches d'Emploi » permettent aux bénéficiaires de se préparer et de s'entraîner aux entretiens d'embauches : rédaction CV et lettre de motivation, des jeux de rôles pour travailler le savoir-être en milieu professionnel, des apports théoriques sur les conduites à avoir et les attentes des recruteurs, etc.

690 participants ont été enregistrés en 2019, dont 120 aux ateliers Informatique et bureautique et aux ateliers TRE (Technique et Recherche d'Emploi). ■

PERMANENCE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

La présence d'un psychologue clinicien permet de soutenir et d'orienter les personnes aux parcours complexes et singuliers vers les soins de santé, ou encore vers l'accès à une activité.

En 2019, 43 personnes ont été reçues par le psychologue, soit une augmentation de 18% par rapport à 2018.

- ✓ 211 rendez-vous informels (21 rdvi) ou formels (190 rdvf) ont été proposés ;
- ✓ La moyenne des rdv par allocataire est de 4,9 ;

Le temps moyen passé par entretien et par bénéficiaire RSA est de 39 minutes. ■

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le Relais Social reçoit un public RSA en très grande précarité sociale, physique et psychologique. Par conséquent, ces usagers très éloignés de l'emploi ne se retrouvent peu ou pas dans une dynamique professionnelle. En effet, l'insertion sociale a pour objectif de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec l'environnement social sont considérés comme satisfaisants.

Pour l'année 2019, 142* personnes ont été suivies en accompagnement renforcé vers l'insertion professionnelle, 58 personnes ont pu ainsi accéder à un emploi et/ou une formation. Ce qui représente un taux de 40,85% de sorties positives. Nous constatons de nouveau que, pour l'année 2019, le nombre d'orientation vers les SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) reste toujours important. Ce qui est cohérent au regard de la situation des demandeurs d'emploi, car plus de la moitié de ces personnes sont des demandeurs de longue durée donc éloignés de l'emploi « direct ». ■

LE RAPPROCHEMENT AVEC LE «REFUGE»

Le Relais Social et le Refuge étant sur le même site, en cas de besoin, les allocataires peuvent bénéficier des services du Refuge:

- le restaurant;
- l'espace santé;
- l'espace Bienvenue
- le vestiaire

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le partenariat, formalisé ou non, est une méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel ou contractuel d'acteurs différents.

La diversité des difficultés rencontrées et des situations à traiter nécessite un double travail, en interne comme en externe. Le partenariat est indispensable dans l'orientation des allocataires et dans la prévention de leur exclusion sociale.

Le réseau partenarial du Service RSA a été développé auprès d'organismes, afin d'assurer l'ensemble des services pertinents pour les personnes. A titre d'exemple, le SIAO est l'interlocuteur privilégié du service pour répondre à la forte demande d'hébergement du public suivi. Grâce au partenariat avec « Culture du Cœur », les allocataires bénéficient de places de théâtre ou de sorties. ■

(*) En attente de régularisation de leur titre de séjour, 18 personnes n'ont pas pu bénéficier de cet accompagnement renforcé et 24 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans l'emploi pour répondre à des demandes et besoins spécifiques pouvant intervenir après l'obtention d'un contrat de travail.

LE RÉFECTOIRE DU REFUGE OUVERT 7/7



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

DE 800 À 1 000 REPAS DISTRIBUÉS CHAQUE JOUR





DE L'URGENCE
À L'INSERTION

AUX ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

LA NOURRITURE EST TRÈS PRÉCIEUSE



LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
UNE MESURE MISE EN PLACE

DEPUIS 1887



OFFRIR UN REPAS CHAUD AUX PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES

Le réfectoire offre des repas trois fois par jour à toutes les personnes hébergées au Refuge et au Foyer Femmes.

De plus, dans la perspective historique des premières actions de Paulin Enfert, il s'agit de proposer à 280 personnes durant l'hiver un accès inconditionnel à un repas chaud par jour.

Le service de repas aux personnes extérieures du Refuge a ouvert le 7 octobre. Habituellement la totalité des cartes est distribuée aux alentours du 1er décembre, mais cette année, toutes ont été distribuées dès la fin du mois d'octobre, si bien que nous 30 cartes supplémentaires ont été rééditées dès le 4 novembre.

D'octobre à juin et du lundi au dimanche, l'association permet aux personnes extérieures de bénéficier d'un repas chaud au réfectoire chaque soir.

Passée la trêve hivernale, l'association garde à cœur de ne pas laisser les personnes les plus exclues sans ressources. Ainsi, 50 personnes continuent de venir se restaurer le soir dans les mêmes conditions que durant l'hiver. ■

En 2019, 305 412 repas (+4,2% vs 2018) ont été servis par près de 350 bénévoles, soit :

41 364 petits déjeuners,
71 641 déjeuners et 192 407 dîners
(dont 58 954 dîners pour les personnes extérieures).

LES HORAIRES

Les repas des résidents se déroulent de 12h à 13h15 et de 18h à 20h (20h15 en hiver). ■

L'ÉLABORATION DES MENUS

Les Œuvres de La Mie de Pain portent une attention rigoureuse à l'élaboration des menus et recherchent le meilleur équilibre alimentaire.

Ceux-ci sont élaborés lors de commission de menus toutes les 6 semaines. La commission est composée du chef de cuisine, de la responsable achat, des intervenants techniques du chantier d'insertion, d'un salarié du chantier d'insertion et du chef du « service en + ». ■

UNE CUISINE INTÉGRÉE

L'établissement a choisi de confectionner ses plats sur place, en liaison chaude (le jour même), donnant directement sur le réfectoire. Disposant d'un matériel performant entretenu régulièrement et renouvelé fréquemment, **nous assurons le service, avec des bénévoles, pour 882 repas en moyenne par jour.**

Il est à noter que durant les mois de juillet, août et septembre, seules les personnes extérieures munies d'une carte d'accès à l'année peuvent venir, expliquant ainsi le creux observé en été. ■

L'ÉQUIPE

Elle se compose de 4 personnes, dont : 1 chef de cuisine, 3 commis et 2 plongeurs. Les membres de l'équipe assurent, par roulement, une présence permanente aux heures des repas tout au long de l'année, appuyés par les bénévoles. ■



L' ENTRETIEN

L'équipe de cuisine prend en charge la totalité de l'entretien de la vaisselle, ceci du matin au soir. Sur le plan de l'hygiène, la méthode H.A.C.C.P (auto contrôle, marche en avant, plan de nettoyage) est de rigueur ; un suivi de formation est d'ailleurs mis en place avec des protocoles d'actions.

LES FOURNISSEURS

L'association a adhéré à une centrale d'achat, le Cèdre. Celle-ci permet aux OMDP d'avoir des tarifs plus intéressants en conservant les fournisseurs. L'association a également étendu ses approvisionnements issus de la filière anti gaspillage, elle travaille avec les chantiers d'insertion ANDES, Imagine 84, qui fournissent des fruits et légumes ainsi que la Fédération des Paniers de la Mer qui fournissent en poisson. La BAPIF est également un fournisseur important de denrées alimentaires. De plus, un partenariat nous permet de récupérer 4 fois par semaine des produits frais et carnés dont la date limite de consommation (DLC) est à 2 ou 3 jours. Ceux-ci sont directement travaillés à la cuisine du Refuge.

Cela a représenté 16 tonnes de viandes récupérées en 2019, soit l'équivalent de 159 000€ de dons en nature. Au total 18 tonnes de dons alimentaires, dans le cadre de notre démarche anti-gaspillage, ont permis de nourrir les hébergés et les résidents du Refuge, du Foyer femmes, de l'ESI et du pôle logement adapté.

Un nouveau partenariat a également été initié avec la caisse des écoles du 13ème et des collèges voisins où les repas non servis lors de

jours de grève ou autres ont été récupérés.

La Mie de Pain a multiplié de façon conséquente la récupération de dons alimentaires auprès de nombreux partenaires sensibles à la lutte anti gaspillage.

LES COLLECTES ALIMENTAIRES

Les collectes alimentaires sont organisées deux fois par an : en mai et novembre.

✓ En mai 2019 : 10,5 tonnes collectées

Dans le cadre de la campagne nationale de printemps des Banques alimentaires, du 17 au 19 mai : 177 bénévoles se sont mobilisés dans 10 magasins du 13ème arrondissement et dans le lieu de stockage de la Mie de Pain. 5 300 flyers ont été distribués. Grâce à tous les participants, les OMDP ont récolté 44 cartons de produits d'hygiène et 10,5 tonnes de denrées non périssables (+14% par rapport aux résultats 2018). L'équivalent de plus de 12 000 repas !

✓ En novembre 2019 : 17,8 tonnes collectées

Le vendredi 30 novembre, samedi 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre : 286 bénévoles se sont mobilisés dans : 10 magasins du 13ème arrondissement, 5 magasins hors du 13ème, ainsi que dans 4 établissements scolaires, 1 université et 1 banque.

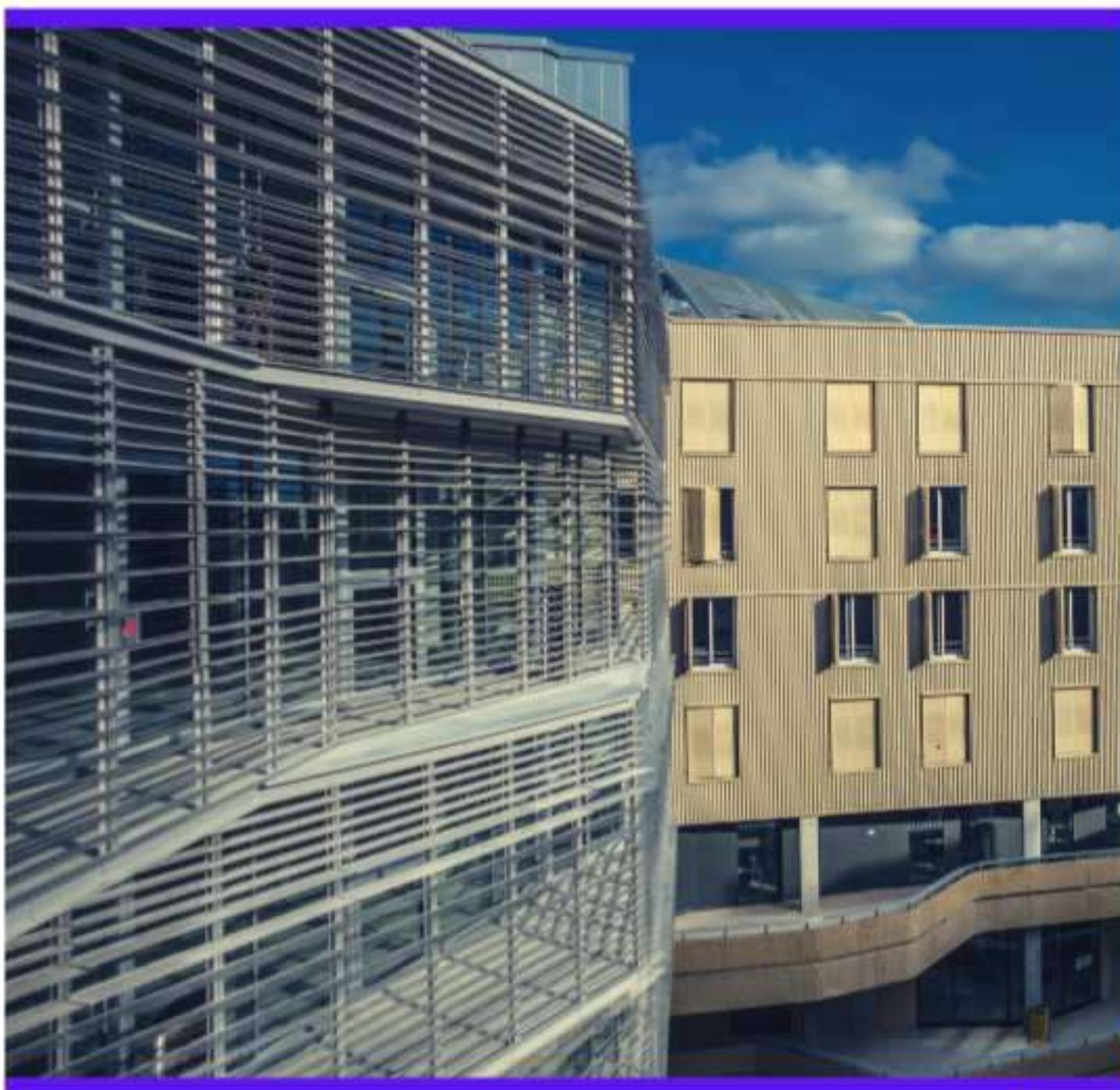
Près de 18 tonnes ont été collectées ! Soit l'équivalent de 23 500 repas et toujours plus de produits d'hygiène, environ 133 cartons de biens précieux qui contribuent à la dignité des femmes et des hommes que La Mie de Pain accueille dans ses établissements. ■

LE REFUGE



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION





QU'EST-CE QUE LE REFUGE DE LA MIE DE PAIN ?

Fondé en 1937, le « Nouveau Refuge » est désormais un Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion (CHU-I).

Il offre 360 places d'hébergement pour hommes majeurs isolés ; son ouverture 24h/24 et 365 jours par an permet l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social d'un plus grand nombre de personnes, en dehors de toute logique de saisonnalité.

Le Refuge permet non seulement d'héberger, de nourrir et de soigner les personnes orientées, mais aussi et surtout de les accompagner dans leur projet de vie et de réinsertion durable de façon personnalisée, grâce à la présence et à l'encadrement des travailleurs sociaux, des éducateurs, des psychologues, des conseillers en insertion professionnelle...

LE PREMIER ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES

Le Refuge accueille des hommes isolés majeurs, orientés par le SIAO. Le centre d'hébergement est accessible aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.

L'accueil proposé aux personnes orientées est inconditionnel. Les prescripteurs sont variés : structures de premières lignes dédiées aux personnes sans-abri comme des espaces solidarité insertion (ESI), la PSA Bastille, des lits infirmiers, des hôpitaux, des centres d'hébergement d'urgence.

LA STRUCTURE

Accessible 24 h/24 tous les jours de l'année, il offre 360 places d'hébergement, décomposées comme suit :

- ✓ 72 places sur le contingent SIAO urgence ;

- ✓ 200 places sur le contingent SIAO insertion;

- ✓ 60 places en unité de vie de 8 personnes, mobilisables en cas d'urgence exceptionnelle ;

28 places en unité de vie de 4 personnes de l'Espace Bienvenue. Hébergement temporaire en accès direct, les places sont mises à disposition des personnes en situation d'errance, orientées par les équipes de maraudes ou en interne via le Relais Social. ■



TÉMOIGNAGE - PARTENARIAT AVEC DROITS D'URGENCE

Mathilde Dufour, assistante de service social - CHU-I Le Refuge

« À la Mie de Pain, nous bénéficions de la présence d'une juriste de l'association Droits d'Urgence sous la forme d'une permanence hebdomadaire. Celle-ci a lieu tous les jeudis de 9h à 17h.

Sur rendez-vous, les messieurs hébergés au Refuge peuvent rencontrer Eléonore Vigny.

À notre niveau, nous orientons et sollicitons de manière importante la juriste sur la situation des messieurs. En effet, Eléonore fait fonction d'information et de veille juridique auprès des travailleurs sociaux.

En grande majorité, les personnes orientées rencontrent la juriste autour du droit des étrangers. Il existe une forte demande des messieurs sur les questions de régularisation, sur la procédure asile, les renouvellements de titre ou encore les changements de statut...

La juriste intervient sur l'instruction des dossiers (aide au dépôt d'un dossier auprès de la préfecture, soutien dans la constitution du récit d'asile...) et sur le suivi des dossiers (recours, aide au changement de statut, naturalisation...).

Cette permanence est une réelle richesse et un vrai soutien pour les personnes hébergées et les travailleurs sociaux du Refuge.» ■





DE L'URGENCE À L'INSERTION

Un équilibre doit être trouvé entre proposer un lieu de vie sécurisant, où les personnes se sentent suffisamment bien pour se reconstruire et encourager les personnes à se projeter vers un ailleurs qui serait réellement un « chez soi ». Bien que les personnes hébergées ne puissent pas être considérées comme étant "chez elles", le Refuge constitue malgré tout leur lieu de résidence, voire, pour certains, leur seul et unique lieu de vie et d'interaction sociale, et ce pendant parfois plusieurs années.

Au plus près des besoins des personnes hébergées, l'accompagnement proposé par le Refuge est à la fois global et pluridisciplinaire.

De fait, une équipe pluridisciplinaire sous le pilotage de la direction travaille de concert pour permettre aux personnes hébergées de développer leurs capacités d'autonomie, de socialisation et d'insertion au sein du Refuge, mais aussi hors-les-murs du Refuge.

En première ligne, les agents d'accueil, colonne vertébrale du Refuge, ils s'assurent de la bonne transmission des informations auprès des hébergés, de leur sécurité et de la réponse à leurs besoins élémentaires.

Les bénévoles participent aux activités de valorisation du lien social et de reprise de confiance en soi pour les hébergés. Ils ont la gestion notamment du vestiaire et proposent des activités socio-culturelles et sportives, en lien avec la direction et les équipes salariées et en accord avec le projet associatif.

Les travailleurs sociaux, quant à eux, permettent l'ouverture de l'accès au droit commun (santé, titre de séjour, formation, emploi), l'apprentissage ou le réapprentissage de la relation aux autres et le respect de la vie en collectif, la remise en place d'un lien de confiance entre une institution et eux.

Cet accompagnement, pour les travailleurs sociaux, s'articule autour des missions

suivantes :

- ✓ responsabilité de l'accompagnement global et individualisé d'une file active dédiée ;
- ✓ participation à la vie du centre d'hébergement et au maintien du cadre collectif ;
- ✓ activités collectives, sorties extérieures, animations diverses.

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Les travailleurs sociaux ont une mission d'accompagnement individuel. En 2019, l'équipe sociale est composée de 15 travailleurs sociaux et d'une monitrice-éducatrice. Il s'agit de :

- ✓ accompagner les personnes dans les démarches liées à leur projet d'insertion (santé, ressources, travail, logement, bien être, etc.) ;
- ✓ soutenir la vie quotidienne des personnes au Refuge (installation en chambre, cohabitation, entretien) ;
- ✓ coordonner, en interne et en externe les différents intervenants autour de chaque situation (autres services sociaux, médecins, juristes, famille, etc.).

Ces accompagnements individualisés sont construits autour de différentes modalités d'intervention :

- ✓ les entretiens dans un bureau permettent d'échanger sur les problématiques des personnes et sur leurs projets ;
- ✓ les entretiens informels peuvent avoir lieu à l'accueil, en salle télévison, au réfectoire, dans les couloirs, etc. ;
- ✓ les interventions dans les chambres (simples visites ou travail éducatif) et les accompagnements physiques à l'extérieur du Refuge. ■



LE PUBLIC EN 2019

284 PERSONNES DIFFÉRENTES HÉBERGÉES

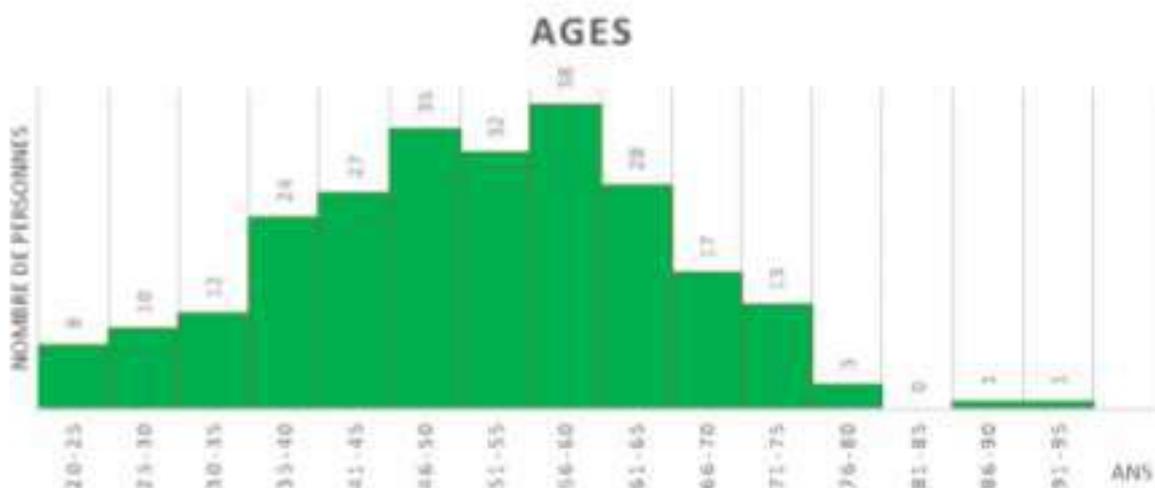
51 ENTRÉES

46 SORTIES

ÂGE

Les données colligées sur l'année 2019 attestent de la part importante représentée par les + de 50 ans qui constituent 54% public (les plus de 55 ans représentent 41% de la population accueillie). S'agissant des personnes de + de 65 ans, elles représentent un total de 35 personnes et 2 d'entre elles ont plus de 80 ans.

Ceci témoigne de la forte représentation des personnes seniors et vieillissantes, comparativement à la part des moins de 35 ans qui constitue seulement 12% des personnes hébergées. Ces données confirment la tendance observée depuis plusieurs années, à savoir le vieillissement du public du Refuge.



ORIGINE DES RESSOURCES

Le centre d'hébergement du Refuge répond aux besoins des personnes les plus en difficulté sur le territoire parisien, et notamment du point de vue économique, en cohérence avec le public cible décrit dans le projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain. Ainsi se dégagent 2 réalités : une part des hébergés perçoit des ressources tandis que l'autre est dépourvue de tout moyen. 62 % des personnes hébergées sont sans activité. Seuls 14% des hébergés ont une activité salariée (en emploi, intérimaire, CDDI) et perçoivent un revenu, ce qui est à mettre en corrélation avec des difficultés qui peuvent être inhérentes au marché de l'emploi, aux exigences en terme de qualifications, mais aussi à des situations personnelles telles qu'un état de santé empêchant un retour à l'emploi.

58 % des personnes ayant un emploi viennent de pays extra européens. La faible représentation des personnes en activité s'explique aussi par la réactivité de l'équipe sociale, qui oriente les personnes éligibles, par leurs revenus d'activité, vers des dispositifs plus adaptés (résidence sociale, studio avec une Aide Personnalisée au Logement (APL)). Ainsi, les durées de séjour des personnes salariées tendent à être réduites. A l'inverse, l'absence de ressources rend plus complexe la suite du parcours résidentiel des hébergés.

En 2019, 33 personnes hébergées, dont 58% ont la nationalité française ou un passeport, perçoivent une retraite, souvent faible au regard du coût de la vie, et n'ont pu accéder à du logement de droit commun pour ces mêmes raisons. Ainsi, elles restent hébergées en centre d'hébergement jusqu'à leur admission directe en résidence service ou en EHPAD si nécessaire.

Trois profils émergent:

- des personnes de nationalité française ou avec un passeport, d'un âge moyen de 57 ans, à 11% en emploi, à 66% sans activité et à 9 % à la retraite
- des personnes avec un titre de séjour venant de pays extra européens, d'un âge moyen de 52 ans, à 32% en formation ou emploi, 26% sans activité et 11% à la retraite
- des personnes en cours de demande d'asile ou sans papier, d'un âge moyen de 49 ans et sans emploi.

MONTANT DES RESSOURCES

En 2019, 21 personnes perçoivent l'AAH et 22 le RSA.

Le revenu mensuel moyen est de 321€, le minimum est de 0€ et le maximum de 1800€. Ce dernier est perçu par un monsieur qui a été hébergé 3 ans au Refuge pendant ses études d'infirmier. Il a été accompagné jusqu'à l'obtention de son diplôme, d'un emploi et d'un logement.

Seuls les revenus de 52 personnes hébergées (18% des personnes accueillies), dépassent le seuil de pauvreté*, sans toutefois atteindre le salaire médian, ce qui témoigne de la difficulté de s'extraire de la catégorie des « travailleurs pauvres » pour la majorité des hébergés. Ce qui témoigne de la difficulté de s'extraire de la catégorie des « travailleurs pauvres » pour la majorité des hébergés. ■

*Pour rappel, l'INSEE fixe le seuil de pauvreté pour une personne seule à 855 € (seuil à 50%)

LES BESOINS EN SANTÉ

La mise en place progressive du logiciel de gestion des données « Eo » de puis 2018 permet de quantifier davantage les problématiques des personnes.

UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PHYSIQUE

En 2019, 43 personnes en situation de mobilité réduite ont été hébergées.

Presque un quart des hébergés présentent donc des besoins liés à leur déplacement physique au sein de l'établissement, et liés aussi à l'aménagement de la chambre.

PENSER LA SANTÉ GLOBALE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les parcours de rue des personnes hébergées ont produit des effets délétères sur leur santé.

Vivre à la rue ne permet pas de se soigner régulièrement, d'être observant à son traitement lorsque l'on a entamé un parcours de soins. Se nourrir régulièrement et avoir une alimentation saine devient un réel enjeu sans aucun revenu, sans toit et sans rythme de vie « normalisé ».

De la même manière, une majorité des personnes vivant à la rue connaît des consommations excessives de produits psycho actifs, limitant de fait la conscience de leurs besoins en santé mais aussi réduisant leur espérance de vie du fait des effets somatiques et psychiques de la prise de produits psycho actifs à long terme.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ADDICTION

S'il n'est pas encore possible de mesurer la prévalence des problématiques d'addiction chez les personnes hébergées du Refuge, une partie importante d'entre elles est concernée par ce problème, qu'il s'agisse d'une alcoolo-dépendance ou d'une dépendance à des substances psycho actives.

Les professionnels du Refuge sont amenés au quotidien à gérer des dommages liés à une consommation parfois sévère de produits :

- ✓ syndrome de manque ;
- ✓ troubles du comportement au sein du site ;
- ✓ chutes, violences.

Le personnel médical est amené à prévenir ou à accompagner des comorbidités associées à une consommation de produits qu'elles soient psychiatriques ou somatiques.

Certains hébergés, ayant vécu un long parcours de rue et d'addiction, présentent aussi des atteintes cognitives et neurologiques sévères, pour lesquelles les solutions d'aval médicalisées sont rares.

Les professionnels éducatifs et médicaux unissent leurs forces pour orienter les personnes désireuses d'un arrêt de leur consommation vers le secteur hospitalier pour des soins de sevrage et des postcures.

Lorsqu'une rechute surgit, l'équipe reprend l'accompagnement dans une éthique de non-jugement de sorte que la personne puisse affronter la réalité de son usage et décider des démarches qu'elle souhaite entreprendre. ■





TÉMOIGNAGE - ADDICTIONS ET TROUBLES PSYCHIQUES - PARTENARIAT E.L.P.

Chloé Farçat, éducatrice spécialisée - CHU-I Le Refuge

« En 2019, Les Œuvres de La Mie de Pain ont mis en place un partenariat avec E.L.P. (Equipe de Liaison Psychiatrique) pour permettre aux travailleurs sociaux une meilleure prise en charge des personnes hébergées aux parcours de soins chaotiques, cumulant des troubles psychiatriques et/ou des poly-addictions¹ aux problématiques sociales.

E.L.P. est une structure reconnue, qui apporte son expertise sur les diagnostics des pathologies duelles et donne des clés ou conseils simples pour adapter la prise en charge des personnes accompagnées.

Cette collaboration est un réel appui et soutien pour les équipes du Refuge, car les difficultés autour de la prise en charge de personnes présentant l'association d'un trouble addictif et d'un trouble psychiatrique sont importantes.

La plupart des addictions sont des problématiques au long cours, avec des rechutes ; certaines doivent être prises en charge par des équipes pluridisciplinaires dans des lieux spécialisés.

C'est pourquoi, le Refuge fait régulièrement appel à E.L.P. pour travailler ensemble sur différentes situations complexes. L'équipe réalise à notre demande des évaluations en addictologie, qui permettent l'accompagnement des personnes concernées hors-les-murs, elle fait également le lien entre les structures sociales et médico-sociales.

Nous apprécions tout particulièrement les temps d'échanges qui permettent de penser ensemble, de prendre la mesure du travail, des difficultés et des limites de l'autre.

Ce dispositif doit s'inscrire dans le temps, car mesurer l'évolution des prises en charge adéquates de chacune des personnes suivies nécessite du temps et de la patience et doit faire l'objet d'évaluations continues. •

⁽¹⁾ Les troubles addictifs regroupent l'alcoolisme, les toxicomanies, le tabagisme et les addictions comportementales (ex : jeu)...



TÉMOIGNAGE - SANTÉ - MÉCÉNAT

Martine Mattoug, monitrice éducatrice CHU-I Le Refuge



« Novembre 2019, nous avons été sollicités par un Opticien qui, dans sa démarche philanthropique, a souhaité offrir son expertise santé au profit des personnes les plus démunies, notamment celles qui ne bénéficient d'aucune couverture santé.

Voir ne devrait pas être un luxe » pour reprendre les propos de l'Opticien, c'est ainsi qu'une équipe d'ophtalmologistes a réalisé des tests optiques auprès d'une cinquantaine de personnes hébergées, ayant des problèmes de vue et/ou ayant besoin de réadapter leurs paires de lunettes à leur vision. Avant la fabrication des verres correcteurs, les personnes ont rencontré les opticiens, très à l'écoute des envies de chacun, ils ont su conseiller et proposer des montures — tendances et à tout petit prix — adaptés à leur visage et à leur personnalité.

Les choix faits, il a fallu patienter trois petites semaines pour la fabrication d'un peu plus d'une cinquantaine paires de lunettes, le retour de l'Opticien aux Œuvres de La Mie de Pain était très attendu. Lors de leur second passage et après un simple réglage, nous avons pu constater la joie des personnes, car pouvoir enfin voir correctement est l'un des plus beaux cadeaux de la vie pour cette fin d'année.

Au total, une cinquantaine de personnes, dont 10 femmes, portent des lunettes offertes. » ■





TÉMOIGNAGE - SANTÉ - ACTIVITÉS COLLECTIVES EXTÉRIEURES

Martine Mattoug, monitrice éducatrice CHU-I Le Refuge

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

« Depuis 2016, nous avons à cœur, avec un collègue, d'organiser une randonnée pédestre avec les messieurs hébergés du Refuge. L'une de nos bénévoles régulières s'est proposée de nous accompagner et de nous guider dans cette démarche, car elle est spécialisée et passionnée par cette activité.

Marcher est une excellente activité physique à fort impact positif direct sur la santé et le bien-être physique et mental. Marcher en pleine nature, c'est aussi se reconnecter à soi-même. Les marcheurs se sentent comme faisant partie de quelque chose de plus grand, qui réduit le sentiment d'isolement et d'impuissance. Marcher, c'est se rappeler de l'étendue de ses capacités.

Depuis, nous sillonnons les parcs et les bois proches de la région parisienne : les bois de Boulogne et de Vincennes, les parcs de St Cloud, de Sceaux et de la Courneuve, la forêt de Fontainebleau, etc.

Nous partons tôt le matin avec un pique-nique dans le sac à dos en guise de déjeuner et ne revenons qu'en fin d'après-midi. Ce sont des randonnées d'une douzaine de kilomètres, les messieurs sont assidus et prennent beaucoup de plaisir à découvrir la faune et la flore tout au long du parcours.

Depuis trois ans, ce sont une dizaine de personnes qui s'inscrivent régulièrement aux sorties en plein air que nous organisons avec et pour eux ». ■



LES PERSONNES VULNÉRABLES

En 2019, 126 hébergés, soit la moitié des personnes accueillies, présentent un critère de vulnérabilité: être en situation de mobilité réduite, être âgé de + de 65 ans ou présenter un problème de santé avec une forte prévalence.

LES CRITÈRES

- ✓ Une mobilité réduite ;
- ✓ Un âge supérieur à 65 ans avec des problématiques d'addiction ;
- ✓ Des problématiques de santé somatique (pathologies lourdes : cancer, VIH, diabète, goutte, insuffisance rénale, AVC récents, troubles neurologiques, etc.) ;
- ✓ Des problèmes de santé psychiques (des personnes actuellement sous traitement, ou des personnes en rupture de soins ou en refus de soins).

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

L'ensemble des personnes hébergées au CHU-I peut être considéré comme « vulnérable » d'une manière ou d'une autre.

Toutefois, étant donné le nombre de personnes hébergées et les limites dans l'accompagnement que nous pouvons proposer, il est nécessaire de déterminer des « niveaux de vulnérabilité », afin de cibler des actions spécifiques qui permettent d'apporter une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin.

Intervenants	Nombre d'hébergés	Actions mise en place
Monitrice Éducatrice	13	Maintenance du lien Entretien de la chambre Distribution de pions de lessive et de produits d'hygiène et d'entretien Accompagnement aux rendez-vous extérieurs
Infirmiers	40	Passages quotidiens à l'infirmière par jour en moyenne
Aide soignants	1014	Actes d'aide à l'entretien de la chambre
Psychologue	218	Entretiens psychologiques
Bénévoles	120	Visite à l'hôpital
Charlier d'insertion	30 par semaine	Entretien de la chambre
Agents d'accueil (jour et nuit)	Sur demande du TS	Passages en chambre Dépôt d'un plateau repas en chambre

Toutes les équipes qui interviennent au Refuge participent à la vigilance quant à l'évolution des situations des personnes hébergées les plus vulnérables et à la mise en œuvre d'actions pour les soutenir.

Le rôle des travailleurs sociaux est donc de favoriser l'articulation de l'intervention de chacun afin d'être le plus soutenant et sécurisant possible pour ces personnes dites vulnérables, tout en veillant à maintenir au maximum leur autonomie. ■

VERS UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE LORS DE LA PRISE DES REPAS

Un accueil spécifique des personnes nécessitant une aide pour le portage des plateaux ou une dispense de file d'attente a été mis en place au printemps 2019. Il a ainsi mobilisé les bénévoles, les professionnels éducatifs et d'accueil afin de favoriser l'inclusion des personnes et leur accès au réfectoire. ■

L'ORIENTATION EN STRUCTURE ADAPTÉE DES PERSONNES VIEILLISSANTES

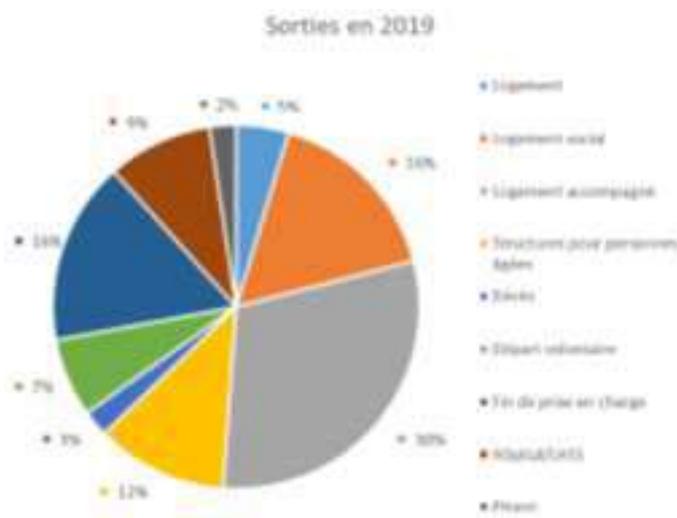
En 2019, 5 admissions en résidences service et en EHPAD ont été prononcées.

Une prise en charge spécifique des personnes en situation de handicap physique

Chaque jeudi, et pour la deuxième année consécutive, le référent du GIP SAMU SOCIAL de Paris dans le cadre du projet Interface a animé des permanences, avec des travailleurs sociaux, en direction des hébergés éligibles pour intégrer une maison de retraite (EHPAD) ou une résidence service. Ces permanences ont permis de venir en appui au travail réalisé par les travailleurs sociaux dans l'instruction de dossiers spécifiques (ASPA, aide sociale). ■

DURÉES DE SÉJOUR ET SORTIES EN 2019

46 personnes ont quitté le refuge en 2019 dont 30 sorties positives (logement, logement social, logement accompagné, structures pour personnes âgées, soins, etc.).



Pour aider les personnes à trouver une place dans le monde, les travailleurs sociaux font tout d'abord émerger l'expression de besoins, d'envies, de capacités et de projets d'avenir.

Ce projet peut prendre des formes très diverses en fonction de chacun, de ses forces et de ses difficultés. Pour certains, il s'agira de trouver un logement où ils seront entièrement autonomes, alors que d'autres souhaitent passer par des étapes intermédiaires dans lesquelles ils seront davantage accompagnés (pension de famille, foyer de jeunes travailleurs, résidence sociale), d'autres encore projettent de retourner dans

leur pays d'origine, ou d'aller « tenter leur chance » dans une autre région de France, où ils auront trouvé un travail.

Enfin, il y a aussi ces sorties qui ne sont pas nécessairement un aboutissement positif pour la personne, que ce soit un placement en détention, une exclusion suite à des faits de violence ou encore un décès. Les freins sont divers : les obstacles propres à la spécificité du public accueilli (être en situation irrégulière, n'avoir aucune ressource, avoir des besoins liés à l'âge ou à l'état de santé, etc.), l'engorgement des différents dispositifs existants et les difficultés d'accès à l'emploi et à des ressources stables.

Afin d'inscrire les personnes dans un principe de réalité, les travailleurs sociaux doivent donc avoir une connaissance suffisamment fine des capacités des personnes et du contexte dans lequel elles évoluent (environnement familial et professionnel, situation administrative...) pour leur permettre d'élaborer des projets qui soient réalisables.

Enfin, il faut identifier avec les personnes les étapes qui seront nécessaires pour mettre en œuvre ces projets, tout en veillant à ce qu'à chaque étape, les personnes soient le plus autonomes possible. L'accès aux soins et à la santé, à la formation mais aussi à l'emploi pour favoriser l'insertion dans le logement sont parfois ralentis par le temps que demande les démarches administratives. Une fois les titres de séjour (pour soins, pour le travail, la protection internationale etc.) accordés, le tremplin vers la formation ou l'emploi est rapidement enclenché.

La durée moyenne de séjour des personnes présentes au 31/12/2019 est d'environ 4 ans et 9 mois.

La durée moyenne de séjour des personnes sorties en 2019 est d'environ 4 ans et 1 mois.

La moyenne d'âge des personnes sorties est de 51 ans. ■



TÉMOIGNAGES - ACCOMPAGNEMENTS VERS DES SORTIES POSITIVES OU ADAPTÉES

Flore Lenoble, travailleuse sociale - CHU-I Le Refuge

« Monsieur XML est âgé de 52 ans. Il a été hébergé au sein du refuge de novembre 2015 à septembre 2019. Il n'avait jamais habité en logement autonome, car il a longtemps eu un parcours d'errance entre rue et hébergement précaire.

Au sein du refuge, il a pu stabiliser sa situation. A partir de 2016, il a commencé à travailler en CDI en tant qu'ouvrier paysagiste à temps plein. D'un point de vue familial, nous avons pu mettre en place des visites à l'extérieur de la structure avec ses enfants.

Lors de son accompagnement social, Monsieur XML a reconnu qu'il avait des difficultés dans la gestion de ses démarches et de son argent. Nous avons donc sollicité le juge des tutelles pour qu'il puisse être protégé avec l'aide d'un curateur.

Nous l'avons soutenu lors de ses visites auprès du médecin et du juge. Il est désormais sous la protection du juge des tutelles. Dans le même

temps, M. XML désirait obtenir un logement autonome afin d'accueillir ses enfants chez lui.

Nous avons fait une demande de logement social en 2016, renouvelée chaque année, nous l'avons inscrit sur le fichier SIAO, sollicité le DALO et les accords collectifs.

Au bout de 3 ans, le dossier de M. XML a été accepté en commission et il a reçu une proposition de logement. Nous avons alors travaillé sur l'accès au logement, notamment sur les aspects financiers (dépôt de garantie, frais d'installation, achat de mobilier, paiement des premiers loyers), d'assurance, de gestion d'un logement (ouverture de contrats d'énergie, numéro nécessaire en cas d'incident, guide sur l'entretien d'un logement au quotidien).

Depuis septembre 2019, M. XML est locataire d'un T2 à Villeneuve Saint Georges et tout se passe bien. » •

DES SORTIES CROISÉES

François Bouyssi, Conseiller social - CHU-I Le Refuge

« Au sein du Refuge, les travailleurs sociaux accompagnent les personnes vers l'autonomie, mais également vers l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle. Les missions sont multiples en fonction des situations, des besoins et du projet de chacun. L'objectif fondamental est le retour au logement individuel et indépendant.

Citons l'exemple de Monsieur D.S., hébergé depuis 7 ans. Sa « situation bloquée » a généré de la souffrance, des comportements agressifs et des difficultés relationnelles. Quand, il atteignait un certain degré d'alcoolisation, il devenait très provocant, poussant les autres à l'agression verbale ou même physique.

Les sorties positives ne sont pas réputées faciles, et tout particulièrement, en période hivernale.

Pour répondre plus globalement à la prise en charge des usagers, le travail en partenariat et en réseau permet une certaine solidarité entre les travailleurs sociaux.

Le développement social local a, ainsi, permis un échange croisé réussi de personnes en situation d'attente de réorientation.

La cheffe de service s'est mise en lien avec le SIAO et le CHRS de la Poterne des Peupliers pour travailler ensemble à une possibilité d'orientation croisée et adaptée aux situations personnelles.

Lancé en décembre 2019, l'échange était acté un peu moins d'un mois plus tard. L'affectation croisée s'est révélée positive pour les bénéficiaires dans les deux cas.

Une dynamique de soins s'est instaurée pour chacun d'eux. L'un se décidant à une prise en charge psychologique et demandant une cure de sevrage ; l'autre — réputé non compliant aux soins — acceptant un bilan de santé et demandant de l'aide pour soulager ses souffrances quotidiennes induites par le manque d'alcool.

Même si l'échange croisé doit certainement rester une exception, cette expérience nous montre que les finalités du réseau professionnel s'expriment en termes de complémentarité, de coordination, d'actions transversales et de réactivité. » •



TÉMOIGNAGES - ACTIVITÉ MIXTE INTER-STRUCTURES (REFUGE, FOYER FEMMES, VILLA DE L'AUBE)

Martin Larramendy, travailleur social CHU-I Le Refuge



Spiritualité et fraternité à Lourdes

« Ce voyage dans les Pyrénées a été une formidable occasion pour les personnes que nous suivons de sortir de leur quotidien, d'accueillir l'autre avec bienveillance et de vivre des moments privilégiés avec le groupe de La Mie de Pain, composé de 4 dames du Foyer Femmes, de 5 hommes du Refuge et d'1 résident de la Villa de l'Aube, de 2 bénévoles et de 2 travailleurs sociaux.

L'autonomie de chacun est à mettre en point d'orgue, nous n'avons eu qu'à donner un cadre assez léger pour que le séjour se déroule sous les meilleurs auspices, que ce soit en termes d'adaptation ou de savoir-vivre au sein du sanctuaire. Les activités ont été investies, vécues et ont permis à tous de trouver un sens dans le séjour.

Ce lieu de pèlerinage a été un cadre propice au partage de questions spirituelles et religieuses, qui ont trouvé des réponses riches et variées du fait de la pluralité des croyances représentées (chrétien, protestant, musulman) ».

(...) « J'ai passé un bon moment, témoigne Monsieur L. On a changé d'air. C'est comme si j'avais fait un bond en avant. C'était génial ! Je me suis senti bien. J'ai participé aux célébrations. J'ai chanté un peu... ».

Un constat partagé par les bénévoles présents, qui ont vu s'ouvrir progressivement chacun des participants. « Nous avons vraiment vécu des moments intenses, de partage, d'union et aussi de joie, conclue Christiane Boudrie, bénévole au Refuge. C'était parfois émouvant mais aussi très beau ! »*. ■

(*) extraits de la lettre d'information Tranche de mie... édition du 5 décembre 2019 : « de Berlin à Lourdes ».





TÉMOIGNAGES - ACTIVITÉS CULTURELLES - LES RENCONTRES ARTISTIQUES DE LA MAIRIE DE PARIS XIII^{ÈME}

Ateliers photographiques

Armel Agbobi, travailleuse sociale, CHU-I Le Refuge

« Dans le cadre de la 6e édition des Rencontres artistiques de la Mairie du 13e, les personnes hébergées au Refuge, accompagnées de travailleurs sociaux, ont participé du 11 au 25 septembre 2019 à plusieurs ateliers de photographie autour du thème de la solidarité dans le 13ème arrondissement de Paris.

Cette année les équipes de travailleurs sociaux, d'animateurs culturels d'associations (pôle Rosa Luxembourg (centres d'hébergement du centre d'Action Sociale de la Ville de Paris), l'Armée du Salut, Aurore, les Maraudes d'intervention sociale et les Œuvres de La Mie de Pain) et les photographes bénévoles d'Objectif Image ont permis de rendre la pratique photographique accessible à tous.

Argentique ou numérique, les nombreux participants ont eu beaucoup de plaisir à réaliser des photos de personnes, de structures et de lieux du 13e qui représentent, à travers leur regard : Les Visages de la Solidarité !

Les participants ont pu échanger avec les acteurs de ces lieux notamment :

- ✓ la cravate solidaire : association qui met à disposition des tenues professionnelles pour les personnes défavorisées ;
- ✓ l'agora café / épicerie solidaire ;
- ✓ le bus Barreau de Paris Solidarité : il s'agit de consultations gratuites effectuées par des avocats parisiens à destination du public en situation d'exclusion.

Ces clichés inédits ont été exposés à la Mairie, à l'occasion de la Journée Mondiale du Refus de la Misère. Un vernissage a été organisé le 17 octobre dernier, en présence de M. Jérôme Coumet, Maire du 13e arrondissement, et Mme Geneviève Dourthe, adjointe au Maire en charge des Affaires sociales, de la Solidarité et de la Lutte contre l'exclusion.

Nos artistes ont énormément apprécié être associés à cet événement, un moment de partage, au cours duquel ils ont pu échanger avec les invités et les personnes hébergées dans d'autres centres d'hébergement ». ■

Nos personnes hébergées ont du talent

Louise Coupey, travailleuse sociale, CHU-I Le Refuge

« J'accompagne Monsieur D., depuis l'été 2018. Dès nos premiers échanges Monsieur D. me fait part de sa passion pour l'art et plus particulièrement la sculpture.

Le dessin et le travail de la terre apaise Monsieur D qui a connu des violences psychologiques pendant une bonne partie de sa vie. Très rapidement, il se montre assidu aux différents ateliers d'arts créatifs proposés par notre centre d'hébergement.

Par ailleurs, il va lui-même rechercher des ateliers à l'extérieur de La Mie de Pain, et participera à plusieurs cours dans le quartier de la Butte-aux-Cailles, grâce à l'aide financière que l'association lui a octroyée.

La dernière édition des Rencontres artistiques de la Mairie du 13e lui a permis d'exposer ses sculptures au sein de l'exposition photographique « Les Visages de la Solidarité ! ». (photos ci-contre)

Sa rencontre avec les invités a été des plus bénéfiques, de nombreuses personnes ont eu un énorme coup de cœur pour l'artiste et ses œuvres.

De fil en aiguille, Monsieur D. parvient à prendre de l'assurance et se trouve aujourd'hui référent d'un atelier sculpture pour personnes alcoolo-dépendantes dans une association, située non loin du Bassin de la Villette ». ■



TÉMOIGNAGE - ACTIVITÉS MIXTES (REFUGE ET FOYER FEMMES) *

Noémie Bellier, travailleuse sociale CHU-I Le Refuge

Pour la quatrième année consécutive et conformément au plan d'actions Bénévolat, les Œuvres de la Mie de Pain ont tenu à profiter de la journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre, pour fêter et remercier les bénévoles, eux qui agissent au quotidien pour faire vivre l'association, aux côtés des équipes salariées.

(...) Cette année, les bénévoles ont été invités à un goûter à la cafétéria du Refuge. Cuisiniers d'un jour, des femmes du Foyer Vergniaud et des hommes hébergés au Refuge avaient revêtu leur tablier pour préparer eux-mêmes le buffet, encadrés par des travailleurs sociaux des deux structures. Une façon de dire concrètement « Merci » à ceux qui prennent de leur temps personnel pour les accompagner et d'inverser les choses, en leur offrant, à leur tour, symboliquement un repas.

« Nous avons réalisé dix gâteaux en suivant deux recettes : moelleux au chocolat et gâteaux aux pommes, décrit Noémie Bellier, travailleuse sociale au Refuge. Chacun s'est positionné sur une recette et par petit groupe nous avons réalisé les préparations dans la bonne humeur. Des vocations se sont éveillées naturellement en chacun des participants le temps de l'atelier telle une brigade de restaurant !

Nous avons eu le chef cuisinier, le goûteur, l'entremétier...

Chacun a trouvé sa place et a accompli sa mission avec le sourire. Cet atelier a été très enrichissant tant dans les échanges humains que dans l'accomplissement d'un travail qui de plus avait pour finalisation de remercier les bénévoles, un succès à refaire sans hésiter ! »

Un atelier qui fut également l'occasion de travailler la mixité entre les personnes hébergées au Foyer Femmes et au Refuge. (...)

(*) Témoignages extraits de la lettre d'information Tranche de mie... édition du 20 décembre 2019 :
« Une fête pour dire « Merci » aux bénévoles »

FOYER FEMMES VERGNIAUD

CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES



DE L'URGENCE
À L'INSERTION





QU'EST-CE QUE LE FOYER POUR FEMMES ?

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE HIVERNALE POUR FEMMES

Les Œuvres de La Mie de Pain ont été sollicitées par l'État et la Ville de Paris pour assurer la gestion d'un centre d'hébergement d'urgence hivernale pour femmes, situé dans le 13^e arrondissement de Paris, à quelques encablures du Refuge.

Ouvert le 15 novembre 2016, le Foyer Femmes Vergniaud propose un hébergement spécifique pour les femmes à la rue, qui représentent un public particulièrement vulnérable.

La structure, de 59 places en chambre de 2 à 4 lits, assure un accueil et un hébergement avec un principe de non remise à la rue.

UN PRÊT DE LA VILLE DE PARIS

Le bâtiment est mis à disposition par la Ville de Paris qui en est propriétaire.

À terme, et dans un délai non précisé, il est destiné à un autre usage que l'hébergement. Il s'agit donc d'une structure d'hébergement dite « intercalaire ».

À PROXIMITÉ DU REFUGE

La proximité du centre d'hébergement pour hommes isolés permet une mutualisation de moyens (basés au Refuge) :

- ✓ les repas sont pris au réfectoire du Refuge, néanmoins, le petit déjeuner est disponible sur place ;
- ✓ les femmes accueillies peuvent également accéder aux premiers soins et au plateau de consultations médicales, au vestiaire...

Les repas étant assurés au réfectoire, les femmes accueillies doivent être en situation de pouvoir accepter la mixité hommes/femmes et de se déplacer jusqu'au Refuge pour les déjeuners et dîners. ■

QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

Le Foyer s'appuie sur les fonctions support du siège et les services du Refuge, et notamment du « service en plus » au titre des repas, de la sécurité, de l'entretien et de la maintenance, de l'infirmerie, du vestiaire, etc.

Les règles de fonctionnement sont définies dans le cadre d'un règlement propre au Foyer. Les femmes accueillies signent un contrat de séjour. Aucune participation financière n'est demandée.

Le Foyer est ouvert 7 jours sur 7, 24h/24.

Aucune visite - ni homme, ni femme, ni enfant - n'est admise.

Une vidéosurveillance est assurée. ■

L'ÉQUIPE

Le Foyer est un service de l'association, il est placé sous la responsabilité de la direction du Refuge.

Au moins 2 professionnels sont présents de 7h45 à 22h15 et une personne de 22 heures à 8h.

Les astreintes sont assurées par l'équipe d'encadrement du Refuge.

Pour les repas, un agent d'accueil accompagne les personnes nouvellement arrivées le premier jour.

Outre son responsable, l'équipe est composée de :

- ✓ 2 travailleurs sociaux ;
- ✓ 5 agents d'accueil de jour et 2 agents d'accueil de nuit ;
- ✓ 1 psychologue à temps partiel. ■



LES ADMISSIONS

Les places sont gérées par le SIAO Urgence Paris. Le principal partenaire orienteur est la Halte Femmes. Les femmes peuvent être orientées suite à une sortie d'hôpital, la perte d'un logement ou d'un hébergement.

Au-delà de l'orientation, certaines femmes continuent de fréquenter les structures prescriptrices, que ce soit pour l'accompagnement social (en lien avec les travailleurs sociaux du Foyer), pour certains services (domiciliation) ou par habitude.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les femmes sont reçues en entretien individuel par les travailleurs sociaux au moins 1 fois par mois. À cette occasion, il s'agit de faire un point sur leur demande d'orientation et de mettre à jour les fiches SIAO et les ouvertures de droits.

Ouverture du foyer sur son environnement

- ✓ Une rencontre organisée par la cheffe de service du Foyer Femmes en juin 2019 avec la responsable de la Pharmacie, située à proximité du centre d'hébergement. Cette rencontre avait pour objectif de présenter le foyer et d'amener les personnes hébergées à ne pas s'éparpiller dans plusieurs pharmacies.
- ✓ Prise de contact également avec le laboratoire d'analyse médicale, situé à proximité du Foyer. Les femmes s'y rendent fréquemment.
- ✓ Intervention d'un représentant de l'Association Diabétique d'Ile-de-France afin de sensibiliser les personnes hébergées sur les causes et conséquences du diabète de type 2.

FORMATIONS SUIVIES

- ✓ 9 femmes sont inscrites à des cours de français pour l'année 2019-2020 avec Emmaüs solidarité. La participation financière est de 20€/personne ;
- ✓ 2 femmes se sont inscrites à une formation gratuite « CAP Petite Enfance », organisée par la Ville de Paris ;
- ✓ 5 Femmes se sont inscrites à des cours de bureautique Word et Excel (niveau débutant).

Réunion « Groupe d'expression », un équivalent du Conseil de la Vie Sociale

Trois rendez-vous ont eu lieu entre mai à décembre 2019. Ces groupes d'expression ont pour objectif d'impliquer les femmes dans la vie du foyer. C'est une participation active à leur accompagnement social.

Lors de ces réunions, les femmes peuvent exposer des envies, des besoins ou des ressentis :

- ✓ problèmes d'hygiène dans les salles de bain et les toilettes;
- ✓ souhait de se restaurer au sein du foyer au lieu de se rendre au Refuge;
- ✓ mécontentement par le manque d'orientations vers des dispositifs adaptés à leur situation. ■



ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

En dehors de ces temps d'entretien très formalisés, comme ceux avec la psychologue, il existe une réelle implication des salariés dans la vie collective et l'accompagnement vers l'extérieur. Ainsi, des ateliers sont proposés par les salariés en réunion de service, leur utilité est débattue et la mise en place est conditionnée au positionnement d'un salarié comme référent.

De ce fait, en 2019, différents ateliers ont eu lieu : gym douce, yoga, sophrologie, maquillage, coiffure, cuisine (en lien avec le Refuge et le PLA). Ces activités se sont déroulées au sein du Foyer Vergniaud ou des centres d'animation alentours et partenaires tels que la Poterne des Peupliers, Centre Daviel, Musée Rodin, Maison de solidarité du 13ème...

QUELQUES EXEMPLES D'ATELIERS, QUI SE SONT DÉROULÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2019 EN EXTÉRIEUR ET AU SEIN DU FOYER :

- ✓ Une sortie organisée dans un centre du Planning Familial à Paris ;
- ✓ 10 Femmes ont fait une visite du parc floral à Vincennes (mai 2019) ;
- ✓ 15 Femmes ont participé aux Journées « Torcy plage » (août 2019) ;
- ✓ 7 Femmes ont assisté à une journée nationale d'athlétisme handisport au stade Charléty (août 2019) ;
- ✓ Musée du Quai Branly (Exposition des Arts Africains novembre 2019) ;
- ✓ 4 Femmes se sont rendues seules au musée Rodin pour une visite personnelle.
- ✓ Atelier de jardinage
- ✓ Un repas « Les saveurs de nos régions » offert aux femmes hébergées par les salariés. L'idée était de faire découvrir



aux dames les diverses spécialités régionales de chaque salarié. Cette initiative fait écho aux rendez-vous gourmands « 1 mois, 1 pays ».

- ✓ Organisation des anniversaires des femmes hébergées.
- ✓ 2 séances de sophrologie ont été réalisées au bénéfice des dames hébergées.
- ✓ Un atelier maquillage s'est déroulé de janvier à mai 2019, organisé par une salariée du Foyer Vergniaud.
- ✓ Le succès de l'activité « Un Mois Un Pays » est toujours au rendez-vous, il se tient désormais au Pôle Logement Adapté pour plus de mixité et de convivialité. Les résidents de la Villa de l'Aube sont invités à participer et à partager ces savoureux déjeuners. (Photo ci-dessus) ■



Les femmes du foyer ont la possibilité de bénéficier d'une prise en charge par une psychologue clinicienne. Cette dernière a comme mission de proposer des entretiens de soutien et d'accompagnement aux femmes. Le travail d'orientation vers le droit commun est constant.

Cette année, des ateliers thérapeutiques autour de la création (dessin, théâtre, écriture et chant) ont été mis en place.

De plus, un groupe de parole « café-débat » se déroule un mercredi sur deux au sein du foyer.

Un travail de partenariat a été mis en place avec plusieurs associations : le planning familial de Paris, l'association Ici Terre (ostéopathe...), Migration santé France, l'association des

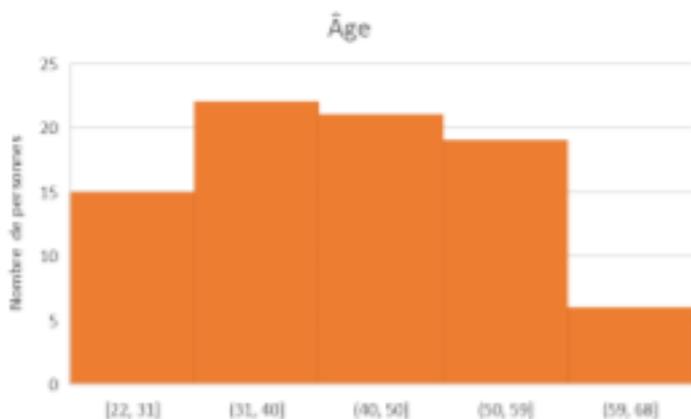
diabétiques d'île de France, et une sophrologue.

L'objectif étant de mettre en place des actions de prévention afin de sensibiliser les femmes à prendre soin de leur santé physique et psychique. ■

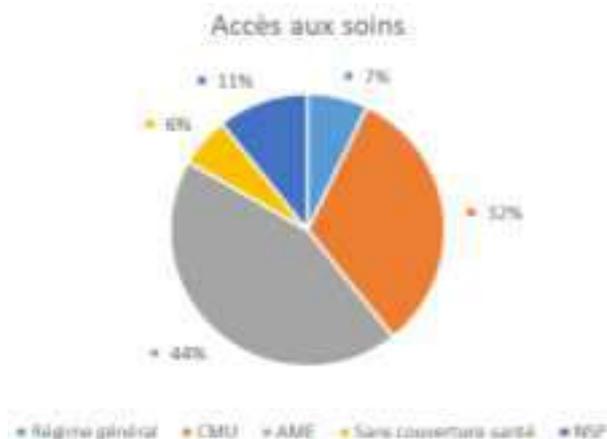
LE PUBLIC EN 2019

Les données présentées concernent 84 femmes hébergées entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Parmi elles, 5 femmes ont été accueillies durant le dispositif « Plan Grand Froid ».

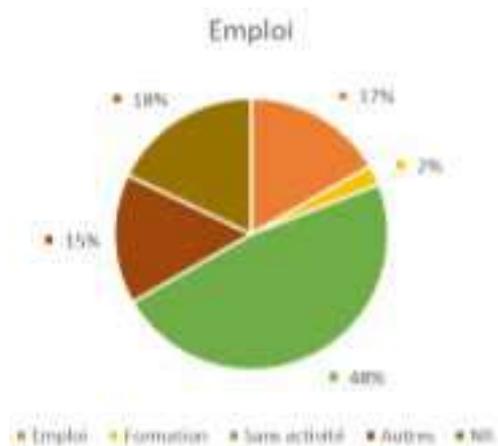


La moyenne d'âge des femmes hébergées est de 43 ans. La plus âgée a 68 ans et la plus jeune 22 ans.

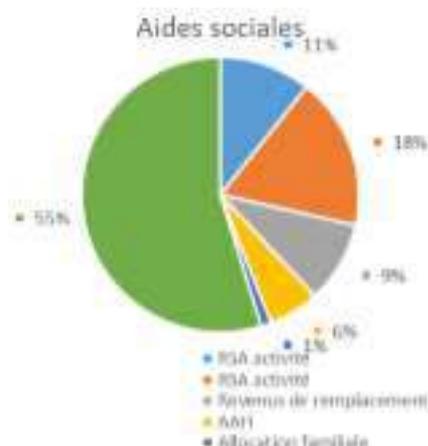


Sur le plan de l'accès au soins, 76 % des femmes bénéficient de la CMU ou de l'AME.

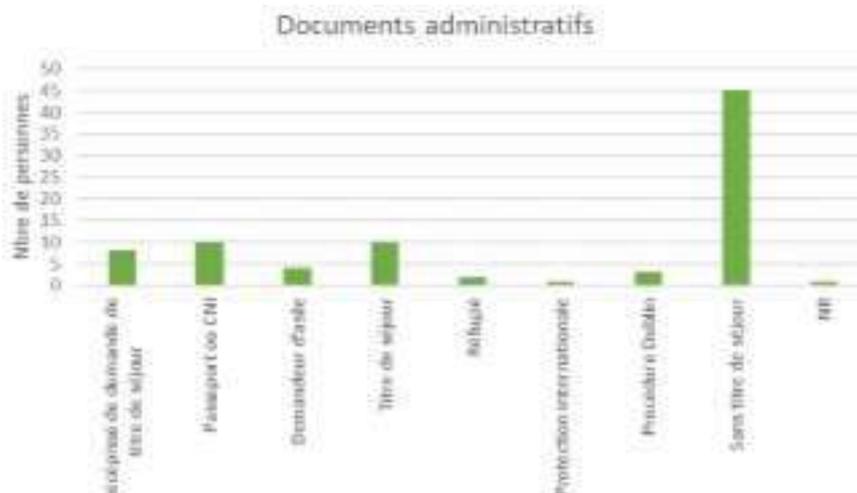
6 femmes en emploi dépendent du régime général de sécurité sociale.



Près de la moitié des femmes hébergées sont sans activité, c'est pourquoi, il est mis en place des temps collectifs « remobilisant » au sein du foyer.



54% des femmes sont sans aucune ressource et 9% d'entre elles perçoivent un revenu de remplacement (destiné à compenser la perte de rémunération pendant une période d'inactivité partielle ou totale : maladie, maternité, invalidité, préretraite, retraite, réduction temporaire d'activité).



LES SORTIES EN 2019

Depuis le 31 décembre 2019, 20 femmes ont quitté le Foyer Vergniaud :

- ✓ 3 fins de prise en charge pour refus d'orientation, absences de plus de cinq jours ou violences ;
- ✓ 1 orientation en centre d'hébergement d'urgence ;
- ✓ 6 orientations par le SIAO en centre d'hébergement et de réinsertion sociale ou résidence sociale ;
- ✓ 2 personnes en logement social ;
- ✓ 4 accouchements et prises en charge post-hospitalisation par la maternité ;
- ✓ 4 départs volontaires dont 2 retours au pays natal.



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

MISSION PRENDRE SOIN

RESTAURER ET MAINTENIR
LA SANTÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES
AU SEIN DES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN



L'INFIRMERIE

LE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre d'un accompagnement global des personnes, la dimension sanitaire est l'un des principaux axes d'actions d'un projet individuel d'insertion.

Les professionnels de santé et bénévoles de l'infirmierie apportent une expertise et un diagnostic médical et contribuent aux parcours de soins des accueillis.

La coordination mise en place entre les membres de l'infirmierie et l'équipe sociale concourt à une prise en charge adaptée à chacun. L'un des objectifs des actions menées par les équipes est d'inscrire la personne dans un parcours de soins de droit commun, en fonction de ses capacités et de son rythme d'insertion.

UN SERVICE FINANCÉ PAR L'ASSOCIATION

LE MATÉRIEL MÉDICAL

L'infirmierie du Refuge est une activité proposée en plus du cahier des charges des centres d'hébergement. Ainsi, son fonctionnement courant, le personnel, le matériel, les dispositifs médicaux et les médicaments sont entièrement financés par les dons, les legs et le mécénat.

L'ÉQUIPE

L'infirmierie fonctionne avec 2 professionnels de la santé (1 Infirmière Diplômée d'Etat (IDE), 1 aide soignante) et des médecins bénévoles qui se relaient tout au long de l'année pour accueillir, soigner, soutenir et orienter.

LES LOCAUX

L'infirmierie est située au rez-de-chaussée du Refuge et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est constituée d'une salle d'attente, du bureau de l'infirmière, de la salle de consultation des médecins, de la salle de soins et d'une douche. Les médicaments sont entreposés dans des armoires sécurisées.

LES PERMANENCES MÉDICALES

Les permanences médicales sont ouvertes aux personnes hébergées au Refuge ainsi qu'à toutes celles accueillies par les autres structures des OMDP, souhaitant consulter et en particulier à celles dépourvues de toute couverture sociale. Elles sont également ouvertes aux personnes fréquentant les repas extérieurs.

La présence de médecins bénévoles apporte une compréhension des situations de soin complexe, une lecture de l'offre de santé de droit commun et l'opportunité de créer des partenariats afin d'adapter notre accompagnement aux besoins des personnes accueillies.

Si des soins spécialisés sont nécessaires les patients sont orientés vers des services de santé partenaires.

En 2019, ce sont 150 permanences médicales qui ont été assurées pour 624 heures de bénévolat.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

Les consultations médicales sont assurées par nos 10 médecins bénévoles, dont un spécialiste (psychiatre).

La permanence est ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 16h à 19h.

Les consultations médicales, que nous dispensons gratuitement au sein de notre centre d'hébergement Le Refuge, ne désemplissent pas.

Ces personnes à la rue sont souvent restées sans soins durant plusieurs années car elles n'ont plus de couverture sociale et sont dans des situations de précarité telles qu'elles négligent leur santé.

Elles consultent donc lorsque leur maladie est déjà à un stade très avancé. L'été, les problèmes dermatologiques favorisés par la chaleur et le manque d'hygiène provoquent **des plaies et des ulcères parfois gravement infectés.**

De plus, nos médecins bénévoles sont souvent confrontés à des **pathologies lourdes aggravées par le retard de soins** : diabète, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque ou respiratoire... ■

L'ACTIVITÉ

Depuis 2016, la réorganisation du travail des professionnels et des moyens de l'infirmier permet de proposer des réponses de qualité aux besoins des personnes accueillies au Refuge.

Activité de l'infirmier	Consultations médicales	Aide à l'autonomie	Les partenaires
40 personnes vues chaque jour à l'infirmier	150 permanences médicales	Accompagnement dans l'entretien de l'espace de vie de l'hébergé (dépose des draps, aide rangement): 1014 actes	Infirmières libérales: 12 prises en charge pour des pathologies chroniques + 10 prises en charge transitoires en moyenne par mois
Soins infirmiers (pansements complexes, injections intra musculaires et sous cutanées, vaccinations, ablations sutures et agrafes, surveillances paramètres vitaux etc.): 2017 actes	780 heures de bénévolat	Aide à la prise du traitement : 8239 actes Nombre hébergés pris en charge en moyenne pour l'aide à la prise de traitement : 22	Podologie: moyenne de 9 consultations sur les matinées de permanence
172 dossiers médicaux papier actifs		Soins hygiène (douche, aide partielle à la toilette, rasage, coiffure, manucure, bains de pieds): 1600 actes tracés	
132 accompagnements par un professionnel de l'infirmier pour des rdv extérieurs			

Pour accompagner au mieux une population très précarisée et vieillissante, un soutien personnalisé a été mis en place: aide à la toilette, aide à l'entretien de l'espace de vie, aide à l'entretien du linge, travail sur l'estime de soi, accompagnement physique aux rendez-vous médicaux extérieurs.

Par exemple, l'entretien du linge se décline de différentes façons ; soit en interne pour les personnes les plus désorientées, soit avec l'aide d'un bénévole pour accompagner à la laverie, ou enfin par la distribution d'un je ton de laverie. ■

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Il est réalisé régulièrement des actions de prévention contre des risques repérés comme le tabac, le diabète, la vaccination, la tuberculose...

La campagne de vaccination contre la grippe nous permet également de prendre un temps spécifique pour parler de la santé au sens large.

ISPP EFOM BORIS DOLTO

Depuis plusieurs années des élèves de l'école de podologie de l'ISPP EFOM Boris DOLTO, accompagnés d'un professeur, réalisent un accompagnement et des soins en podologie au sein de l'infirmerie tous les vendredis matins. Ce partenariat est précieux car cette spécialité est trop rarement accessible aux personnes en très grande précarité bien que les besoins soient présents. Les personnes retirent leurs chaussures très rarement et vivent dans des conditions très humides. Les longs séjours à la rue et les problématiques de diabète provoquent donc des complications importantes au niveau

des pieds pouvant entraîner des amputations. Ces temps permettent aussi des échanges sur la maladie et ses conséquences et l'hygiène corporelle. Cette expérience permet aux élèves, futurs professionnels de santé, d'intervenir auprès de publics précaires et d'effacer certains a priori sur cette population.

CENTRE EDISON

Suite à des cas de tuberculose identifiés, un dépistage des poumons en partenariat avec le CLAT (Centre de lutte anti tuberculose) est organisé chaque année. Un camion de radio dépistage est installé dans la cour et durant une journée chaque usager volontaire peut réaliser une radio des poumons. Les résultats sont analysés par le Centre EDISON et transmis à l'équipe de l'infirmerie. En cas de besoin, les professionnels de santé de l'infirmerie réalisent l'accompagnement adapté.

De plus, les personnes arrivant au Refuge reçoivent à leur admission un bon de radiographie de dépistage de la tuberculose à réaliser au centre Edison. ■

GAIA DISPOSITIF MOBILE DE DÉPISTAGE ET DE PRÉVENTION DES MALADIES DU FOIE

Au Refuge de La Mie de Pain, le mieux être et la santé des personnes hébergées font partie des missions prioritaires de l'association.

Patients des plus fragiles, ils sont souvent exposés aux maladies du Foie, à l'hépatite C et à la fibrose hépatique... Maladies silencieuses, elles s'aggravent par la surconsommation d'alcool et peuvent provoquer une cirrhose ou être responsable d'un cancer du foie.

Les agents d'accueil, les travailleurs sociaux, les professionnels de santé de La Mie de Pain et de Gaia se sont mobilisés de 17h à 22h pour accueillir les personnes hébergées du Refuge et du Foyer Femmes.

Les bénéficiaires ont été sensibilisés au travers d'animations, comme "Il était un foie" (atelier collectif, expositions thématiques, jeux...), ont pu s'informer et s'inscrire gratuitement à une consultation hépatique par Fibroskan®.

Outil innovant, cet examen est une échographie du foie. Indolore et non invasif, il est effectué en 10 minutes et permet aux usagers de visualiser la maladie et aux soignants d'orienter les patients vers des services médicaux adaptés pour réaliser des examens plus approfondis.

Cette initiative a rencontré un grand succès auprès des personnes hébergées au Refuge. Les Œuvres de La Mie de Pain remercient Gaia d'avoir répondu présent à notre invitation et d'avoir permis aux usagers de bénéficier d'un examen par Fibroskan, toujours suivi d'un long entretien en tête à tête. Certains patients ont ainsi pu parler librement de leurs problèmes de santé et/ou addictions, durant ce moment privilégié avec des soignants extérieurs à la structure. ■





DE L'URGENCE
À L'INSERTION

MISSION

LOGER DE FAÇON ADAPTÉE

PÔLE BOBILLOT-MARTIN BERNARD

Amener vers le logement autonome
des personnes en situation de précarité
par un accueil dans une structure associant
accompagnement individuel et collectif





LE PÔLE BOBILLOT - MARTIN BERNARD GENÈSE ET MISSIONS

En 2015, lors des travaux du nouveau Projet associatif « En route pour 2025 », l'association a pris la décision de créer le Pôle Logement Adapté (PLA) et de le nommer Pôle Bobillot - Martin Bernard.

Une telle décision a permis de mettre en avant la complémentarité des offres existantes à la Mie de Pain et ainsi renforcer le rôle de l'association auprès des partenaires institutionnels, en montrant sa capacité à adapter et diversifier son offre de logement en fonction de la diversité et de la complexité des situations de ses usagers.

Dans cette perspective, la mission allouée au PLA a été de proposer un accompagnement des usagers basé sur la complémentarité des approches individuelle et collective, afin de favoriser la socialisation et l'autonomie des personnes ; et ainsi leur permettre une insertion par l'emploi et le logement.

DES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES ADAPTÉES

Le pôle est constitué de deux structures mitoyennes: le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) Paulin Enfert et la Villa de l'Aube (pension de famille et résidence sociale).

Dans chacune de ces structures, les accompagnements individuels sont assurés par les travailleurs sociaux, dans le souci de la spécificité des publics accueillis, qu'ils soient en insertion (jeunes) ou en réinsertion (adultes).

L'originalité du PLA réside dans ses pratiques collectives qui se veulent intergénérationnelles. En effet, de nombreuses actions sont pensées dans cette optique, grâce à des échanges et des propositions d'une équipe vers une autre.

Les K'fé quotidiens, les K'fé Philo, les K'fé Sport

et les deux grandes soirées festives annuelles ont accueilli des résidents de la Villa de l'Aube au FJT. Les résidents de la Villa sont heureux de convier à leur tour, les jeunes résidents aux repas qu'ils organisent et d'ouvrir l'espace « mieux-être » de la Villa de l'Aube au K'fé Santé du FJT.

De plus, l'extension du poste de psychologue de la Villa de l'Aube au FJT permet aujourd'hui à l'ensemble des résidents de bénéficier d'un soutien/accompagnement psychologique, mais aussi de pouvoir participer à des actions visant une meilleure connaissance de soi.

Enfin, depuis le début de l'année 2019, les équipes de travailleurs sociaux du FJT et de La Villa de l'Aube bénéficient mensuellement d'une réunion de groupe d'analyse de pratiques.

UNE MISE EN SYNERGIE OPÉRATIONNELLE

Le PLA, c'est à la fois :

- ✓ la réunion de pratiques éducatives;
- ✓ la mutualisation des fonctions technique et administrative;
- ✓ ainsi qu'une transversalité d'action entre les bénévoles et les salariés.

Tous ces différents acteurs sont susceptibles d'intervenir sur l'une ou l'autre structure, ce qui permet une synergie opérationnelle, tout en limitant la multiplication des fonctions.

Enfin, afin d'optimiser les rôles et champs d'intervention des bénévoles des deux structures, le PLA s'est donné pour objectif de constituer un pôle bénévoles. ■



UN PÔLE, DES COMPÉTENCES

Le PLA comprend l'ensemble des salariés et bénévoles opérant sur les deux structures que sont le FJT Paulin Enfert et la pension de famille/résidence sociale Villa de l'Aube.

La direction est commune aux deux structures, ainsi que la psychologue.

L'équipe du FJT :

- ✓ 3 travailleurs sociaux
- ✓ 4 agents d'accueil
- ✓ 2 bénévoles

L'équipe de la Villa de l'Aube :

- ✓ 2 travailleurs sociaux
- ✓ 1 agent d'accueil
- ✓ 10 bénévoles

Par ailleurs, afin d'assurer le bon fonctionnement des établissements, deux agents administratifs du FJT gèrent le fonctionnement et l'ordinaire des structures, et un agent technique de la Villa de l'Aube assure la maintenance des logements du pôle.

Les salariés en insertion du chantier d'insertion de l'association entretiennent les locaux. Les maintenances nécessitant de plus gros moyens techniques sont réalisées par le service technique des OMDP. ■

L'ANIMATION COLLECTIVE AU PLA DES ESPACES COLLECTIFS, DES LIEUX DE VIE

- ✓ La grande salle polyvalente « espace Kfé » du FJT est un lieu de partage informel et de convivialité. Des actions thématiques (santé, numérique, sport, culture) sont organisées dans l'esprit « Kfé » du lieu de vie.
- ✓ Les jardins de la Villa et du FJT

- ✓ Le patio de la Villa
- ✓ La salle d'activités de la Villa
- ✓ La bibliothèque du FJT
- ✓ Les salles informatiques du FJT et de la Villa
- ✓ L'espace de la future boutique solidaire de la Villa (ouverture en 2020 dans le cadre de la feuille de route 2019-2021 du projet associatif « en route pour 2025 »).

DES TEMPS POUR CHACUN

Depuis sa création en 2011, les actions collectives du pôle, proposées aux résidents, respectent les impératifs de chacun : ceux des jeunes du FJT, ceux des adultes de la Villa de l'Aube et ceux de la mutualisation (actions dites intergénérationnelles et solidaires), ouvertes aux deux générations de voisins.

Les objectifs sont de favoriser la socialisation et de rompre l'isolement des résidents en insertion d'une part et en réinsertion d'autre part.

Les temps collectifs sont programmés tout au long de l'année, du lundi au samedi en fin de journée (entre 19h et 23h).

Les actions collectives regroupent en moyenne 7 participants par structure. Les grands événements collectifs, tels que les fêtes de fin d'année ou les pots de rentrée peuvent rassembler jusqu'à 60 participants.

Certaines actions collectives se sont déroulées à l'extérieur des lieux de vie (sortie d'un ou plusieurs jours avec les équipes sociales). Le choix des événements s'appuie sur les intérêts des locataires, les conseils de vie sociale, les événements sportifs, culturels, la prévention en santé, les événements nationaux (ex: journée internationale des Droits des Femmes, prévention des conduites à risques et solidarité, rencontres sportives, fête de la Gastronomie, concerts, etc.). ■



UNE VARIÉTÉ D’ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives de l’année 2019 ont été riches et variées que ce soit au sein des lieux de vie ou à l’extérieur :

- ✓ le *K’fé Concert* qui a accueilli un auteur-compositeur-interprète ;
- ✓ actions de découverte et de pratiques sportives : boxe, yoga, escalade ;
- ✓ santé : forum santé, prévention des conduites à risques avec Emergence (association de prévention contre les addictions) ;
- ✓ journée internationale des droits des femmes ;
- ✓ journée de « coaching emploi » avec les salariés du Groupe Air France ;
- ✓ participation aux « Solidays » (action de bénévolat et de solidarité pendant 5 jours) ;
- ✓ repas international avec des étudiants Erasmus ;
- ✓ « Challenge culinaire », une action de sensibilisation à une alimentation équilibrée et créative avec un petit budget) avec une association de nutrition ;
- ✓ repas de Noël et galette des rois solidaires.

Ces actions s’ajoutent aux :

- ✓ repas réguliers de la Villa de l’Aube ;
- ✓ soirées conviviales au sein de l’espace « KFé » du FJT ;
- ✓ soutien scolaire collectif animé par des bénévoles.

Il s’agit de moments privilégiés réunissant les personnes accueillies, les bénévoles et les professionnels pour partager en toute convivialité. La moyenne de fréquentation est de 10 personnes dont 7 personnes accueillies par jour. ■

LES NOUVELLES INITIATIVES AU PLA

MISE EN PLACE DU GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES INTER-STRUCTURES DÉDIÉ AU PLA

Au regard de la complexité grandissante des situations personnelles des publics accueillis au sein du PLA, les travailleurs sociaux ont souhaité la mise en place d'une instance de travail dans laquelle ils pourraient se délester de quelques situations pesantes, mais aussi, élaborer, partager et innover dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes.

Début 2019, le PLA a proposé aux professionnels de la structure de participer à un nouveau dispositif de formation accompagnante : Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP).

Au rythme d'une réunion mensuelle, les

travailleurs sociaux se disent aujourd'hui satisfaits du soutien efficace que cela leur apporte dans la multiplication des situations complexes rencontrées au quotidien.

Ces temps de parole, d'échanges et de partage d'expériences permettent :

- ✓ d'analyser des situations professionnelles ayant généré des interrogations, des tensions voire des conflits ;
- ✓ sortir de l'impuissance pour agir dans le cadre professionnel ;
- ✓ trouver des ressources disponibles pour chacun et pour l'équipe. ■

LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS INTERGÉNÉRATIONNELS LE 1^{ER} SÉJOUR EXTÉRIEUR INTERGÉNÉRATIONNEL

Confrontés aux difficultés et à la précarité des jeunes, notamment liées à l'accès à l'autonomie sociale et économique, depuis l'été 2015, le FJT s'inscrit dans une dynamique d'équité en offrant un « temps de vacances » aux locataires les plus précaires.

En effet, durant la période estivale, de nombreux jeunes du FJT se retrouvent dans l'impossibilité de pouvoir s'offrir un quelconque congé alors que la société toute entière montre sa capacité à pouvoir s'offrir des vacances. Il est aisé de comprendre le lot de jalousie, de frustration et parfois de colère ou d'abattement que cela peut opérer sur elles.

Ce projet a donc pour vocation de sortir de l'exclusion en accédant à un temps « normalisant », pour se sentir comme tout le monde, mais aussi mettre le sujet dans une rythmicité sociale : vacances, rentrée.

Ces pauses sont essentielles pour les résidents, elles permettent de retrouver l'énergie de s'en sortir, d'oublier les soucis financiers, de sortir de sa solitude, de s'épanouir simplement comme tout le monde.

« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à

la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. Cela passe (...) par l'organisation du départ en vacances des personnes en situation d'exclusion. » (article 140 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions).

En 2019, ce moment inclusif a connu un nouvel essor, se voulant également intergénérationnel. Cette modalité n'a semble-t-il pas eu d'incidence sur le comportement des jeunes. Ainsi, ils ont pu pleinement profiter de ce temps qui, à l'origine, est censé leur être consacré. En revanche, le changement de comportement de l'« aîné », au regard de ce qu'il présente habituellement sur sa structure, s'est trouvé fortement modifié... se montrant tout à la fois plus libre d'être lui-même que dans le cadre institutionnel, mais aussi plus raisonnable et en conformité à ce que l'on nomme les « attentes sociales » tant auprès du collectif que de la vie en société en général.

De ce point de vue, il semble tout à fait intéressant de noter que le travail intergénérationnel n'est pas que descendant d'un hypothétique savoir des aînés vers d'ignorants jeunes, mais aussi que certaines compétences sociales peuvent être dispensées par les jeunes à leurs aînés. ■

FJT PAULIN ENFERT

FOYER JEUNES TRAVAILLEURS



DE L'URGENCE
À L'INSERTION





LE FOYER JEUNES TRAVAILLEURS

LA STRUCTURE

Ouvert 24h/24 et 365 jours par an, accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), le FJT accueille des jeunes femmes et hommes, âgés de 18 à 25 ans en situation d'insertion sociale et professionnelle.

Il peut s'agir d'étudiants, d'apprentis, de stagiaires, de salariés intérimaires, de jeunes en formation et/ou en recherche d'emploi durable, disposant de ressources suffisantes, une fois l'APL mobilisée pour le règlement de la redevance liée au logement et pour assurer le reste de leurs besoins.

Offre locative de qualité, le FJT Paulin Enfert se compose d'un immeuble de 7 étages comptant 114 lits répartis en 107 chambres équipées (100 chambres individuelles dont 7 adaptées aux personnes à mobilité réduite et 7 chambres doubles).

Les jeunes signent un contrat d'occupation qui implique le respect d'un règlement intérieur.

Le séjour moyen d'un jeune au FJT est établi à 12 mois, bien que les durées de séjour peuvent varier de trois mois à plus de deux ans.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Tremplin vers un logement indépendant, le FJT mène, dans le respect du projet individuel de chacun, un accompagnement à l'accès aux droits et à la citoyenneté, sur les techniques de recherche d'emploi, en passant par la gestion de son logement et la culture.

QUI SONT LES ORIENTEURS ?

Sur les 114 places disponibles au FJT, 98 sont liées à une convention avec un réservataire. Ainsi, les candidats sont sélectionnés par un tiers institutionnel, à l'exception de la Région Île-de-France qui délègue aux Œuvres de La Mie de Pain cette mission sous certains critères.

- ✓ Préfecture DRIHL : 34 places
- ✓ Solendi 1% logement FJT : 25 places
- ✓ Ville de Paris : 16 places
- ✓ Solendi Maison Relais : 12 places
- ✓ Région Île-de-France : 11 places
- ✓ Les Œuvres de la Mie de Pain : 16 places

Tout jeune majeur peut solliciter une place d'hébergement en s'adressant directement au FJT Paulin Enfert. ■

LES PUBLICS DU FJT

141 personnes ont résidé au FJT en 2019, 31 % d'entre elles sont des femmes.

Parmi les 95 candidatures reçues au cours de cette année : 42 nouveaux résidents ont intégré la structure et 12 personnes sont sur liste d'attente.

L'âge moyen des résidents du FJT en 2019 est de 23 ans. ■

LES SORTIES EN 2019

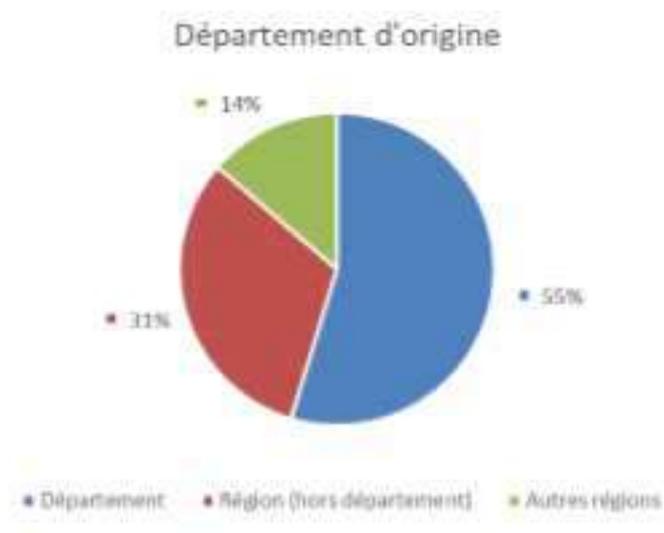
Au 31 décembre 2019, 30 jeunes ont quitté le FJT :

- ✓ 11 départs en logement autonome avec bail direct ;
- ✓ 4 orientations vers un logement autonome avec bail glissant ou logement accompagné (résidences sociales/pension de famille, intermédiation locative...);
- ✓ 7 sorties vers un hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hébergement d'urgence...);
- ✓ 5 personnes ont intégré un dispositif social d'hébergement (CHRS);
- ✓ 3 jeunes ont réintégré le domicile familial. ■

LES DONNÉES-CLEFS 2019

Les données présentées concernent les 42 jeunes entrés en 2019.

LA MOBILITÉ DES JEUNES

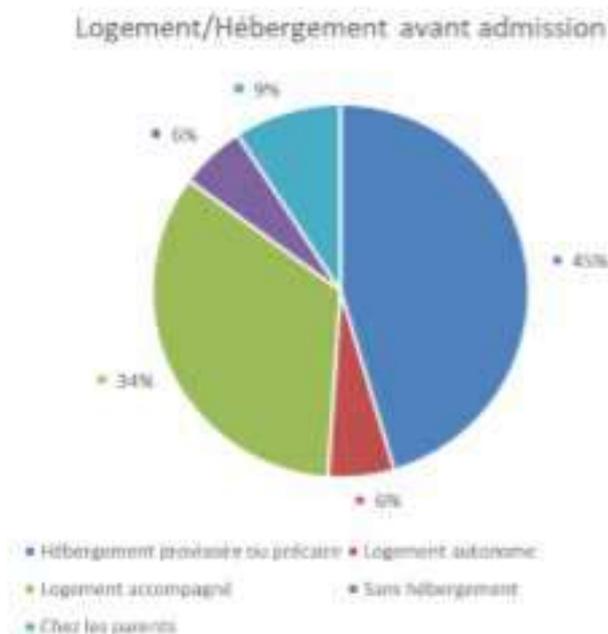


Nous constatons une stagnation de la mobilité des jeunes sur le territoire francilien depuis 2 ans: 55 % des jeunes habitaient le même département que le FJT et 31% la région Île-de-France.

Préserver la mixité culturelle et sociale contribue à la réussite du projet pédagogique : être confronté à d'autres modes de vie, ou d'autres façons de penser permet de s'ouvrir un peu.

De nombreux jeunes considèrent leur séjour en FJT comme l'occasion de faire des rencontres et de s'enrichir au contact de jeunes d'autres cultures et origines sociales. La cohabitation avec d'autres jeunes aux parcours variés permet également de se constituer un réseau amical et social qui perdurera après leur séjour au FJT. ■

HÉBERGEMENT/LOGEMENT AVANT ADMISSION



L'habitat des jeunes avant le FJT est fortement déséquilibré entre ceux issus du domicile des parents (9%) et ceux ayant été hébergés dans des centres d'hébergement temporaire (45%). Il est à noter que 6% étaient sans logement.

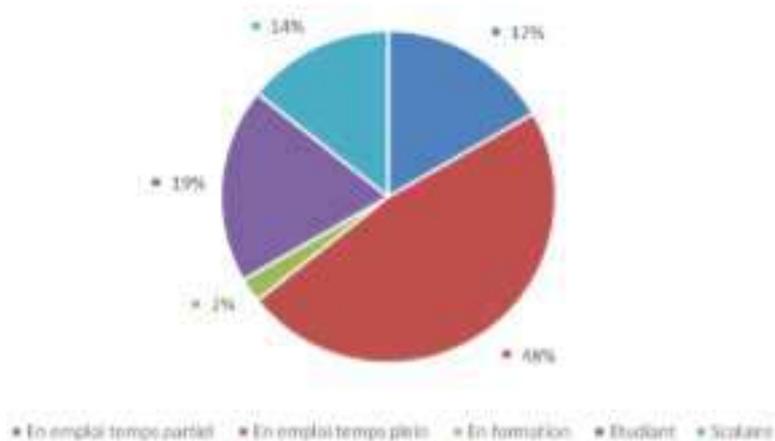
Ce qui semble indiquer que le FJT répond pleinement à deux de ses prérogatives :

- ✓ renforcer son rôle en sa qualité d'acteur territorial afin de favoriser la mobilité. Permettre très concrètement le rapprochement géographique de jeunes dont le projet d'insertion socio-professionnel nécessite qu'ils quittent leur domicile.
- ✓ assurer sa mission d'inclusion sociale d'un public jeune issu d'un environnement caractérisé par des hébergements temporaires et par conséquent précaires. ■



ORIGINES DES PRINCIPALES RESSOURCES

Situation professionnelle des nouveaux résidents



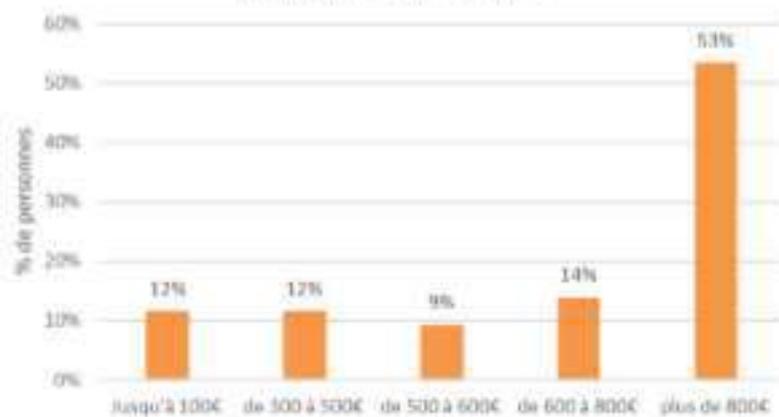
MONTANT DES RESSOURCES

S'agissant de l'année 2019, davantage de jeunes entrés sur cette période bénéficient d'une rémunération dans le cadre de leurs activités :

- ✓ un nombre croissant de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- ✓ des jeunes en emploi à temps partiel.

Beaucoup sont comparables à ce que l'on qualifie de « travailleur pauvre ». Ils ne peuvent pas, malgré des ressources stables, accéder à un logement autonome. Le FJT joue également pour ces publics son rôle d'insertion et de stabilisation par le logement. ■

Montant des ressources





2019 : LES NOUVELLES INITIATIVES DU FJT POUR L'INSERTION DES JEUNES

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE : OUTIL D'OUVERTURE, D'ALTÉRITÉ ET DE RUPTURE AVEC L'ORDINAIRE

CIRQUE, HISTOIRE ET IDENTITÉ À BERLIN

À l'occasion du 30e anniversaire de la chute du mur de Berlin, huit résidents du FJT ont été invités à participer en octobre à un échange culturel aux côtés de jeunes berlinois. Organisé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj), avec le soutien de la Caf, ce séjour portant sur le thème « Frontières et identités », a donné l'occasion aux jeunes de réfléchir aux questions de cultures et de nationalités, à partir d'un support ludique : le cirque. Les jeunes français et allemands ont vécu pendant onze jours comme de vrais circassiens : entraînement sportif quotidien sous un chapiteau, préparation d'un spectacle, vie en communauté, partage des repas...

Des visites de la ville et de ses lieux de mémoire ont ponctué l'aventure.

« Trouver leur place au sein de la collectivité ou du groupe, s'adapter et apprendre d'autres pratiques culturelles, affirmer leurs langues en apprenant celle de l'autre, faire évoluer leur sens

critique en partageant et vivant des expériences...

Les objectifs du séjour ont été atteints et plus encore, estime Eliane Nlandu, travailleuse sociale qui a accompagné le groupe.

Le planning bien rempli a redynamisé les résidents les plus éloignés de la vie active et la diversité des activités (acrobaties, théâtre, chant...) fût l'occasion pour tous de découvrir d'autres moyens d'expression. 90% d'entre eux se sont inscrits à une activité dès leurs retours en France.

Les personnes sans emploi sont redynamisées dans leur recherche et les liens sociaux se sont fortifiés au sein du FJT. Dans quelques temps, ce sera aux jeunes du Foyer d'accueillir leurs hôtes allemands.

Sortir de sa structure d'accueil, quitter Paris et partir à la rencontre de l'autre dans un environnement différent représentent alors des parenthèses enchantées et des opportunités pour poursuivre le travail d'insertion initié. ■

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE K'FÉ

Lieu d'accueil et point de rendez-vous, l'espace collectif K'Fé propose chaque soir, de 18h à 20h, un moment de convivialité et d'échanges entre résidents, équipes sociales et bénévoles. Sa décoration colorée, composée d'éléments de récupérations hétéroclites, en fait un lieu chaleureux qui fidélise un large public, depuis son inauguration en 2016. De plus, sa programmation éclectique (les K'Fé quotidiens, les K'Fé Philo, les K'Fé Sport) participe à son succès. Plus de 1500 passages sont comptés chaque semaine.

Fort de cette réussite, il est apparu pertinent de développer la programmation de l'Espace K'fé avec de nouvelles animations, comme les K'fé débats et les K'fé concerts, des projets en sommeil depuis 2018.

Cette nouvelle étape a pour objectif d'ouvrir

ponctuellement l'espace K'Fé vers l'extérieur, afin de favoriser les rencontres, les échanges d'idées en toute convivialité avec les voisins, non plus seulement dans l'entriste des usagers du FJT, mais aussi avec l'autre, l'*alter*, l'inconnu du dehors, du quartier.

La réalisation de ce projet demande un investissement conséquent, notamment pour l'aménagement de l'espace avec du nouveau mobilier, des équipements techniques et scéniques plus adaptés.

Une recherche de partenariat a été lancée au printemps 2019. Grâce au concours d'un généreux mécène, le premier objectif, celui du renouvellement du mobilier, a pu être réalisé avant la fin de l'automne 2019. (photo ci-contre) ■



LA VILLA DE L'AUBE

PENSION DE FAMILLE ET RESIDENCE SOCIALE



DE L'URGENCE
À L'INSERTION





QU'EST-CE QU' UNE PENSION DE FAMILLE ET UNE RÉSIDENCE SOCIALE À LA VILLA DE L'AUBE ?

LA PENSION DE FAMILLE»

Capacité : 30 lits en studio individuel ou couple
 Durée du séjour : à terme non défini, ne pouvant excéder l'âge de la retraite.
 Public accueilli :

- ✓ Personnes particulièrement isolées ;
- ✓ Personnes âgées de 40 à 60 ans (à l'entrée) ;
- ✓ Personnes seules sans enfant à charge ;
- ✓ Personnes de toutes nationalités en situation régulière ;
- ✓ Personnes remplissant les conditions d'obtention de l'APL ;
- ✓ Personnes bénéficiant obligatoirement de quelques ressources, généralement les minima sociaux (RSA, AAH, petit salaire, allocations chômage du Pôle Emploi...) leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée. ■

LA RÉSIDENCE SOCIALE

Capacité : 15/17 lits en studio individuel ou couple
 Durée du séjour : 6 mois renouvelable une fois
 Public accueilli :

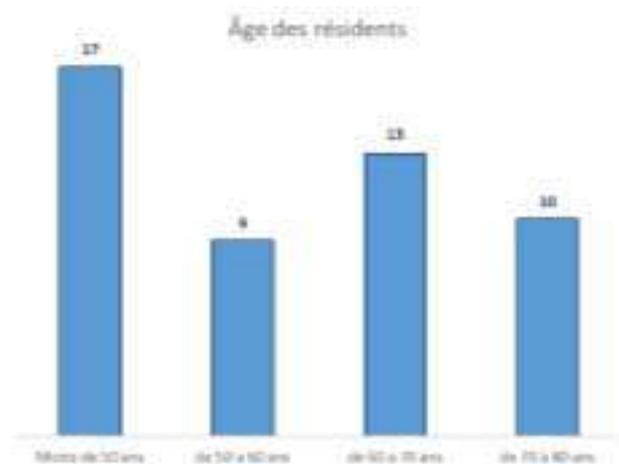
- ✓ Personnes en difficulté d'insertion ;
- ✓ Personnes âgées de 26 à 40 ans ;
- ✓ Personnes seules ou couples sans enfant à charge ;
- ✓ Personnes de toutes nationalités en situation régulière ;
- ✓ Personnes remplissant les conditions d'obtention de l'APL ;
- ✓ Personnes bénéficiant obligatoirement de quelques ressources, généralement les minima sociaux (RSA, AAH, petit salaire, allocations chômage du Pôle Emploi...) leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée. ■

LE PUBLIC DE LA VILLA DE L'AUBE EN 2019

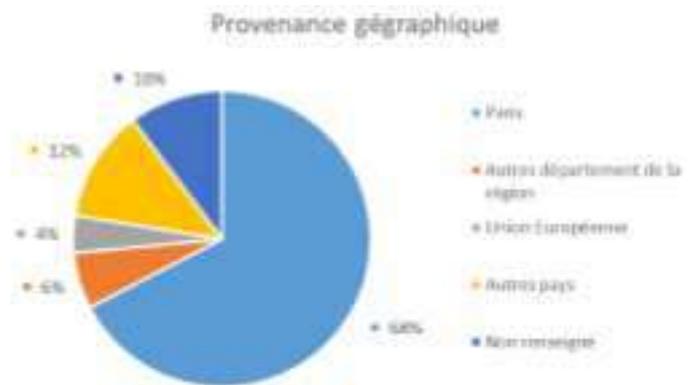
ÂGES

49 personnes, dont 9 nouvelles, ont résidé à la Pension de Famille durant l'année 2019 et 32 % d'entre elles sont des femmes.

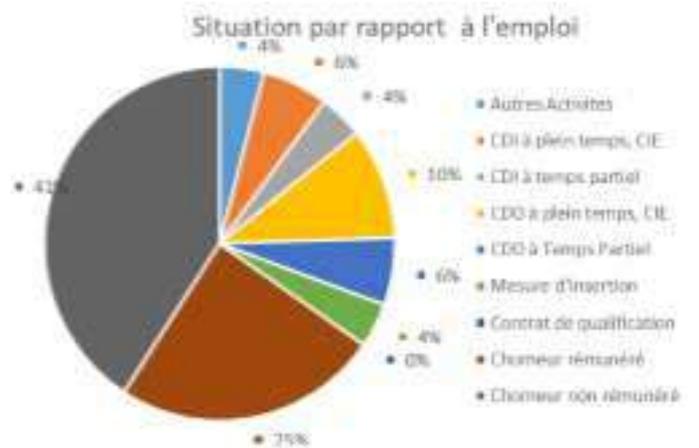
L'âge moyen des résidents de la Vila de l'Aube en 2019 était de 46 ans.



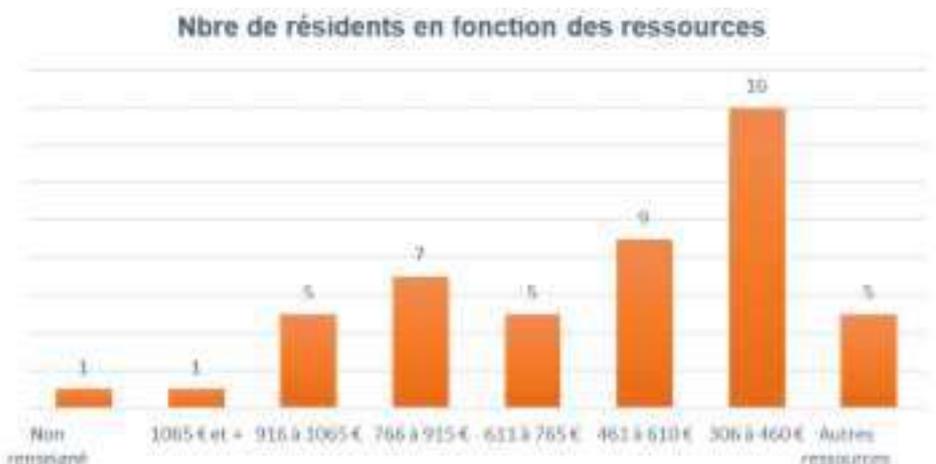
74 % des résidents viennent de de la région Ile-de-France.



Parmi les résidents en activité, 5 sont en CDI dont 2 à temps partiel. 8 sont en CDD dont 3 à temps partiel. 2 bénéficient de mesure d'insertion et un autre est en contrat de qualification. 12 personnes perçoivent des indemnités chômage et 20 n'ont aucune ressource.



Le revenu moyen est de 615€.



LES ADMISSIONS EN 2019

9 nouveaux résidents, dont 8 orientés par le SIAO.

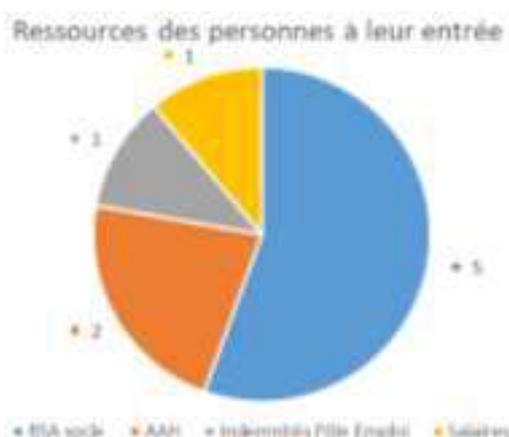
Les personnes orientées sont reçues en entretien d'admission par les travailleurs sociaux, puis par la psychologue de la Villa de l'Aube.

Parcours des 9 nouvelles personnes :

- ✓ 3 hommes isolés, anciennes personnes hébergées du Refuge. Leur situation, projet et ressources avaient été identifiés comme critères d'admission compatibles avec le PLA.

Les Directions du PLA et du Refuge ont travaillé, avec le SIAO, sur l'intégration des 3 personnes au sein de la Villa de l'Aube, selon les procédures d'admission habituelles. Il était particulièrement pertinent pour ces personnes de rester dans le 13ème arrondissement de Paris (soins, habitudes de vie, proximité de l'ancien lieu d'hébergement).

- ✓ 3 personnes ont été admises en résidence sociale.
- ✓ 3 personnes ont été orientées vers des places en pension de famille. ■



DURÉE DE SÉJOUR ET SORTIES EN 2019

La durée moyenne des séjours à la Villa de l'Aube est de 6 ans et 4 mois.

En 2019, 10 personnes ont quitté la Villa de l'Aube dont 5 ont accédé à un logement autonome.

- ✓ M. et Mme R. ont obtenu un logement social, dans le 13ème arrdt., au moment de la naissance de leur premier enfant.
- ✓ M. L. a lui aussi obtenu un logement social, dans le 13ème arrdt., au moment, où il a fait part de son impatience de « construire sa vie » et quitter la structure.
- ✓ Mme C., une jeune femme ayant trouvé un emploi en CDI à l'issue d'une formation, a quitté la Villa de l'Aube pour emménager dans son propre logement dans le 13ème arrdt.
- ✓ M. B. est parti courant décembre, après de longs mois d'attente pour la rénovation de son nouvel appartement dans le 17ème arrdt.
- ✓ M. N., lui, a quitté la Villa de l'Aube et a rejoint des amis au sein d'une colocation.

Il arrive que l'évolution de la situation des résidents ne soit plus en phase avec les critères d'attribution de logement de la structure. Sans remise à la rue, il est alors proposé d'autres types d'orientation.

La direction et l'équipe sociale ont étudié la situation de plusieurs locataires: ceux n'adhérant plus au projet de l'établissement et / ou ne s'acquittant plus du règlement de leur redevance d'hébergement.

Les équipes de la Villa de l'Aube ont travaillé en étroite collaboration avec celles du Refuge pour envisager une réorientation des personnes concernées vers le centre d'hébergement.

Des entretiens individuels ont été organisés avec les travailleurs sociaux du Refuge, où de nombreux sujets ont été abordés, notamment : le respect des engagements, le règlement intérieur du Refuge ou la mise en place d'un échéancier pour s'acquitter du montant total de leur dette de redevances contractée à la Villa de l'Aube.

Suite à ces rendez-vous, une seule personne a souhaité intégrer le Refuge.

Les travailleurs sociaux poursuivent leur travail de réorientation adaptée pour les 4 autres personnes sans solution à ce jour. ■

L'ORIENTATION DU PUBLIC VIEILLISSANT

Pour une meilleure prise en charge des publics vieillissants et leur orientation vers des structures adaptées, l'équipe sociale de la Villa de l'Aube travaille en étroite collaboration avec la mission INTERFACE, gérée par le GIP Samu social de Paris.

La mission Interface nous a permis d'accéder à :

- ✓ l'organisation de visites d'EHPAD de façon privilégiée;
- ✓ la mise en place de soins adéquats à domicile.

En 2019, deux personnes sont concernées par ce type d'accompagnement. Bien qu'elles soient convenablement suivies, grâce aux passages réguliers d'aides à domicile, l'équipe préconise des orientations sur des établissements plus adaptés type EHPAD, qui leur permettraient de s'épanouir.

Dans un premier temps, le travail consiste à faire admettre aux personnes qu'elles ont besoin d'une prise en charge plus adaptée et que la structure ne leur correspond plus. Il est, alors, souvent nécessaire de les rassurer, de déconstruire les idées négatives qu'ils se font de ce type d'établissement.

Si la situation personnelle des résidents ne nécessite pas d'accompagnement lourd, pour une réorientation adaptée et réussie, les travailleurs sociaux privilégient le dialogue avec les résidents pour les remettre en position d'acteurs de leur projet de vie et favoriser une réorientation adaptée et réussie.

Une tendance se confirme parmi les profils des résidents de la Villa de l'Aube. De plus en plus de personnes sont concernés par des problématiques psychiques. En 2019, 13 résidents présentaient des troubles psychiques.

Ces constats ont donné lieu à des suivis individuels adaptés au sein de la structure lorsque les personnes n'en bénéficiaient pas ailleurs.

Ainsi, sur les 13 personnes, seulement 4 avaient des rendez-vous réguliers en CMP et étaient reconnues comme handicapées.

Les 9 autres, repérées par l'équipe sociale, ont fait l'objet de propositions de rendez-vous avec la psychologue, qui pouvait ensuite conseiller et

orienter les personnes vers un traitement médicamenteux.

Trois orientations vers le psychiatre bénévole du Refuge de la Mie de Pain ont été possibles au cours de l'année 2019.

Les troubles psychiques pouvant directement impacter la gestion de la résidence au quotidien, il est à souligner que l'équipe sociale a dû adapter sa prise en charge, car :

- ✓ les personnes ont des difficultés à maintenir une bonne hygiène dans leur studio ;
- ✓ des problèmes de comportement (violence, manifestations bruyantes, difficultés à instaurer un dialogue...) sont fréquents. ■

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

3 DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE



QU'EST-CE LE PÔLE INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ?

Le Pôle Insertion par l'Activité Économique (IAE) permet aux personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'une expérience professionnelle et d'un accompagnement socio-professionnel visant leur insertion.

Le pôle s'inscrit dans les valeurs de l'association et s'attache à répondre aux besoins des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle.

Les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) des Œuvres de La Mie de Pain font partie des rares chantiers parisiens qui recrutent les personnes ayant les niveaux de qualification les plus faibles.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Pour remplir sa mission d'accompagnement des personnes en situation précaire dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle, l'association met en œuvre trois dispositifs favorisant une insertion durable dans le monde de l'emploi :

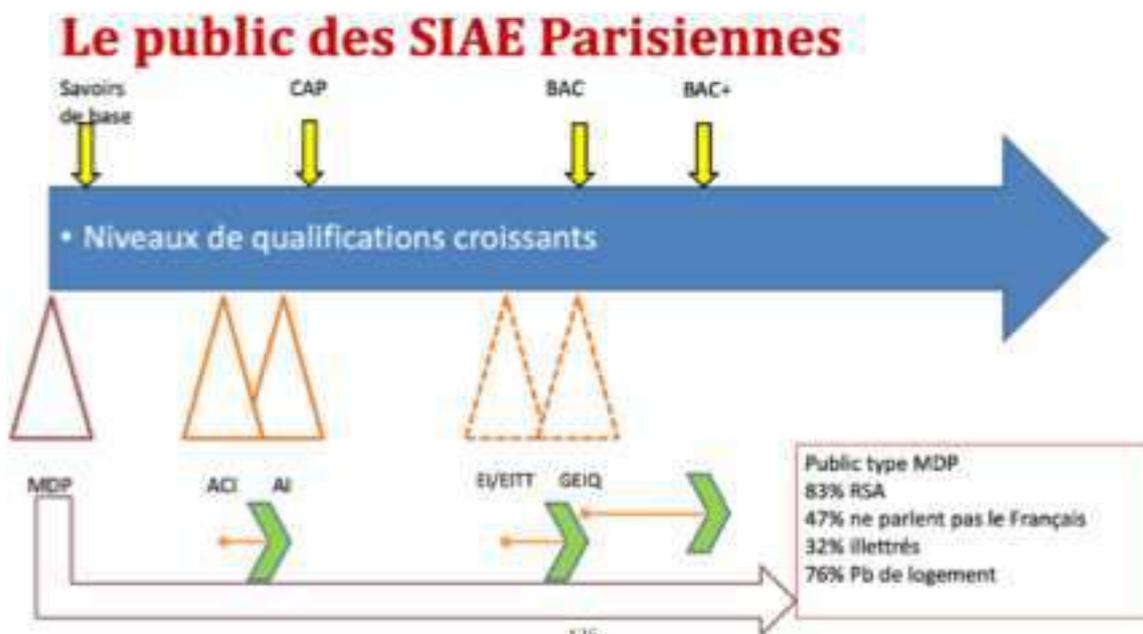
- ✓ un chantier d'insertion remobilisant « nettoyage », conventionné pour 34 salariés en insertion. Leurs entrées et sorties sont permanentes. En qualité d'agent de propreté, les salariés en insertion assurent le nettoyage de locaux et le blanchissage de linge.
- ✓ un chantier d'insertion qualifiant « restauration », conventionné pour 24 salariés pour la session d'octobre 2018 à

octobre 2019. Les salariés en insertion préparent le diplôme d'agent polyvalent de restauration. Le réfectoire du Refuge leur permet d'acquérir une expérience dans le domaine de la restauration collective en réalisant les repas des personnes hébergées et accueillies à La Mie de Pain.

- ✓ un dispositif « Premières Heures », conventionné en 2019 pour 17 personnes, propose un contrat de travail modulable d'1 à 72 heures par mois, afin de renouer progressivement avec l'emploi. Les personnes peuvent s'essayer aux métiers du nettoyage, de la restauration ou encore de la manutention.

Dans le cadre de conventions avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et la Ville de Paris, le Pôle IAE assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Grâce aux 3 dispositifs, les salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement portant sur l'accès aux droits, la redynamisation, la levée des freins à l'insertion, l'apprentissage ou le réapprentissage d'un rythme de vie professionnelle, des droits et des devoirs, des codes de l'entreprise, ainsi que la construction d'un projet professionnel. ■





QUELLES SONT SES ACTIONS ?

Les salariés des chantiers d'insertion travaillent au sein des structures des Œuvres de La Mie de Pain et participent ainsi pleinement à la vie de celles-ci.

Cette organisation de nos chantiers est fortement mobilisatrice puisqu'elle favorise une valorisation rapide du travail effectué et une réelle implication des salariés.

Ainsi, pendant le temps de travail, les salariés bénéficient :

- ✓ d'entretiens individuels ;
- ✓ d'ateliers collectifs ;
- ✓ et de formations professionnelles.

Les missions sont assurées par une équipe permanente composée en 2019 :

- ✓ 1 directrice de pôle ;
- ✓ 1 chargée de gestion ;
- ✓ 3 conseillers en insertion sociale et professionnelle (CISP) ;
- ✓ 2 encadrants techniques « Restauration » ;
- ✓ 3 encadrants techniques « Nettoyage ».

En parallèle, le travail est un support pour apprendre les gestes et techniques professionnels, ainsi que le savoir-être requis dans un environnement de travail. ■

LES ACTUALITÉS 2019

Les événements mis en place grâce à la transversalité inter-structures :

- ✓ 4 avril 2019, visite de Madame Anne-Laurence PETEL, députée des Bouches du Rhône et de Madame Michèle Vaucouleurs, accompagnées d'une dizaine de collaborateurs en charge d'une étude sur l'économie sociale et solidaire. Ils ont pu rencontrer nos salariés en insertion. Ces derniers ont pu échanger avec la délégation et exprimer leur parcours et leurs difficultés. Cela fût très valorisant pour les salariés.
- ✓ Des salariés d'entreprises profitent de leur journée de solidarité pour faire du bénévolat auprès des bénéficiaires de l'association. Les salariés en insertion ont bénéficié de coaching emploi et de simulation d'entretien.
- ✓ Dans le cadre d'un travail de transversalité avec les autres structures de La Mie de Pain et d'un échange entre professionnels, les CISP peuvent compter sur le soutien et le savoir-faire des travailleurs sociaux de l'ensemble des établissements.
- ✓ Dans ce même esprit de partage, l'équipe de professionnels du Pôle IAE a inauguré un cycle de séminaires inter-structures. Les thèmes de cette présentation étaient : l'activité économique et l'accompagnement socio-professionnel.
- ✓ La problématique de santé est un sujet partagé par tous les publics du Pôle IAE. Pour accompagner les salariés en insertion sur cette thématique, ils ont bénéficié en 2019 :
 - ✓ d'un suivi individuel renforcé auprès de la médecine du travail ;
 - ✓ d'un dépistage annuel de la tuberculose ;
 - ✓ d'une campagne de vaccination contre la grippe ;
 - ✓ de l'action de l'association « Polette » pour bénéficier d'équipement optique.
- ✓ La campagne IFI (qui cible les donateurs soumis à cet impôt) a permis de financer l'effort d'accompagnement, non pris en charge par les financements de l'État. ■



**Les 20 collaborateurs de la Promotion 2018-2019
du Chantier Qualifiant Restauration
des Œuvres de La Mie de Pain
vous convient à :**

un buffet + témoignages

Où ? Au Pôle IAE - 22, rue Charles Fourier - 75013 Paris

**Quand ? Vendredi 12 juillet à partir de 13h
Début 13h15 - fin 15h30**

**Pour faire quoi ? Fêter la clôture des 9 mois de formation
au titre professionnel d'Agent Polyvalent de Restauration**

Au programme :

- Rappel du projet et de ses grandes étapes
- Témoignages des collaborateurs
- Interventions des représentants des structures « associés au projet »
- Allocution de clôture de la Présidente des OMDP

INVITATION

PÔLE IAE
des Œuvres de La Mie de Pain

VENREDI 12 JUILLET 2019
À PARTIR DE 13H

RSVP
AVANT LE 8 JUILLET 2019

noela.bacar@miedepain.asso.fr



LES ÉVOLUTION DU PÔLE IAE EN 2019

- ✓ Pour améliorer l'efficacité du travail effectué par nos professionnels, et grâce au financement de l'État via le Fond Départemental d'Insertion (FDI), le pôle a pu bénéficier d'un logiciel de suivi des parcours des salariés en insertion (SIHAM), ainsi que de nouveaux équipements informatiques.

Une nouvelle salle informatique dédiée aux salariés en insertion sera également créée en 2020 grâce à ce soutien.

- ✓ L'équipe, chargée de l'accompagnement socio-professionnel, bénéficie du support d'un chargé de dossier CPAM pour faciliter l'accès aux droits des salariés.
- ✓ En parallèle des actions d'accompagnement socio-professionnel, l'association propose une permanence « accès aux droits » grâce à la présence régulière d'un juriste (Droits d'Urgence).
- ✓ En octobre 2019, une action a été mise en place pour que des bénévoles puissent donner des cours de conversation en français aux salariés en insertion, tous dispositifs confondus.

- ✓ Les modalités d'application de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » ne sont pas encore précisées. En 2019, cela a créé une incertitude quant à la capacité de notre OPCA à assurer le financement du plan de formation des salariés en insertion. Fort heureusement, le FLES de Paris a accepté de se porter garant en cas de perte de financement.

- ✓ L'érosion constante des financements, notamment pour les formations, génère une sollicitation accrue des fonds propres de l'association pour assurer la continuité du plan de formation. L'abaissement du niveau des candidats, notamment dans les savoirs de base (lire, écrire, compter) pèse sur les moyens pédagogiques à mobiliser, et donc augmente les charges de formation.

Le choix des OMDP d'investir fortement sur la formation et la qualification (au-delà du plan de formation légal) consolide l'acquisition de compétences par les salariés en CDDI, et ainsi contribue à leur sortie positive durable. Ce choix se traduit par le recours à divers organismes de formation prestataires en complément de l'accompagnement professionnel. ■

LES PROJETS 2020

- ✓ En 2018, des sorties culturelles ont été organisées avec les salariés en insertion dans le cadre d'une action de formation linguistique: une visite du château de Versailles et de la Mairie de Paris. Nous souhaitons reconduire, en 2020, ces actions qui sont très bénéfiques à l'insertion socioprofessionnelle des salariés.

- ✓ En 2020, une « Journée des chantiers » sera organisée pour permettre aux salariés du chantier restauration de mettre en valeur leur savoir-faire sous la tutelle des permanents de cuisine. A cet événement, seront invités les partenaires et les parties prenantes de l'association. ■



ATELIER CHANTIER D'INSERTION REMOBILISANT « NETTOYAGE »

Les activités et les objectifs

Le chantier d'insertion « remobilisant » positionne des salariés en CDDI sur les métiers du nettoyage, de l'entretien de locaux et de la blanchisserie.

Cette activité de services est développée sur cinq sites concentrés dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, ce qui permet à la fois un encadrement de proximité et une forte disponibilité des CISP pour le traitement des situations d'urgence de certains salariés.

La concentration géographique des lieux de réalisation des travaux favorise, dans la phase de remobilisation, l'accès à l'emploi pour un public réputé peu mobile.

L'encadrement technique bénéficie de cette proximité pour apporter aux salariés une pédagogie adaptée et fréquente du geste, ainsi qu'un suivi qualitatif des chantiers permettant progressivement l'acquisition de l'autonomie sur le poste de travail, composante importante du secteur du nettoyage.

L'accompagnement social conduit par deux CISP, dédiés à cette activité, permet d'apporter au personnel un accompagnement de proximité propre à résoudre des problématiques sociales complexes et parfois relevant de l'urgence.

Le choix du nettoyage comme métier support du chantier offre plusieurs avantages :

- ✓ son positionnement sur les premiers niveaux de qualification rendent ces postes rapidement accessibles à un public peu formé et qualifié ;
- ✓ les postes occupés permettent l'acquisition des compétences métiers attendues en sortie par les entreprises du secteur et offrent, également, une forte transférabilité vers d'autres métiers, ce qui potentiellement élargit les opportunités de sortie emploi ;
- ✓ le secteur du nettoyage connaît des tensions de recrutement résultant de deux contraintes spécifiques du secteur : travail en temps décalé (tôt le matin et/ou tard le soir), évolution de la technicité des tâches. ■



LA MISE AU TRAVAIL

Les salariés en insertion travaillent 26h par semaine, du lundi au dimanche, avec 4 jours de repos par quinzaine dont 1 week-end. L'activité se déroule entre 7h et 18h.

En matière d'organisation de la production, entièrement réalisée au sein de tous les établissements de l'association, nous fonctionnons avec trois groupes de salariés en insertion selon leurs compétences professionnelles, à savoir :

- ✓ 1^{er} groupe (l'intégration des nouveaux salariés) : acquisition des savoir-faire de base dans le nettoyage ;
- ✓ 2^{ème} groupe (les salariés maîtrisant les savoir-faire de base) : amélioration de la cadence de travail ;
- ✓ 3^{ème} groupe (les salariés ayant validé les compétences des deux premiers groupes) : autonomisation sur les chantiers éloignés des bureaux du Pôle IAE avec un encadrant technique dédié à ce groupe.

Cette organisation vise les objectifs suivants :

1/ Le nettoyage et l'entretien de toutes les structures des Œuvres de la Mie de Pain reposent entièrement sur le chantier nettoyage remobilisant et consistent :

- ✓ au nettoyage de l'ensemble des espaces communs et des espaces extérieurs ;
- ✓ au nettoyage de l'ensemble des bureaux du site ;
- ✓ au bio-nettoyage du réfectoire, de la cafétéria et de l'infirmerie ;
- ✓ à l'intervention ponctuelle dans les espaces privatifs (Espace Bienvenue, remise à blanc ou en état notamment des chambres PMR, etc.) ;
- ✓ aux travaux exceptionnels : la remise en état des sols et des murs, vitreries ;
- ✓ à l'activité de la blanchisserie (blanchissage des linges de lit et des textiles éponges).

2/ La formation des salariés sur les techniques et les gestes requis pour occuper le poste d'agent de propreté et d'hygiène ;

3/ La familiarisation des salariés à un environnement professionnel dans le domaine du nettoyage.

L'objectif de notre organisation est de développer l'autonomie des salariés dans l'exécution des tâches confiées, et ce, de manière à favoriser des sorties « emploi ».

Dans le cadre d'un partenariat, l'entreprise ATALIAN a audité l'organisation du chantier nettoyage et a fait plusieurs recommandations d'amélioration qui seront mises en place en 2020. ■

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES ACTIONS MISES EN PLACE

Au cours de l'année 2019, nous avons rencontré trois principaux freins à l'insertion sociale et professionnelle, à savoir :

- ✓ 75% des employés en insertion rencontrent des problématiques de logement/hébergement, une partie d'entre eux était sans domicile fixe. Les démarches vers « un toit » ont été réalisées en partenariat étroit avec les référents sociaux de CHU / CHRS / PSA / CCAS / etc., et avec « Action Logement ». Ces échanges ont permis d'apporter des solutions vers un logement adapté à la situation du bénéficiaire ;
- ✓ 62% des bénéficiaires sont concernés par la non-maîtrise des savoirs socle, et notamment en matière linguistique. Ne maîtrisant pas l'écrit, la lecture et l'expression orale, ils sont confrontés à de sérieuses difficultés en situation professionnelle, dans l'exercice des prestations de nettoyage. Cela reste le principal frein à une insertion sociale, et notamment professionnelle. Plusieurs actions de formation, de type « français à visée professionnelle » ont été mises en place, tant en interne qu'en externe.

- ✓ 55% de nos salariés rencontrent des problématiques de santé, lesquelles se révèlent incompatibles avec l'exercice d'une activité, notamment dans le nettoyage. Nous les accompagnons dans des démarches d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé et les orientons vers les structures adaptées (ESAT et Entreprise Adaptée). ■

Nous avons développé un partenariat avec le FLES pour la réalisation d'une évaluation diagnostic pour tous les salariés permettant ainsi la mise en œuvre de solutions les plus adaptées, soit en 2019, trois parcours individualisés et une action collective pour 12 personnes.

En raison de cette problématique impactant fortement la trajectoire de nos bénéficiaires, nous avons déployé ce type d'actions en faisant appel à des bénévoles en fin d'année 2019, afin de proposer davantage de sessions de formation ;



UN PLAN DE FORMATION

Un plan de formation est élaboré et mis en place afin de proposer à chaque salarié en insertion une formation en accord avec son projet professionnel.

Ce plan de formation est établi sur la base d'un diagnostic établi par les CISP et les encadrants techniques.

Les formations s'organisent sous plusieurs formes : individuelles ou collectives.

En voici quelques exemples :

- ✓ l'apprentissage de la langue française.
Nous avons identifié ce besoin récurrent qui concerne une grande majorité des personnes accompagnées. Les personnes s'inscrivent par conséquent dans une démarche collective d'apprentissage de la langue française (alphabétisation ou FLE) qui est mise en place tout au long de l'année à raison d'environ 100h par semestre. Cette dynamique s'avère indispensable pour lever des premiers freins à l'emploi;
- ✓ des modules d'initiation aux métiers du nettoyage, avec pour objectif un apprentissage des bases (découverte des métiers, module hygiène et sécurité);
- ✓ des formations « secourisme » et « gestes et postures » afin d'assurer la sécurité pendant l'exercice de leur mission.

Pour la première fois en 2019, 10 de nos salariés ont pu suivre un parcours de formation en vue de la validation d'un titre professionnel « CQP Agent de Propreté et d'Hygiène ». Le volume de la formation a dû être renforcé au regard des niveaux des stagiaires notamment pour l'apprentissage du français et des mathématiques. ■

Témoignage

Emilie MEZAGUER, CISP ACI Remobilisant

Péruvienne, Alex a quitté son pays natal pour s'installer en Italie. Suite à un événement traumatisant, elle décide de rejoindre la France pour s'y reconstruire et écrire une nouvelle page de son histoire.

Accompagnée par l'association « Amicale du Nid » et par le PLIE, elle réalise avec eux de nombreuses démarches pour son insertion professionnelle.

Orientée par son référent PLIE en mars 2018, elle intègre dès le mois suivant le chantier d'insertion remobilisant.

Dès le départ, les encadrants ont fait des retours très positifs sur son travail, elle devait juste prendre confiance en elle. Elle a rapidement été positionnée sur une formation pour préparer le titre professionnel d'« Agent de Propreté et d'Hygiène ». Elle a obtenu le diplôme avec succès, et la formatrice a identifié son potentiel pour devenir cheffe d'équipe : un travail techniquement parfait allié aux qualités humaines bienveillantes.

J'ai discuté avec elle de ce projet, mais son manque de confiance en elle la freinait beaucoup pour suivre cette direction. Nous avons programmé une immersion chez Elior Services au sein d'un EHPAD, dans l'objectif de lui faire prendre conscience de ses qualités pour ce poste. Le stage s'est très bien déroulé, mais encore une fois, elle a manifesté des réticences, car elle pensait ne pas pouvoir assumer les responsabilités d'un poste de cheffe, ne se sentant pas légitime. Elle a eu l'opportunité de remplacer, et ce avec succès, une collègue encadrante. Début 2020, elle occupe toujours ce poste en CDD, et nous sommes ravis de sa présence. Elle possède toutes les qualités attendues d'un professionnel, et de surcroît, travailler avec elle est un véritable plaisir. ■





LES SORTIES 2019

9 salariés ont obtenu un emploi

8 salariés ont passé le Certificat de Qualification Professionnelle
et ont obtenu le titre professionnel « Agent de Propreté et d'Hygiène »

18 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont été effectuées

L'année 2019 est marquée par une forte aggravation des situations d'exclusion présentées par les candidats au recrutement en CDDI. Dans ce contexte, le chantier remobilisant a continué d'intégrer les personnes les plus éloignées de l'emploi, en ne basant son recrutement que sur le seul critère de la motivation.

Conscient que ce choix de positionnement en entrée de parcours pèse sur les résultats de sortie, le chantier remobilisant fait le choix de ne pas durcir ces critères, afin d'offrir une chance aux personnes rencontrant les plus gros freins d'accès à l'emploi classique. Toutefois, au regard de l'évolution des modalités de conventionnement, notamment l'introduction d'objectifs de résultats, cette orientation peut être réinterrogée par les financeurs.

Ce choix stratégique renforce le besoin de formation, et ne peut être réalisé qu'avec le soutien des donateurs privés, le plan de formation légal, abondé du FLES, ne permettant pas, comme dans toutes les SIAE, de couvrir le besoin.

Le Pôle IAE a développé différents partenariats afin de favoriser l'insertion professionnelle, à savoir :

- ✓ l'équipe du cabinet de recrutement « Les Bons Profils » est venue réaliser une réunion de recrutement collective pour le compte de l'entreprise de nettoyage ISS ;
- ✓ le groupe ATALIAN nous transmet régulièrement leurs besoins. Trois salariés

en insertion ont pu ainsi bénéficier, pour l'un d'un contrat de professionnalisation d'un an en tant qu'agent de service dans le métro parisien, et pour les deux autres, d'un CDD de moins de six mois au sein de l'Hôpital Bichat ;

- ✓ une information collective organisée par le PLIE a permis à une salariée d'intégrer une société du bâtiment en CDI en qualité de « logisticienne de chantier » ;
- ✓ des entreprises d'insertion du nettoyage, « Clair et Net » et « ProInsert », ont embauché deux salariés dans le cadre d'une suite de parcours IAE.

Une systématisation du suivi post-sortie par nos conseillers en insertion professionnelle permet de consolider l'intégration du salarié dans une nouvelle entreprise : contact avec l'entreprise d'accueil afin de régler les incompréhensions, rassurer le salarié et lui expliquer les modalités de son nouveau contrat. ■



ATELIER CHANTIER D'INSERTION QUALIFIANT « RESTAURATION »

LES ACTIVITÉS ET LES OBJECTIFS

Du lundi au samedi, les salariés en insertion du chantier « Restauration » participent à la confection et au service des repas des personnes hébergées et accueillies au Refuge : ils voient, chaque jour, le fruit de leur travail et sont en lien direct avec le consommateur final qui leur fait un retour sur la qualité des repas servis.

L'activité restauration du Refuge doit servir jusqu'à 840 repas par jour. Le chantier d'insertion vient en appui de l'équipe de la cuisine, composée d'un chef cuisinier et d'aide-cuisiniers. Le travail fourni par les salariés en insertion est reconnu comme important et complémentaire de l'activité de production. Cette intégration dans une équipe permanente professionnelle catalyse les progrès des salariés, et permet l'acquisition rapide de la technicité et des règles de savoir-être dans l'emploi. Dans ce cadre de travail, les salariés disposent de matériel de qualité professionnelle et de locaux neufs régulièrement entretenus.

En outre, l'ACI Restauration participe à la préparation des repas pour tous les événements conviviaux à la Mie de Pain. Cela passe par la préparation de buffet, de pique-nique, d'un repas thématique ou de plateaux repas. C'est une fierté pour eux de contribuer pleinement à la vie de l'association. Cela leur permet aussi de démontrer autrement leur savoir-faire auprès de nouveaux publics : personnalités politiques, partenaires, administrateurs et invités.

L'arrivée de nouvelles associations au sein du bâtiment du Pôle IAE ouvre de nouvelles perspectives, en termes d'activités et de partenariats, notamment :

- ✓ des prestations traiteur pour les événements en interne ou organisés par les locataires des salles de réunions ;
- ✓ la préparation de plateaux repas pour les déjeuners d'affaires.

Ce type de partenariat diversifie les compétences de nos salariés en parcours d'insertion. Ceci étant d'autant plus pertinent qu'en moyenne 50% des salariés du chantier souhaitent pratiquer la restauration traditionnelle.

L'équipe permanente en charge de les encadrer, de les former et de les accompagner - encadrants techniques et CISP - sont à l'écoute des demandes et des besoins de chacun, et ont identifié les points forts et les faiblesses des salariés, afin d'adapter leur travail d'accompagnement et de consolider leur projet professionnel.

La mise à jour du livret d'accueil et l'organisation d'une semaine d'intégration spécifique permettra de guider au mieux les premiers pas du salarié au sein du chantier. Les nouveaux salariés font l'objet d'une vigilance accrue les premiers jours pour les accompagner dans la levée des freins à leur intégration au sein de l'équipe et du chantier de manière générale. ■

LA MISE AU TRAVAIL

Les salariés, répartis en 2 groupes de 12 personnes, travaillent 26 heures/semaine du lundi au samedi.

Le rythme du chantier a été étudié par l'équipe de manière à favoriser l'accompagnement des salariés et leur apprentissage :

- ✓ un mois de période d'essai ;
- ✓ une première période de 4 mois d'alternance entre le travail et la formation à raison de 2 semaines ;
- ✓ une période d'immersion « découverte des métiers » ;
- ✓ une deuxième période de 4 mois d'alternance entre le travail et la formation à raison de 2 semaines ;
- ✓ trois mois d'accompagnement renforcé vers l'emploi pouvant contenir des périodes d'immersion « initier une démarche de recrutement ».

Les ateliers sont donc hebdomadaires afin d'accorder aux salariés plus de temps hors collectif avec les encadrants techniques et les CISP.

Les ateliers animés sont les suivants : gestes et postures, HACCP, équilibre alimentaire,

grammage, vocabulaire culinaire, fonds de sauce, cuissons, gestion du stress, droit du travail, communication professionnelle, préparation et simulation d'entretiens d'embauche, marché du travail, budget, bien-être au travail, savoir-être et savoir-faire, cohésion d'équipe... ■



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES ACTIONS MISES EN PLACE

Au cours de l'année 2019, nous avons rencontré trois principaux freins à l'insertion sociale et professionnelle, à savoir :

- ✓ 55% des bénéficiaires ont dû s'investir dans de nombreuses démarches administratives et d'accès aux droits afin de solutionner au mieux leur situation personnelle.
- ✓ 45% des employés présentaient à leur intégration de grandes difficultés liées à leurs conditions de logement / hébergement. Nous avons collaboré étroitement avec les référents sociaux des salariés afin de leur apporter des solutions concrètes. Des assistantes sociales du CHUI des OMDP ont pris en charge toutes les situations d'urgence.
- ✓ 35% des salariés sont confrontés à une problématique linguistique impactant fortement leurs capacités d'adaptation à une activité professionnelle. L'organisme de formation, AFCl, a dû adapter sa

pédagogie aux salariés présentant un niveau très faible. Pour ce faire, un module de formation sur les savoirs socle a été mis en place en tout début de cursus.

Au sein de notre chantier d'insertion, lors des ateliers techniques, ces efforts ont été soutenus par des séances dispensées par les encadrants techniques.

- ✓ 25% des salariés ont mis fin à leur parcours au sein de notre chantier d'insertion en raison d'une lourde problématique santé, malgré nos actions mises en œuvre pour nous adapter à leur situation.

L'AFCl a également modulé les plannings des salariés qui ont dû s'absenter afin de leur donner le maximum de chance de réussite à l'examen. Sur les 3 personnes ayant bénéficié d'un planning de formation renforcé, deux ont obtenu leur titre professionnel. ■



LA FORMATION

La formation est une part très importante de ce chantier qui est dit « qualifiant » parce que tous les salariés suivent la même formation pour valider le titre professionnel « CQP Agent de restauration ».

Dans ce cadre, les OMDP ont rédigé un appel à projet pour identifier un nouvel organisme de formation répondant à leurs attentes en matière de suivis pédagogique et administratif. C'est l'occasion de réviser le contenu de la formation et d'ajuster les modules complémentaires aux compétences attendues par les employeurs du secteur.

En 2019, nous avons choisi de travailler avec l'AFCI. Outre le contenu obligatoire pour valider la certification visée, les modules complémentaires sont dispensés :

- ✓ PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) ;
- ✓ SST (sauveteur secouriste du travail) ;
- ✓ HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point, autrement dit, l'analyse des dangers et des points critiques) ;
- ✓ Prise en main d'une caisse ;
- ✓ Remise à niveau en français et mathématiques.

La formation dispensée par l'AFCI s'adapte aux exigences actuelles du métier. De cette manière, elle vise à favoriser le travail de produits frais et à réaliser des préparations de pâtes ou de sauces pour se rapprocher des méthodes de la cuisine traditionnelle (contrairement à la restauration collective qui utilise davantage de produits intermédiaires).

Par ailleurs, l'AFCI propose un éventail de formations importantes, relatives à différents secteurs en tension. Ceci facilitera les suites de parcours en formation suivant les besoins et les attentes identifiées des salariés en insertion.

Nous bénéficions en plus du réseau partenarial de l'organisme de formation, lequel est conséquent.

La formation en centre s'articule autour :

- ✓ d'un accompagnement renforcé comprenant des modules accueil du groupe, remédiation et élaboration du Dossier Professionnel (DP), des entretiens individuels organisés en cours de formation, des temps d'ouverture de l'organisme hors temps de formation pour le travail individuel en centre de ressources ;
- ✓ d'une formation technique nécessaire à l'obtention du titre professionnel s'articulant autour d'apprentissages théoriques et pratiques en plateau pédagogique. La part de formation théorique et de formation pratique est de 40/60.
- ✓ d'ateliers animés par les encadrants techniques qui renforcent et complètent la formation proposée par l'AFCI. ■



LES SORTIES 2019

15 salariés ont obtenu un emploi dont 5 CDI et 4 CDD de plus de six mois

20 salariés ont passé le Certificat de Qualification Professionnelle
et ont obtenu le titre professionnel d'« Agent de restauration »

9 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont été effectuées

Nous avons engagé un travail de prospection des entreprises.

Ce travail s'est organisé en trois axes :

1/ Prendre attache avec des groupes industriels de restauration : SODEXO, SOGERES, Elixor. Ceci a notamment permis d'organiser sur le site des Œuvres de La Mie de Pain des rencontres avec les recruteurs, des informations collectives et des entretiens individuels.

Cela a favorisé l'organisation d'immersions pendant les mois d'été qui ont été suivies de propositions d'embauche, notamment, la « Caisse des Ecoles de Paris 16 », qui a recruté 7 salariés dans le cadre de CDD.

2/ Associer La Mie de Pain à l'action conduite par la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) et conjuguer nos informations relatives aux entreprises, et dans certains cas, conduire des rendez-vous en binôme FAS-OMDP.

Dans ce cadre :

- ✓ le Groupe BERTRAND a accueilli, dans divers restaurants parisiens, des salariés en immersion ;
- ✓ nos salariés ont pu participer aux recrutements collectifs organisés par Hippopotamus : une salariée a obtenu un CDI.

3/ Prospecter directement certains restaurants et brasseries parisiennes pour offrir aux salariés en parcours d'insertion des opportunités d'orientation vers une restauration de type cuisine traditionnelle. ■

LE DISPOSITIF « PREMIÈRES HEURES » ACCOMPAGNER DES SALARIÉS EN INSERTION

Le Département de Paris a initié un dispositif à caractère expérimental, intitulé « Premières Heures », qui vise à permettre à des parisiens en grande exclusion sociale, notamment des personnes sans domicile fixe qui ne peuvent accéder, de prime abord, aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), de s'insérer de façon graduelle dans l'univers professionnel (entre 1 heure et 72 heures travaillées / mois).

L'ACCOMPAGNEMENT

La convention signée avec le Département a permis d'intégrer et d'accompagner jusqu'à 17 bénéficiaires en situation de grande précarité, en 2019.

Chaque bénéficiaire signe un contrat de travail avec une Association Intermédiaire (AI), qui reste son employeur. Au sein des OMDP, il bénéficie d'un accompagnement socio-professionnel renforcé de la part d'un CISP référent et d'un encadrement technique.

De plus, il s'avère que certaines personnes ne peuvent pas intégrer un dispositif classique d'IAE, notamment du fait de la durée de travail hebdomadaire de 26h. Grâce à ce dispositif, le Pôle IAE, en collaboration avec le Relais Social, peut intégrer ces personnes dans un rythme de travail adapté, tout en proposant un accompagnement social renforcé.

RENOUER AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Le dispositif « Premières heures » permet à des personnes sans emploi et confrontées à d'importantes difficultés socioprofessionnelles de renouer, à leur rythme, avec le monde de l'emploi.

A cette fin, un accompagnement individualisé résultant d'un diagnostic social et professionnel partagé avec la personne est mis en place.

Celui-ci a pour vocation de soutenir la personne

dans sa démarche d'insertion, de l'aider à reprendre confiance en elle, à résoudre certaines difficultés, à progresser.

LES DONNÉES 2019

En 2019, 9 personnes ont pu bénéficier du dispositif « premières heures » dont 4 avaient intégré le dispositif en 2018.

La moyenne d'âge des personnes intégrées sur le dispositif est de 50 ans, la plus jeune est âgée de 35 ans et la plus âgée de 61 ans, et 5 personnes étaient bénéficiaires du RSA Socle à leur entrée.

Au cours de leur parcours, 4 personnes ont été hébergées en Centre d'Hébergement de Stabilisation, 3 par des tiers (famille, amis), et 2 autres relèvent du 115.

Au cours du parcours effectué dans le cadre du dispositif « premières heures », le nombre d'heures effectué par chacun des bénéficiaires a été très variable, en fonction de la situation de chacun. **Ils ont réalisé au total 750 heures sur l'année.**

Tous les bénéficiaires ont été salariés de l'Association Intermédiaire « Emploi & Développement ».

Les 9 salariés ont bénéficié d'un accompagnement social personnalisé et adapté (accès aux droits, aux soins, au logement ou à l'hébergement), et **6 personnes d'un accompagnement professionnel.** ■

LES ORIENTATIONS

En 2019, les orientations proviennent principalement des établissements des OMDP (ESI / le Relais Social), et également de Pôle Emploi et du PLIE.

En 2019, le pôle IAE a connu des difficultés de recrutement. Effectivement, il s'agit d'un public spécifique extrêmement éloigné de l'emploi.

En 2020, la structure se rapprochera de partenaires, tels que les maraudes et les centres d'hébergement afin de répondre au mieux à la capacité d'accueil de La Mie de Pain.

LES SORTIES 2019

Sur les 9 bénéficiaires présents sur le dispositif en 2019 :

4 personnes ont abandonné leur parcours dont 2 pour des problèmes de santé,
1 pour intégrer une formation linguistique et 1 pour une raison inconnue ;

4 personnes ont intégré un chantier d'insertion des Œuvres de La Mie de Pain, 3 au sein de l'ACI Nettoyage et 1 au sein de l'ACI Restauration après une formation préqualifiante ;

- 1 bénéficiaire a poursuivi son parcours en 2020.

Les Œuvres de la Mie de Pain
Association reconnue d'utilité publique
18 rue Charles Fourier - 75013 paris
01 83 97 47 16—contact@miedepain.asso.fr
www.miedepain.asso.fr
<https://fr-fr.facebook.com/asso.lamiedepain/>



DE L'URGENCE
À L'INSERTION



www.miedepain.asso.fr